



LE « RUSTOORD », A BRASSCHAET.
MAISON DE CURE D'AIR
POUR ENFANTS.
ARCHITECTE : LEON STYNEN.

70
SEPTEMBRE 1938

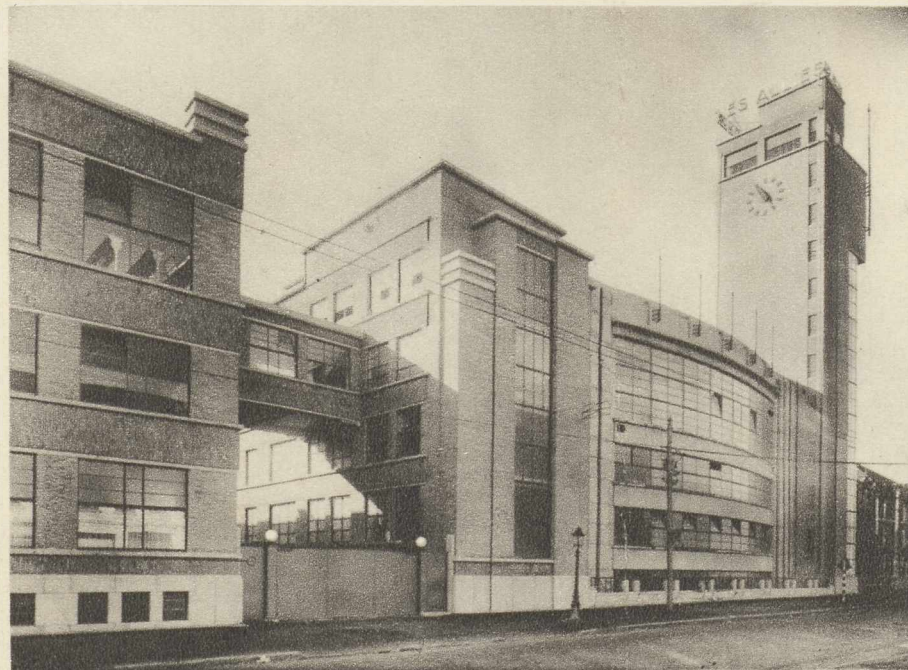
DANS CE NUMERO :
IMMEUBLES DE
RAPPORT, HOMES
FAMILIAUX, ARCHITEC-
TURE INDUSTRIELLE,
CINEMA, VILLAS...

BATIR

4 FR. LE NUMÉRO • REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
D'ARCHITECTURE, D'ART ET DE DÉCORATION

LES ENTREPRISES E. & L. LIXON FRERES

SOCIETE ANONYME ■ ■ 60, RUE DES CHANTIERS, A MARCHIENNE-AU-PONT

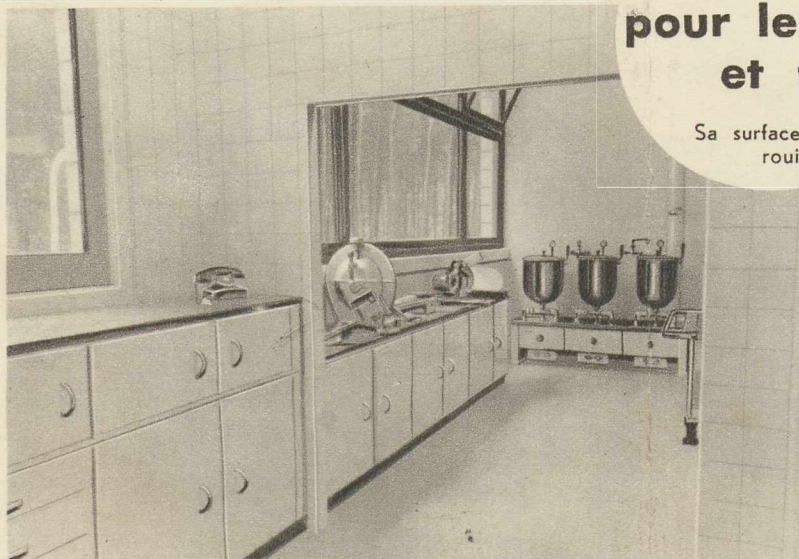


sont, depuis plus de 40 ans, les collaborateurs de la grande industrie pour tous travaux de terrassements, maçonneries, bétons armés et parachèvements nécessaires aux progrès de la technique.

Photo G. CUYLITS.

Spécifiez le métal **MONEL**

pour les revêtements, éviers et tables de cuisine.



Sa surface est résistante comme celle de l'acier, mais ne rouille jamais.

Il résiste à l'action corrosive de l'eau de mer, des produits alimentaires et des produits chimiques.

Son bel aspect lisse et argenté restera intact malgré les années d'usage intensif, et confère à l'ensemble beaucoup de dignité et d'harmonie.

Veillez m'adresser gratuitement un numéro de : " LE MONEL AU SERVICE DES ARCHITECTES ...

Nom :

Adresse :

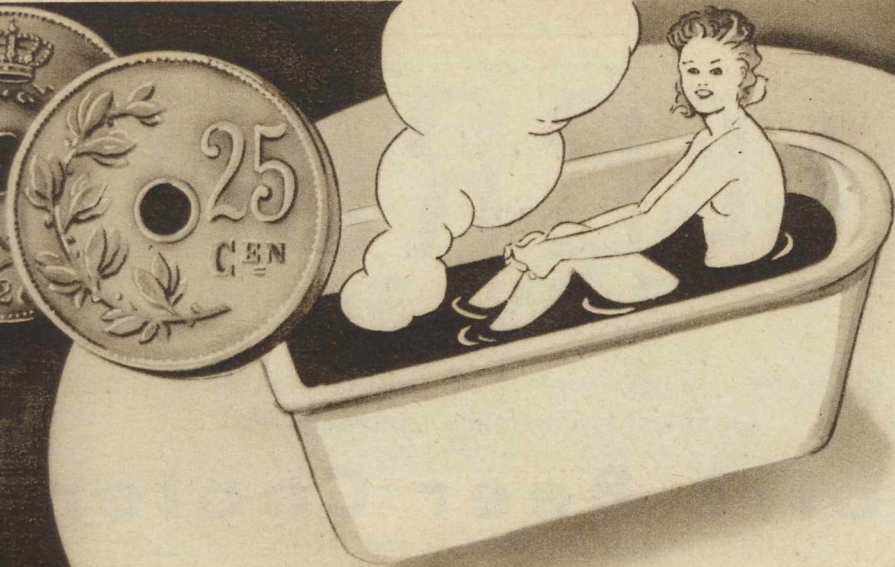
à **J. R. DE KRIEK**

TABLES ET MEUBLES REVETUS DE METAL MONEL DANS LA CUISINE DU « RUSTOORD », HOME POUR ENFANTS, A BRASSCHAET, ARCH. L. STYNEN.

Etabl^{ts} J. R. DE KRIEK

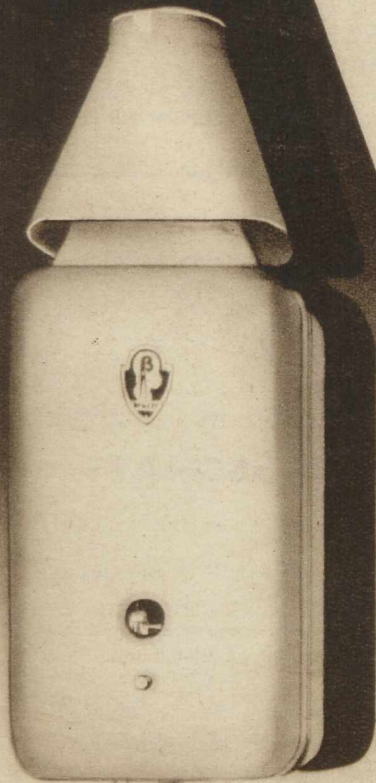
60, RUE RAVENSTEIN (Shell Building)
TELEPHONE : 12.26.16

HUB
DUP.



*A chaque bain
une économie*

qui sera toujours très appréciée des
locataires d'immeubles équipés de
chauffe-bains distributeurs automatiques
à haut rendement et à sécurité totale.



BULEX



CHAUFFE-BAIN DISTRIBUTEUR

Un produit " **CONTIMETER** " Rue de Birmingham, 53, Bruxelles

LEBRUN

P. W. 38

LE FROID SEC dans toutes applications industrielles et commerciales
Groupes Frigorifiques automatiques.

notre Beer Cooler

BREVET BELGE N° 4741

Appareil réfrigérant la bière à son passage dans la colonne de débit, combiné avec système de réfrigération d'un comptoir.

A l'usage des Restaurateurs, Hôteliers, Cafetiers, etc.

UNE NOUVEAUTE D'UN RENDEMENT SENSATIONNEL

LEBRUN A EQUIPE : LA BRASSERIE DES ALLIES, A MARCHIENNE

LE « RUSTOORD », A BRASSCHAET, ETC...

S. A. ATELIERS B. LEBRUN, A NIMY-LEZ-MONS - TEL. MONS 37 (3 LIGNES) - TELEGR. LEBRUN NIMY

LA SOCIETE ANONYME

DAVID PETRIE LIMITED

A ETE CHARGEE DES TRAVAUX DE PEINTURE AU

PREVENTORIUM « HOF TEN BOSCH » DE BRASSCHAET

Firme spécialisée et renommée pour l'exécution rapide et parfaite d'entreprise de peintures.

Une équipe d'ouvriers spécialisés permet de garantir l'exécution rapide de tous travaux de peintures. A Anvers, les grands navires qui font escale quelques jours seulement, sont repeints en un temps record.

La Société Anonyme DAVID PETRIE LIMITED assure toutes entreprises de peintures et, particulièrement, celles des grands locaux et bâtiments d'utilité ou d'usage public, tels qu'écoles et hôpitaux qui exigent un travail soigné et rapide.

Signalons quelques références : Institut provincial d'Hygiène et Institut de Médecine Tropicale, à Anvers ; Ecole Supérieure de Navigation Maritime d'Anvers, à Anvers ; Malle « Prince Baudouin », l'immeuble SHELL, à Bruxelles (2^{me}, 3^{me}, 4^{me} et 5^{me} étages) ; Palais de Justice d'Anvers ; Grand Bazar de la place Verte, à Anvers.

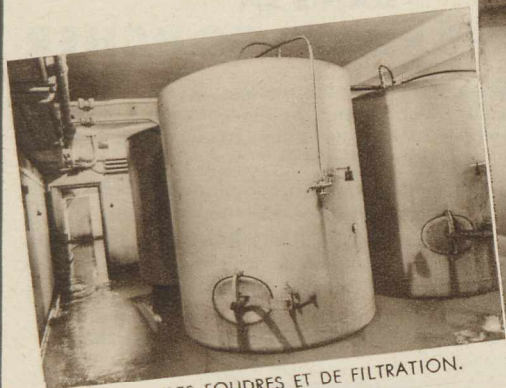
SOCIETE ANONYME

DAVID PETRIE LIMITED

PEINTURES ET DECORATIONS EN TOUS GENRES POUR L'INDUSTRIE ET LE BATIMENT

RUE DU BRESIL, 27-29, A ANVERS

TELEPHONES 221.75 et 213.27 - ADRESSE TELEGRAPHIQUE : INTER-ANVERS



SALLE DES FONDRES ET DE FILTRATION.



UNE DES SALLES DE GARDE.



SALLE DE SOUTIRAGE.

QUELQUES-UNS DES TRAVAUX EXECUTES
A LA BRASSERIE DES ALLIES PAR

LES ETABLISSEMENTS D. MENDIAUX

ISOLATIONS THERMIQUES

MARCHIENNE-AU-PONT ■ TELEPHONE : 117.21

FIRME FONDEE EN 1880

ISOLATION PHONIQUE

NOMBREUSES REFERENCES - DEVIS SANS ENGAGEMENT



HALL D'ENTREE DU CINEMA ELDORADO, A BRUXELLES. ARCH. LEON STYNEN.

TRAVAUX
DECORATIFS
EN
TOUS METAUX

LE SPECIALISTE

METAUX **GALLER** S.A.

22, AVENUE D'ITALIE - ANVERS - TEL. 213.52



DES COULEURS FRAICHES DANS LA CHAMBRE A COUCHER

Les toilettes tout comme les rideaux, les coussins et le revêtement des meubles, etc., ne doivent perdre leurs belles couleurs sous l'action de la lumière du soleil, pas plus que par des lavages répétés.

S'il en était autrement, vous en auriez, non seulement du dépit, mais encore les dépenses de remplacement.

N'achetez donc que des INDANTHREN. Pour la solidité de leurs nuances, les tissus de coloris INDANTHREN ont obtenu le « Grand Prix » à l'Exposition Internationale de Paris 1937.

Veillez à l'étiquette INDANTHREN lors de vos achats.



UNE LIGNE ÉLÉGANTE...



donne toujours du charme à un meuble. Cette table et ces chaises (style anglais « Queen Anne ») en noyer et loupe de noyer poli et patiné, ont été dessinées par l'enssembleur H. Stienlet et exécutés par le maître-ébéniste

DESIRE GOOSSENS

CHAUSSEE DE MONS, 1135 — ANDERLECHT-BRUXELLES — TELEPHONE : 21.54.45

Mais voyons!
cela vous coûte
de l'argent!

Quelle perte de temps et quel travail,
que la préparation de dessins techni-
ques pour en tirer des copies! Travail-
lez donc avec le FABER CASTELL!
Il vous permet de tirer
immédiatement
vos dessins



4. La dimension et la forme du grain
de graphite sont une des caractéristi-
ques de la mine CASTELL. Grâce au
broyage "Microlette" (breveté) adopté
pour le CASTELL, on obtient le
grosseur optimum pour le grain de
graphite, en même temps qu'une ho-
mogénéité parfaite de la mine.

Le problème du crayon pour dessins techniques est double:
d'une part, il doit donner des traits couvrant parfaitement
la surface du papier, d'autre part ces traits doivent pouvoir
être effacés sans laisser aucune trace. La solution du pro-
blème a été trouvée grâce au broyage "Microlette"
(breveté) de la mine CASTELL.

Essayez le **CASTELL**

(en vous plaçant aux divers points de
vue pratiqués après divers points de
cessive) (après divers points de suc-
cesses) (après divers points de suc-
cesses)

1) Matière première

2) Coefficient de friction

3) Résistance de la mine

4) Grosseur du grain de graphite

5) Echelle standard des duretés

6) Résistance de la mine

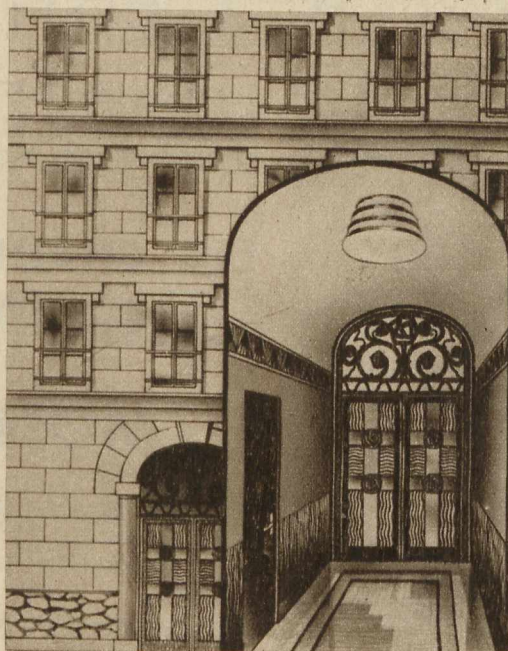
Ces six caractéristiques ont fait du
CASTELL le crayon qui donne
**des calques prêts à
la reproduction**

Nous vous enverrons volontiers gratu-
itement sur demande, des articles
scientifiques à ce sujet, ainsi que des
échantillons. A l'avenir exigez tou-
jours et partout le FABER-CASTELL
A. W. FABER, Stein près Nuremberg

Pour obtenir des travaux remarquables, prenez le Crayon
AW. FABER CASTELL

spécial pour dessin technique, No. 9000, dont la grande gamme de duretés va de 7B à 9H.

POUR L'EXTÉRIEUR POUR



L'INTÉRIEUR COUPE DE

L'enduit plastique que vous
cherchez c'est la SILEXINE:
lisse ou à grain, emploi
facile et économique, durée
illimitée, car inaltérable et
lavable. Sa souplesse permet
toutes les possibilités de déco-
ration, des plus simples aux
plus somptueuses.

Vous devez la connaître. Aussi
demandez nous sans tarder la notice
illustrée. **ENVOI FRANCO**

PIERRE DECORATION

PEINTURE
SILEXINE
LA PIERRE SUR TOUT

W 297

ENDUIT
PLASTIQUE
PARFAIT

PLASTIQUE

ET^{BIS} **L. VAN MALDEREN** 98, BOULEVARD DE DIEST
LOUVAIN (BELGIQUE) TEL. 650 REG. DE COM. LOUVAIN N. 5266

DISTRIBUTEUR GENERAL POUR LA BELGIQUE : LES FILS LEVY-FINGER - 32-34, RUE ED. TOLLENAERE, A BRUXELLES
AGENT GENERAL POUR LE HAINAUT : ETABL. FIDELE MAHIEU - 96, AV. DE PHILIPPEVILLE, A MARCINELLE-CHARLEROI



du **QUIETUDE** à l'**AZUR**

EN **MATELAS** A **RESSORTS** **ENSACHES**

du **BIEN-ÊTRE** à l'**EDEN**

EN **MATELAS** A **RESSORTS** **BICONIQUES** **NON** **ENSACHES**

LA GAMME COMPLÈTE DES
FAMEUX MATELAS

SIMMONS

vous permet "d'équiper" le sommeil de tous à des prix défilant toute concurrence eu égard à la qualité SIMMONS. Documentation spéciale No 37 envoyée gratuitement sur demande à la

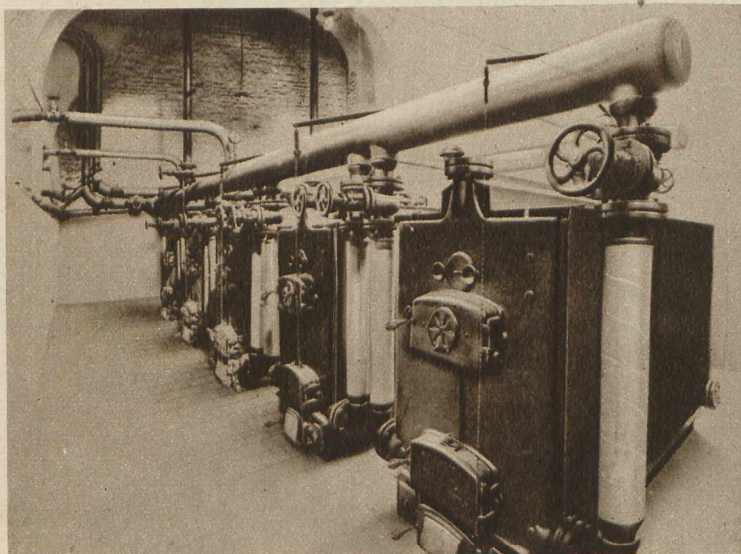
TOUS LES
MATELAS
SIMMONS
COMPORTEMENT
UNE GARANTIE
EFFECTIVE ÉCRITE

SIMMONS BELGE

Boite Postale No 72. Bruxelles, I.

Pour mieux dormir!

EN CHAUFFAGE CENTRAL



TOUTES LES INSTALLATIONS
ECONOMIQUES ET DURABLES
SONT EXECUTEES AVEC

LES CHAUDIÈRES
« INTEGRALE »

ET

« MONA »

LES SEULES BRULANT LES CHARBONS
DE TOUS CALIBRES
AVEC LE MAXIMUM DE RENDEMENT

30.000 RÉFÉRENCES

Société RATEAU

CAPITAL 37.500.000 FRANCS

M U Y S E N - L E Z - M A L I N E S

A PROPOS DES « TAUDIS RICHES »

Une dictature? oui...

Celle de l'intelligence et du bien public!

Déjà l'on parle de taudis riches. Il ne s'agit nullement d'un paradoxe, la misère n'étant qu'un élément d'aggravation et une expression pittoresque du taudis.

Le taudis peut être d'aspect correct et même somptueusement décoré; s'il manque d'air et de lumière, s'il est sombre, humide, mal conditionné pour la vie quotidienne, il répond à la définition essentielle du logis malsain : le taudis.

La lutte contre les pires taudis, les taudis ouvriers et paysans est, enfin, âprement menée dans de nombreux pays.

A Londres, cité géante, un arrêté récent prévoit la réalisation d'une nouvelle phase du plan de suppression des logements pourris : 8.200 habitations insalubres seront détruites en quelques mois et reconstruites selon les meilleures règles de l'hygiène. Cette activité puissante sauvera de la détresse morale qui les accable plus de 40.000 londoniens.

Malgré bien des lenteurs, chez nous, la masse des quelque 100.000 logements impurs, améliorables ou non améliorables, officiellement recensés, est attaquée à son tour, et, sans doute, est-il plus que temps, si l'on songe que 450 à 500.000 de nos concitoyens, villageois et citadins, y vivent dans des conditions presque répugnantes. On ne pourra jamais poursuivre assez vite leur destruction, la vétusté de certains bâtiments anciens ou la mauvaise conception de certains immeubles assez récents, créant, d'année en année, des taudis nouveaux.

Il y a, enfin, le problème du taudis bourgeois, dont quelques aspects sont nettement scandaleux, l'insalubrité des constructions incriminées pouvant souvent être mise à charge de techniciens communaux assumant mal leurs responsabilités.

Sans doute, nombreuses étaient les gentilhommières d'autrefois méritant l'appellation de trous à nobles et de taudis honorables, que leur décocha Victor Hugo. Notre génération connut l'hôtel de maître descendu au rang de taudis bourgeois, par suite d'une insuffisance d'entretien due à l'affaiblissement des ressources de son propriétaire.

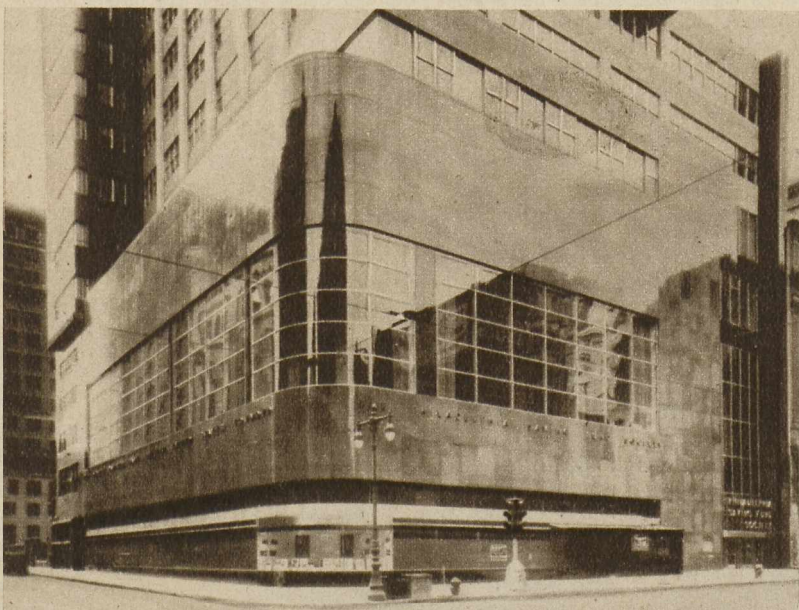
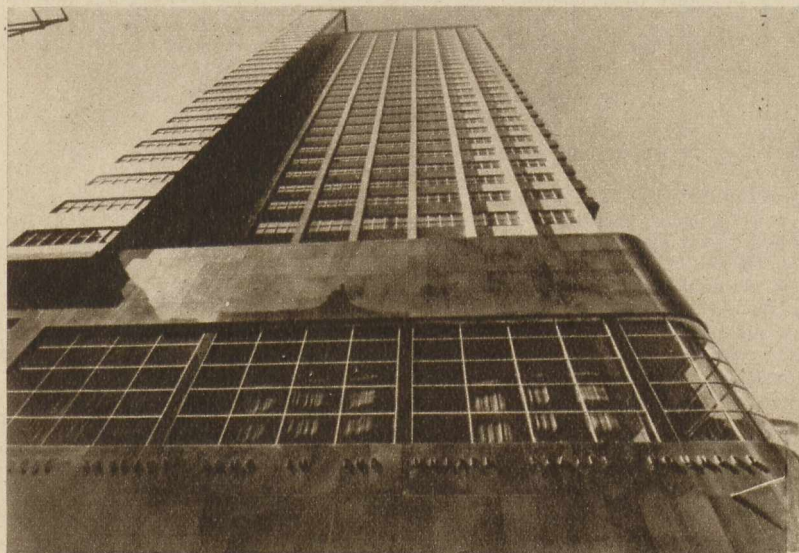
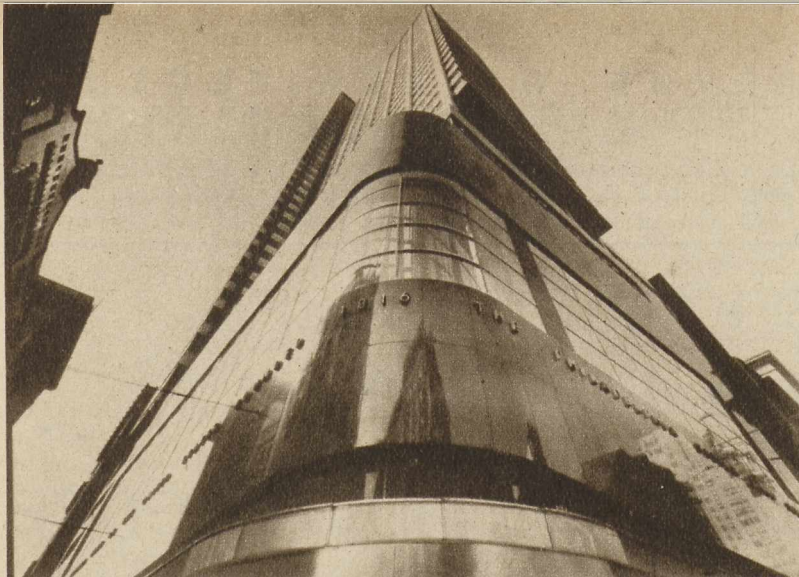
On se souvient que la grande campagne entreprise en faveur des appartements avait pour but de remplacer ces hôtels vétustes et peu conformés pour la vie moderne, par des bâtisses claires et précises. Beaucoup d'hôtels de maîtres croulèrent comme des châteaux de cartes et firent place aux buildings. Cependant, une fois dissipées les vapeurs publicitaires, les grands immeubles d'appartements révélèrent parfois de si graves déficiences que la méfiance remplaça l'enthousiasme dans l'esprit du public. L'inquiétude générale aidant, le développement des appartements — jadis imaginé irrésistible — est aujourd'hui assez ralenti pour mettre en difficulté des sociétés de construction particulièrement engagées.

Si l'on considère ce problème sous son aspect actuel, avec sang-froid, il paraît que le mouvement en faveur de la construction d'appartements fut en partie alimenté artificiellement par des affairistes soucieux de réaliser des bénéfices importants au détriment de quelques moutons de Panurge de haute bourgeoisie.

Certes, on peut alléguer que dans de nombreuses villes étrangères l'on ne craignit pas de bâtir deux ou trois fois plus de grands immeubles de rapport qu'il n'en fallait initialement, la clientèle se créant au fur et à mesure de l'achèvement des bâtisses, toujours plus perfectionnées et plus tentantes. Ceci fut vrai pour un temps, au moment du grand enthousiasme, quand le public acceptait comme du pain blanc les boniments dorés des vendeurs. Mais trop de sociétés immobilières au capital hasardeux se créèrent en même temps. Trop de « résidences »



Une gare fonctionnelle. Où ? à Florence ! Au pays de Bramante et de Michel-Ange, c'est aujourd'hui le style architectural officiel. Principes : l'harmonie dans la simplicité, l'économie dans la force.



Trois aspects du gratte-ciel de la « Saving Fund Society », à Philadelphie (Pennsylvanie), U. S. A. Architectes Howe et Lescaze. Il faut remarquer l'échelle très humaine, très « passante » des magasins, l'excellence des proportions générales et le caractère audacieux du rythme de la bâtisse. Le revêtement général est en granit poli, les parties métalliques sont en aluminium. (Photos Steiner.)

d'appellations pédantes furent lancées comme des marques de savons, à grand renfort de slogans publicitaires, tandis que dans l'ombre de tristes bureaux techniques les plans mirifiques étaient hâtivement dressés par des architectes à gages, parfois peu qualifiés pour édifier des géants de ciment dans les délais records annoncés témérairement comme un avantage.

Que faut-il dire des innombrables tromperies sur la qualité des matériaux ? Que faut-il dire de l'habile chantage qui s'établit pour obtenir des services communaux les autorisations de bâtir ? Les constructeurs documentés dans le sens de leur intérêt, surent tirer des particularités de l'autonomie communale des avantages certains, grâce à l'inertie des services responsables. Une commune menaçait-elle de refuser des plans ? Qu'à cela ne tienne. Il suffisait de menacer de faire bâtir dans la commune voisine pour que les fonctionnaires peureux rentrent les griffes. C'est pourquoi, enfin, justement alerté par les techniciens des services de l'hygiène, le Conseil Supérieur de l'Hygiène se prépare à intervenir et à réagir, en employant les moyens légaux. Une proposition de loi serait en préparation dont les gâcheurs d'appartements n'auront guère à se louer. La crise de l'appartement possède donc une double raison : la pléthore, puisque l'offre dépasse la demande ; la critique, le public s'étant rendu compte que la qualité de l'offre ne répond pas toujours aux promesses faites et à ses propres exigences. Si les qualités naturelles du logement de plain-pied continuent de l'intéresser, la standardisation médiocre, les mauvaises solutions apportées au problème de l'insonorisation, les complexités juridiques de la co-propriété le font souvent hésiter.

Que dire aussi de l'irrégularité d'aspect des buildings ? Alors que la paix visuelle qu'exige l'harmonie citadine demanderait que les hauts bâtiments soient groupés et unis en vastes cadences, les architectes et constructeurs inopportunément soucieux de se distinguer s'obstinent à donner aux façades une individualité un peu forcée. Il en résulte que si nos artères nouvelles étaient entièrement bâties d'immeubles à très grand nombre d'étages, elles ne différeraient que par le changement d'échelle de nos rues actuelles bordées de maisons étroites et d'aspect contradictoire. Quant aux bâtisses construites isolément, elles offrent à nos yeux offusqués par leur laideur la multiplicité de leurs pignons aveugles, péchés mortels contre la beauté des sites urbains.

Qui régira assez puissamment l'esthétique des buildings, en même temps que leurs plans et leurs ossatures ? Les affairistes de la construction débordent sans cesse nos tristes règlements communaux, et il s'en faut de peu parfois que la loi elle-même ne soit par eux nasardée publiquement.

Beaucoup de gens bien inspirés, soucieux encore de discipline sociale, ont applaudi à la mésaventure du bonhomme-ciment, qui édifia au Cinquantenaire un immeuble peu fait pour cet endroit, ainsi qu'il fut reconnu officiellement. Nous voyons volontiers que l'administration provinciale du Brabant ait récemment cassé une autorisation de bâtir « pour ne pas porter atteinte à l'esthétique de l'avenue de Tervueren et du Square Léopold II ».

Il n'est pas trop tard pour défendre l'intégrité de certaines artères présentant des caractères suffisants d'harmonie. Réserver des quartiers ne peut que faciliter des groupements dans les zones autorisées. De nombreuses mesures seraient à prendre, non contre le principe des immeubles d'appartements, mais contre la manière dont ils sont conçus : aération et ensoleillement des locaux postérieurs, gabarit des façades, unité dans les proportions, choix limité des matériaux. Evidemment ces mesures devraient servir la logique et la modernité, la vraie, celle qui n'a que faire des complications décoratives et des tripotages d'influences. Dans la profession, personne n'ignore qu'une série d'immeubles d'appartements, érigés dans l'agglomération bruxelloise depuis une dizaine d'années, devraient être décrétés dangereux pour la santé publique et abattus. Il en est pourtant d'autres, aussi mauvais, qui ont été récemment mis en chantier. L'un s'édifie à quelques mètres de la Bourse. Le panneau annonçant que les luxueux appartements présenteront le dernier confort, ne dit pas qu'ils répondront mal aux principes du premier confort, le plus vrai : une aération et un ensoleillement généreux. Voilà pour l'avenir un nouveau complexe de taudis bourgeois !

Ne nous étonnons pas si certains indices permettent d'affirmer que quelques affaires immobilières peu saines se révéleront avant peu désastreuses. Nous pensons donc, honnêtement, que la construction systématique de nouveaux appartements n'est pas souhaitable, pour le moment. Par contre, le remplacement des petits taudis par des logements salubres serait une opération saine, possédant en outre l'avantage de réserver des possibilités de travail.

Ici surgit un autre aspect du malaise immobilier. Les vieux immeubles, taxés sur leur rendement, sans tenir compte de leur état, ni des réparations que les commissions d'hygiène devraient pouvoir exiger, sont trop chers. D'autre part les procédures d'expropriation sont trop longues. Elles ruinent les municipalités, alors que dans d'autres pays elles se pratiquent sur une grande échelle, sans dommages pour les communautés. Souhaitons que l'avenir éclaire cette situation en mettant aux mains des pouvoirs les moyens de mieux servir l'intérêt public.

Une campagne insidieuse fut récemment menée contre un architecte de grande valeur, accusé d'établir une « dictature » sur l'ensemble des travaux de constructions d'intérêt général, récemment réalisés ou à réaliser prochainement dans le pays. Sans vouloir relever les arguments spécieux ou malpropres utilisés contre Henry Van de Velde, nous nous contenterons de dire que le mot ne nous impressionne pas. En toute activité engageant l'intérêt public il faut, par sagesse, souhaiter le « commandement en chef » d'une personnalité hautement compétente.

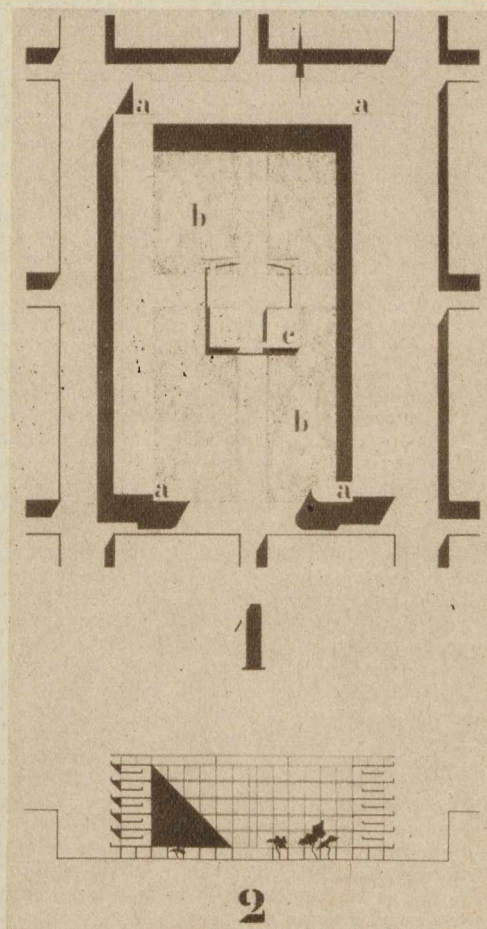
Le tyran éclairé ne nous fait pas peur, au contraire. Dans le cas particulier de cette campagne de presse, il eût suffi de constater que la valeur de l'arbre se mesure à ses fruits. L'amélioration des bâtiments scolaires, ferroviaires, religieux, etc., édiflés depuis quelques années; le perfectionnement radical de nos voitures de chemin de fer, des derniers bâtiments de notre ligne Ostende-Douvres et bien d'autres choses sont à porter au compte « positif » de la « dictature » incriminée !

En vérité, si nous regardons autour de nous, nous voyons que le taudis est partout. Taudis nos ministères, taudis la plupart des bureaux communaux, beaucoup de casernes, d'écoles, de patronages, de locaux d'œuvres, d'usines, de magasins des quartiers vieux, d'hospices campagnards... Le taudis est roi ! Pour le détrôner, il faut une volonté et une force, un principe et une loi : un dictateur qui n'ambitionne que de servir. Et qui sache servir !

Nul, fût-il le plus grand, ne devrait être exempté de l'obligation de respecter l'intérêt collectif. Il faut de vrais responsables. Partout où des pouvoirs généraux et vraiment étendus ont été attribués à des techniciens compétents, ceux-ci ont rapidement amélioré des situations embrouillées et joyeusement entrepris de nettoyer les petites ou grandes écuries de la toute-puissante et sommeillante administration.

Une époque aussi tragiquement constructive que la nôtre a besoin de pareils hommes. Et qu'ils soient soutenus par tous les esprits clairs. Il importe de se débarrasser des discoureurs malhonnêtes, des démagogues incompetents, des inconscients qui, par leurs promesses fallacieuses, entravent la réalisation d'œuvres utiles, méritant de ce fait l'appellation d'escrocs de la bonne foi publique !

Pierre-Louis FLOUQUET.



Un projet intéressant, pour Athènes ! L'Acropole et son Parthéon ne suffisent pas pour rendre heureuse la vie des Athéniens modernes. Là comme ailleurs s'impose l'urgente nécessité d'assainir la ville et d'améliorer le logement des classes les moins aisées.

Stamo Papadaki, architecte, membre de l'Association des Congrès Internationaux d'architecture, a établi ce projet de colonie urbaine, destinée aux employés de la Banque Nationale de Grèce. Voici l'aspect général du futur bâtiment, et son plan d'ensemble.

Situé sur 4 îlots existants, l'immeuble possédera 400 cellules familiales, une coopérative, un jardin pour les enfants (B), un gymnasium surélevé pour les locataires (C).

Le tracé des anciennes rues est conservé. Les quatre parties du jardin sont réunies par des passerelles, ou rues intérieures utilisables pour le trafic horizontal. Quatre escaliers et 8 ascenseurs, placés aux angles, sont destinés au trafic vertical (A).

L'un des inconvénients publics des immeubles élevés

LES PIGNONS AVEUGLES

De nombreuses polémiques ont été engagées, ces derniers temps, au sujet de la construction d'immeubles à étages nombreux. Un procès assez retentissant fut plaidé sans qu'il épuise la question, l'attaque et la défense se cantonnant sur un point de formalités administratives.

Quoi qu'il en soit, la physionomie de nos villes, et principalement de Bruxelles, se modifie profondément depuis quelques années, des immeubles élevés étant en construction dans tous les quartiers.

Il est permis de se demander si ceci est un bien ou un mal.

Il est évident que l'extension incessante des villes oblige les citadins à faire des parcours de plus en plus longs pour se rendre à leur travail et à aller de plus en plus loin pour respirer, de temps à autre, l'air pur de la campagne, ce qui est une nécessité d'hygiène sociale.

D'autre part, cette extension impose aux administrations publiques et aux sociétés concessionnaires des dépenses croissantes de construction et d'entretien pour la voirie, l'éclairage, la police, les égouts, les distributions d'eau, de gaz et d'électricité. Ceci doit nécessairement avoir sa contre-partie dans une augmentation des impôts et des tarifs de distribution.

Ce point a été soulevé à plusieurs reprises par les urbanistes, et l'agglomération bruxelloise a été citée comme le type de la ville trop étendue pour sa population.

Il est donc logique que les pouvoirs publics ne s'opposent pas à la construction d'immeubles élevés qui amènent une augmentation de la densité de population.

Ceci ne veut cependant pas dire qu'il faut autoriser les propriétaires à bâtir au gré de leur fantaisie. Mais il est nécessaire de reviser les règlements sur la bâtisse qui, à peu près partout, sont périmés.

Tout d'abord, il est logique de conserver les ensembles architecturaux, héritages du passé, et d'interdire les immeubles élevés dans leur proximité immédiate. Il est logique également d'imposer dans certaines zones des servitudes de hauteur destinées à ménager la vue sur le panorama de la ville, tel que cela a été fait notamment pour le Palais des Beaux-Arts.

Mais ceci une fois posé, il faut tendre à ce que notre génération puisse aussi créer des ensembles architecturaux caractéristiques de notre époque.

C'est pourquoi, autant que possible, il faut tendre à ce que ces immeubles élevés soient groupés par quartiers. Il faut surtout éviter que, comme cela se pratique actuellement, on ait une alternance de maisons de deux étages avec des maisons de dix, douze étages ou plus. Il faut éviter aussi que l'immeuble à étages nombreux ne présente au-dessus des toits des maisons voisines, des pignons nus de 20 mètres de hauteur, dont la laideur est encore parfois augmentée par l'apposition de peintures publicitaires.

Les règles suivantes pourraient être établies:

1) Les immeubles élevés ne devraient être autorisés que dans certains quartiers déterminés. Une limitation de hauteur est logique pour la façade à la rue, sauf le long des artères de grande largeur et sur le pourtour des parcs. Toutefois — pour celui qui prend un bloc important — il n'y a aucune justification à la limitation de hauteur pour les immeubles en retrait ou bâtis dans des cours intérieures;



Les grands pignons aveugles ont une plastique inquiétante. Ils sont laids.



Les grands pignons aveugles détruisent l'harmonie des sites. Peut-être irrémédiablement.



Les grands pignons aveugles donnent aux quartiers jadis les plus achevés de Bruxelles, un aspect d'ébauche mal proportionnée.



Les grands pignons aveugles, par leur manque d'expression, leur démesure et leur lourdeur, avilissent les perspectives urbaines. Ils portent atteinte à l'unité psychologique des quartiers les plus unifiés et les plus personnels.

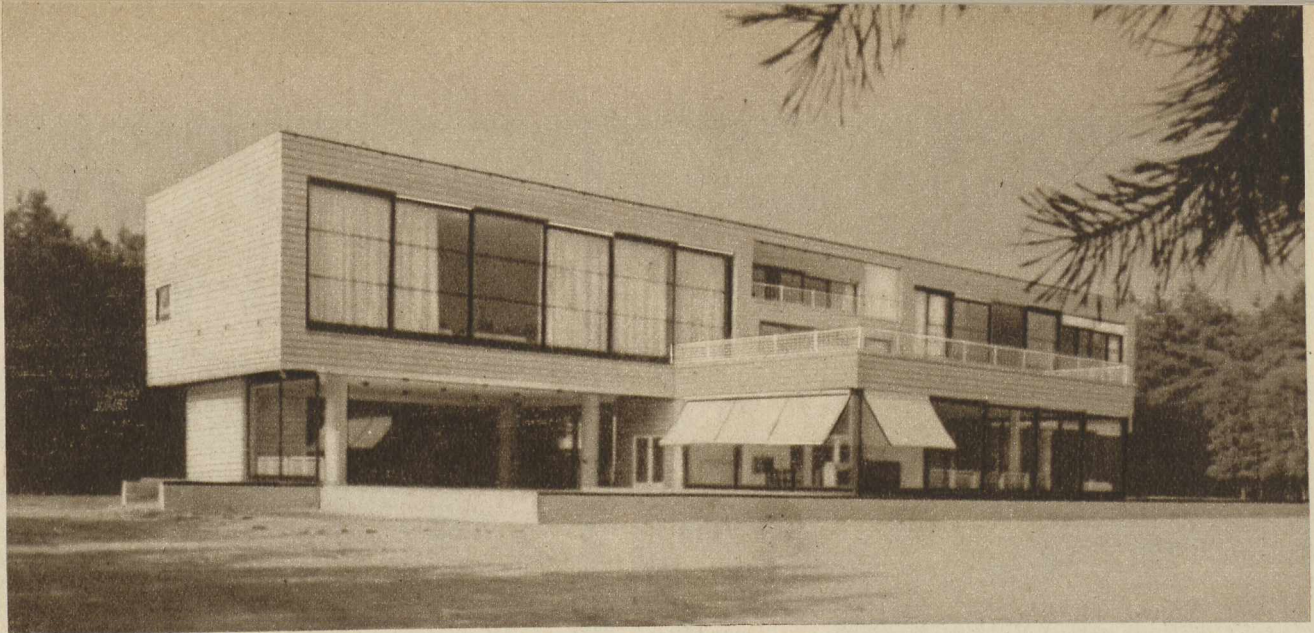


La seule solution admissible pour le grand immeuble d'appartements est la tour joyeusement ouverte à la lumière vers les quatre points cardinaux, expressive et humaine sous tous ses aspects.

(Photos R. Mechelynck, légendes de P.-L. F.)

- 2) Pour faciliter l'évacuation des occupants en cas de sinistre, tous les immeubles de plus de 5 étages — par exemple, — devraient être pourvus de deux escaliers, l'un des deux pouvant être un escalier métallique extérieur (système américain) ou bien l'accès du second escalier pouvant se faire par la démolition, en cas de sinistre, d'une cloison entre deux couloirs;
 - 3) Les immeubles de plus de 7 étages devraient être prévus avec parking pour les voitures des occupants ou des visiteurs, ce parking pouvant être établi soit dans une cour intérieure, soit dans une zone de recul, soit dans un garage au rez-de-chaussée ou en sous-sol;
 - 4) Ces immeubles devraient être construits en tour, c'est-à-dire avec des façades de tous les côtés;
 - 5) Les immeubles de plus de dix étages devraient être prévus avec abri de bombardement en sous-sol. Des sorties de secours pourraient être établies à distance dans la voie publique au moyen d'ouvertures fermées normalement par une taque dans le pavage, ceci afin d'éviter l'obstruction des sorties normales par l'écroulement de l'immeuble.
- En résumé, loin de s'opposer à la construction des immeubles élevés, les pouvoirs publics doivent, au contraire, y pousser, tout en évitant la licence et le désordre au moyen de quelques règles souples qui tiennent compte des conditions actuelles.

R. MECHELYNCK. Ingénieur A. I. Br.



LE RUSTOORD, home de cure

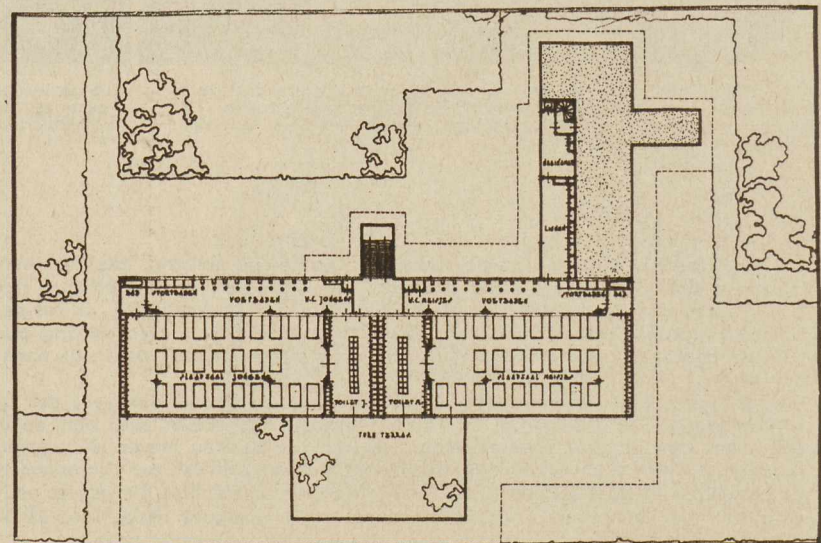
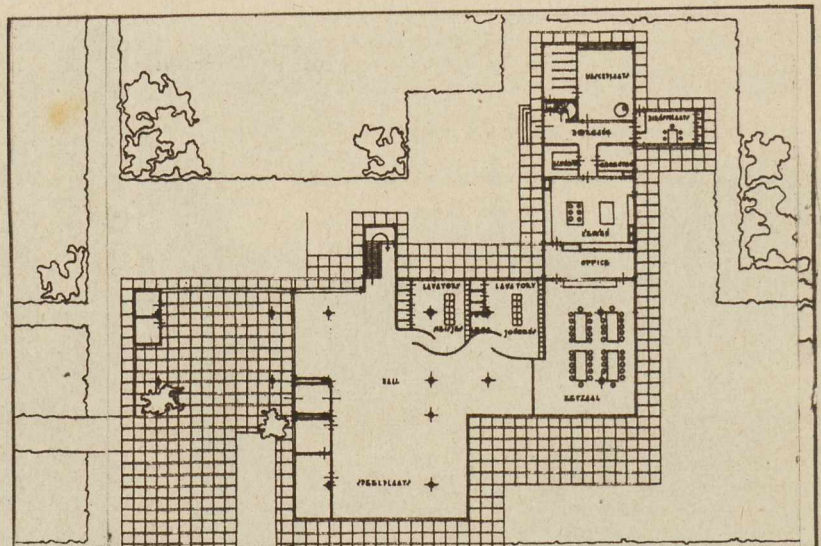
ARCHITECTE LEON STYENEN

Ci-dessus : Le « Rustoord ». Aspect général.
Arch. Léon Stynen.
L'entreprise générale a été assumée par la
Sté Ame Entreprises Générales Van der Straeten
Frères, 62, rue de l'Empereur, à Anvers, tél. 210.76.

Conformément à la loi, la « Caisse interprofessionnelle d'Allocations familiales », organisme anversois agréé par arrêté royal, consacre annuellement une part de ses importants bénéfices à des œuvres d'hygiène sociale de caractère familial.

La lutte contre la tuberculose et les maladies infantiles se plaçant au premier rang de son activité philanthropique, la caisse établit au bénéfice de ses assujettis un système prophylactique et curatif comportant : un corps d'infirmières visiteuses, un centre médical d'examen et de diagnostic, plusieurs dispensaires, un magnifique home de cure d'air édifié récemment.

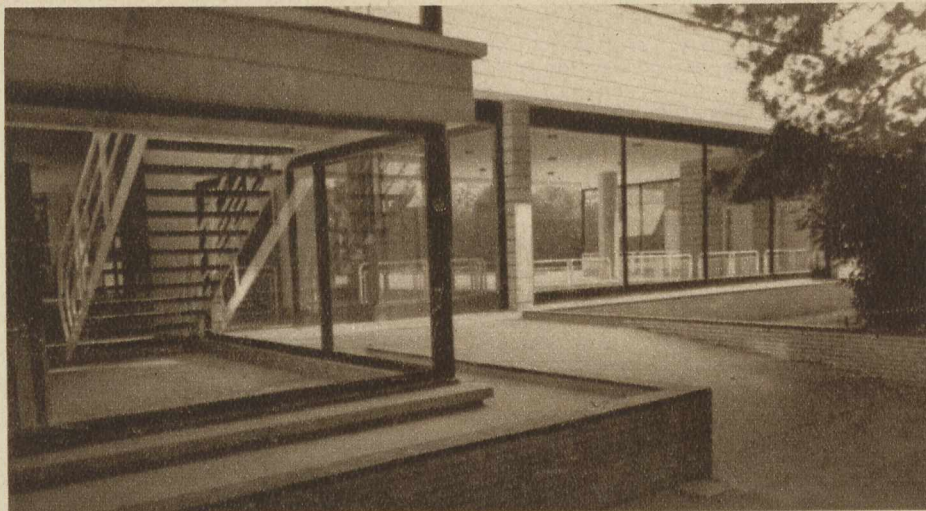
Les institutions de cure d'air de l'agglomération anversoise étant insuffisantes, la caisse agit intelligemment en acquérant le domaine « Hof Ten Bosch », composé de tren-



Plans du rez-de-chaussée (au-dessus) et de l'étage (ci-contre) du « Rustoord », Architecte Léon Stynen.

Un aspect de la façade postérieure, vers l'escalier. Arch. Léon Stynen. Tous les travaux de peinture ont été effectués par la firme bien connue David Petrie Limited, S. A., rue du Brésil, 27-29, à Anvers, tél. 221.75.

L'installation frigorifique placée dans cet Etablissement comporte un frigo maçonné, mesurant extérieurement 1 m. 80 x 1 m. 30 x 2 m. 20 de hauteur, équipé avec groupe frigorifique automatique Lebrun au chlorure de méthyle, d'une puissance de 1/3 HP.



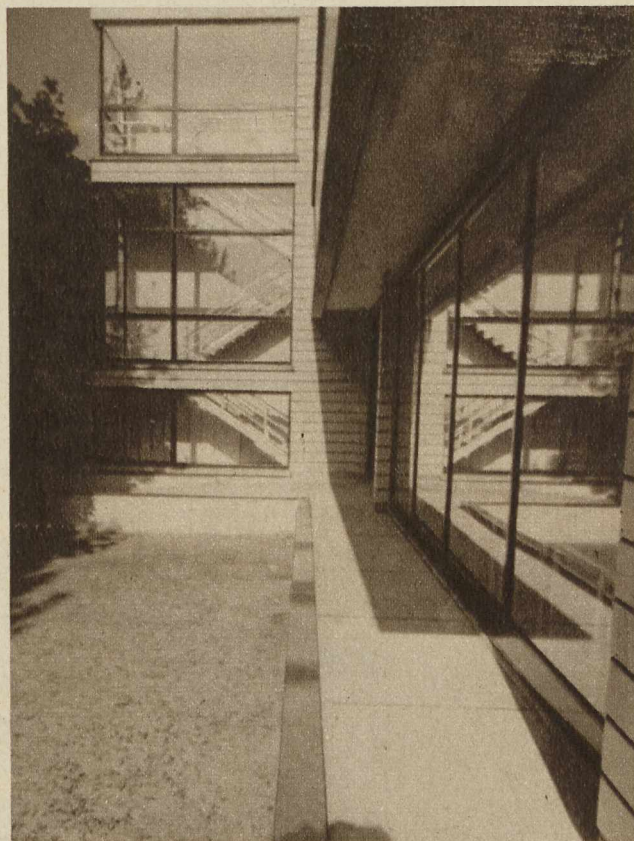
e d'air pour enfants, à Brasschaet

Vue extérieure vers l'escalier. Arch. Léon Stynen.

Le monte-charge de la buanderie a été construit et installé par la Société Anonyme « Ascenseurs E. Thiery », 35, rue de la Violette, Anvers.

Toutes les installations électriques comprenant la machinerie, l'éclairage et la téléphonie intérieure ont été réalisées par Henri Fredrix, 61, rue Grein, Anvers, tél. 543.86.

Dans cette construction, le tapis en caoutchouc « Gomafloor » Bergougnan a été utilisé, entre autre, pour garnir les marches d'escalier. Compagnie Bergougnan, Belge, à Evergem-Rabot, lez-Gand.



te hectares de sapins, d'un grand verger et de plaines de gazon pour y ériger le « Rustoord » sur les plans de l'architecte Stynen. D'une clarté remarquable les plans que nous reproduisons montrent que Léon Stynen domina aisément le problème. Leur simplicité et leur fermeté, leur valeur fonctionnelle s'expriment avec probité et force dans le rythme général et les détails de la bâtisse. Celle-ci est orientée au sud-est. Tous les locaux occupés par les enfants sont disposés de ce côté, lequel possède le meilleur ensoleillement. Seuls les locaux de service sont orientés au nord-est. Explorons rapidement le « Rustoord » ruisselant de clarté.

Voici au rez-de-chaussée un préau couvert entouré de châssis garnis de glace; devant ces châssis sont placées des balustrades de protection. Cette disposition permet aux enfants de jouer à l'abri des intempéries sans qu'ils soient privés du grand air et de la vue des bois. De grandes terrasses d'une superficie approximative de 300 m² le précèdent.

En passant par le préau on accède au hall, qui constitue une grande salle de jeux, et sur lequel donnent la salle d'attente et le bureau de la direction. Dans ce hall sont placés les vestiaires et lavatoires séparés par des écrans courbés.

Tous les châssis peuvent glisser les uns derrière les autres de façon à former en cas de besoin une vaste place de jeu composée des terrasses du hall et du préau couvert. La superficie de cet ensemble s'élève à 650 m².

Le hall tient au réfectoire dont les châssis également coulissants font communiquer cette salle avec les terrasses.

Derrière le réfectoire se trouve le quartier des locaux de service comprenant de spacieux offices et cuisines équipés de façon impeccable, une salle destinée au nettoyage des légumes, un économat pourvu de glacières et de silos, une buanderie et un local pour le repassage. A proximité des locaux de service l'architecte a très utilement prévu une salle de repos pour le personnel, avec vestiaire y attenant.

Revenant par le grand hall on gagne l'escalier conduisant aux étages; cet escalier étant réalisé à claire-voie ne forme pas un écran opaque. Près de cet escalier sont situées les armoires à jouets.

Deux vastes dortoirs de 35 lits chacun (celui de droite destiné aux filles, celui de gauche aux garçons) constituent l'élément essentiel de l'étage.

L'aération et l'ensoleillement furent ici spécialement étudiés. Toute la paroi vers le jardin est constituée de baies vitrées de 4 m. 50 de haut sur 7 m. de large, équipées de châssis coulissants « Panoramic » (Mylle), d'un fonctionnement remarquablement aisé et silencieux. Ces baies sont protégées par des stores extérieurs en toile jaune clair. Entre les dortoirs sont installés des lavabos et les vestiaires des enfants. Notons que les enfants passent d'abord par les vestiaires avant de gagner les dortoirs.

Du groupe des dortoirs et des vestiaires on gagne naturellement une grande terrasse (200 m²) destinée aux exercices de gymnastique matinale, par beau temps. Derrière les dortoirs, en communication avec les vestiaires est situé le spacieux et clair local groupant les bains de pieds, les bains-douches et les toilettes.

Au-dessus des lavabos et vestiaires de l'étage sont situées les chambres des surveillantes des dortoirs. La disposition de ces chambres, les larges baies vitrées des parois intérieures, un système d'écouteur électrique fonctionnant automatiquement permettent une surveillance parfaite.

Au même niveau sont aménagées une salle de bain et deux petites chambres d'observation. Il est à noter que les enfants malades ne peuvent séjourner dans l'établissement.

Au-dessus de la buanderie et de la salle de repassage et en communication directe avec celles-ci au moyen de l'ascenseur, sont situées les chambres de couture et la lingerie centrale. Elles sont de plain-pied avec les deux dortoirs et vestiaires.

L'ensemble de ces installations (réalisées avec soin par les entreprises anversoises Van der Straeten frères) couvre une superficie de 1.200 m² au rez-de-chaussée et de 500 m² à l'étage.

Cette maison de cure et de repos est conçue comme un grand home de vacances dont tout rappel d'école ou de clinique serait banni. De ce fait, la suppression radicale des corridors, la disposition très ouverte, la connexion directe et rationnelle des différents quartiers égayent et simplifient de manière étonnante sans jamais choquer. Partout l'on respire à l'aise, partout abonde la lumière, nulle part l'on ne trouve d'encombrement, de coins à poussières et à désordre. La précision la plus calculée semble réaliser sans effort une douce et pleine harmonie.

Il faudrait parler de la décoration très discrète, de la haute qualité de l'équipement, de la finesse constructive du « Rustoord ».

La construction en béton armé fut calculée avec justesse avec la collaboration de l'ingénieur Vereecke. Le plancher de l'étage, partie droite et partie gauche, est supporté par quatre poutres en cantilever appuyées sur 8 piliers. La partie centrale indépendante des parties latérales est de construction courante. A remarquer cependant que le plancher d'une superficie de 80 m² n'a que 25 cm. d'épaisseur, et qu'il est composé d'une série de poutres rapprochées de 30 cm. d'axe en axe, sans poutres secondaires.

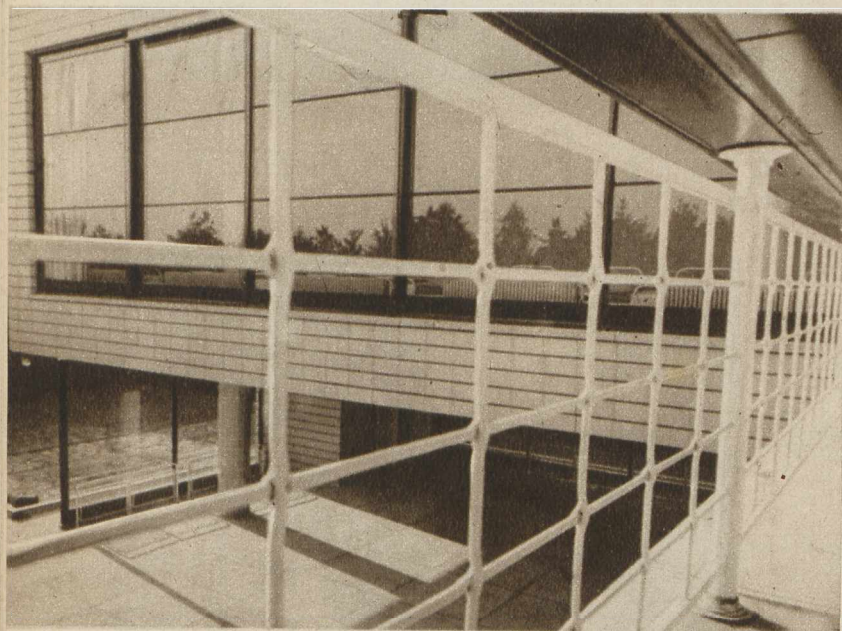
Examinons le détail des parements et pavements. Les façades sont revêtues de plaques en céramique de 20/40, de ton bis, placées à larges joints horizontaux. Vers l'allée d'accès, côté préau couvert, la vaste surface du pignon rectangulaire est parée de céramiques bleu-ciel d'un effet très aérien. Le même revêtement bleu est employé pour le balcon-terrasse de la chambre des surveillantes, lequel assure une vue directe sur la terrasse de gymnastique.

Le préau couvert et la terrasse à son niveau sont pavés de larges dalles de cailloutis formant un damier. Les locaux du rez-de-chaussée, hall compris, possèdent des pavements en céramiques. A l'étage les locaux destinés aux enfants sont revêtus d'un linoléum collé, de 3 mm. d'épaisseur. Les escaliers en acier et bois sont recouverts de caoutchouc, chaque marche possède un nez qui écarte tout risque de glissade.

Il faut noter encore la finesse des tonalités choisies par Stynen pour la décoration des parois pleines des dortoirs; l'esprit souriant et la réalisation très plastique de la petite décoration exécutée par Van Vlasselaer sur les paravents courbes des vestiaires; la conception de la chambre des surveillantes, qui possède en plus de ses deux cabinets de toilette et d'une terrasse commune, de petites terrasses de repos individuel ayant vue sur le bois; les couvre-murs en ardoise avec rigoles d'évacuation d'eaux pluviales prises dans le gros œuvre, principe assurant aux façades comme aux parois intérieures la netteté la plus complète.

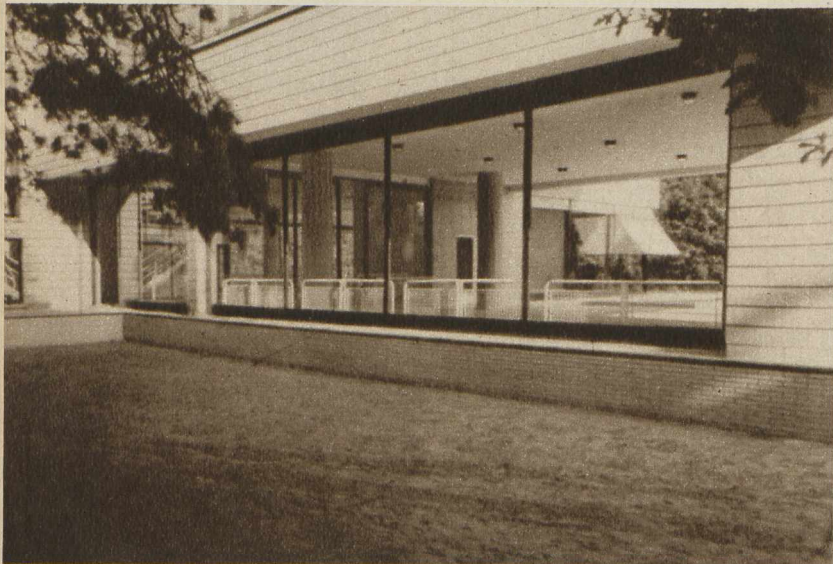
Il faut noter encore la finesse des tonalités choisies par Stynen pour la décoration des parois pleines des dortoirs; l'esprit souriant et la réalisation très plastique de la petite décoration exécutée par Van Vlasselaer sur les paravents courbes des vestiaires; la conception de la chambre des surveillantes, qui possède en plus de ses deux cabinets de toilette et d'une terrasse commune, de petites terrasses de repos individuel ayant vue sur le bois; les couvre-murs en ardoise avec rigoles d'évacuation d'eaux pluviales prises dans le gros œuvre, principe assurant aux façades comme aux parois intérieures la netteté la plus complète.

Vue vers le hall. Arch. Léon Stynen.
Le tracé des jardins et l'ornementation florale ont été conçus et réalisés par l'architecte de jardin Maurice Senecaut, chaussée de Bréda, 931, à Merxem-Anvers.



Le préau couvert et les baies vitrées du dortoir des garçons, vus de la terrasse de gymnastique. Arch. Léon Stynen.

Les puits artésiens, la distribution automatique et l'épuration de l'eau furent réalisés et installés par les Etablissements Empo, 11, Vieille Chaussée, Anvers. Tous les dortoirs sont équipés de matelas Simmons.





Un groupe de lavabos et d'armoires métalliques en laqué blanc des vestiaires.

Les installations de chauffage et de distribution d'eau chaude ont été réalisées par la firme Chauffage Central Ruppel, S. en N.C. Geeraerts et Goddevriendt, 28, rue du Cruchon, Anvers.

Les installations sanitaires ont été réalisées par la firme Van Peterssen, 10, rue Van Noort, à Anvers. Remarquez à l'arrière-plan du plafond les éléments en béton translucide « Simplex » des Verreries Nouvelles d'Aigremont, société entièrement belge, et fournis par L. Wenmaekers et J. Verhaert, 29, rue de Leescorf, à Borgerhout-Anvers, tél. Anvers 981.51, Bruxelles 26.54.61, Liège 213.76.

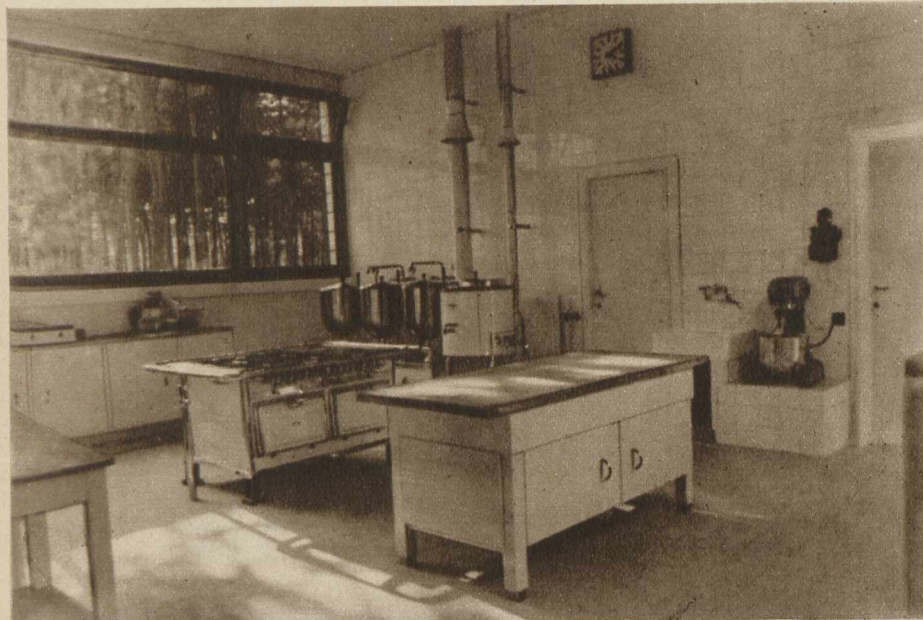
Le jeune architecte-jardiniste Maurice Senecaut a tracé, sur la demande du maître de l'œuvre, un jardin architectural en accord avec le caractère si équilibré de la bâtisse. Il se composera essentiellement de pelouses spacieuses, de chemins dallés, de mixed boards et de parterres floraux sobrement disposés.

Dans notre pays, où l'équipement sanitaire de l'enfance est encore si cruellement insuffisant, une création aussi complète que le « Rustoord » mérite l'attention et l'examen de tous ceux qui ambitionnent de servir les petits.

Les plans que voici, qui peuvent être dits « au service de l'enfance », possèdent une haute valeur d'affirmation moderne. Dans son unité et sa densité le « Rustoord », si simplement composé d'écrans de pierre et de verre entre lesquels s'organise la vie heureuse d'une collectivité d'enfants, est un NON catégorique opposé au soi-disant mouvement de repli que certains modernistes fatigués disent nécessaire. Au principe médiocre de l'évolution lente et progressive, n'oppose-t-il pas celui de l'affirmation quasi révolutionnaire, que donne à l'architecte viril la certitude d'une technique parfaitement possédée?

Il est émouvant qu'un Léon Stynen, dont l'intelligence est puissante, ait pu concevoir avec tant de saine précision un home destiné à cette enfance dont il dit « la pensée pure à un tel point que la comprendre est presque impossible ». Cette réussite n'exprime donc pas seulement une incontestable maîtrise: elle fait aussi la preuve de beaucoup d'amour pour ceux qui ont le droit de tout attendre de nous, et qui, trop longtemps et trop souvent, furent sacrifiés à des spéculations esthétiques et à des réactions de vanité personnelle.

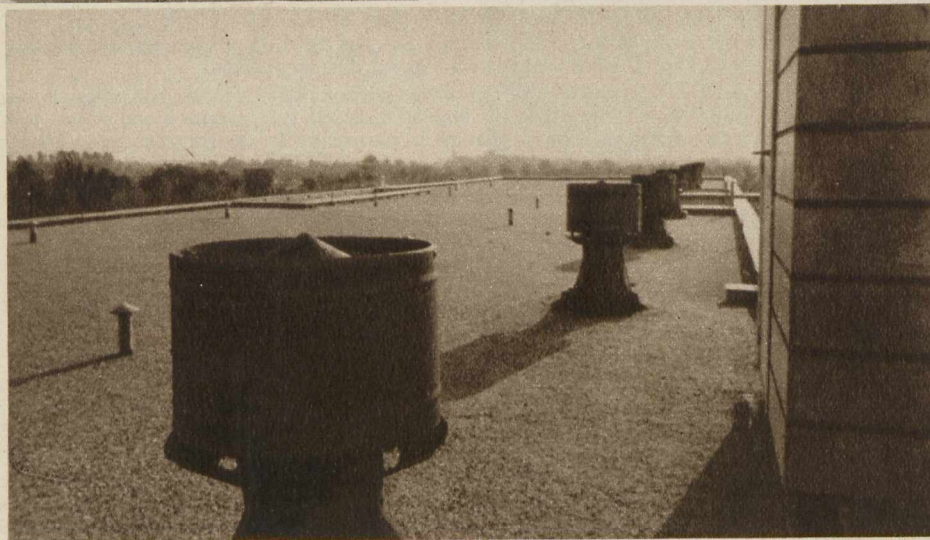
Pierre-Louis FLOUQUET.



Un aspect de la cuisine montrant les tables revêtues de métal « Monel » et les appareils de cuisson. Installateurs Veraneman, Anvers.

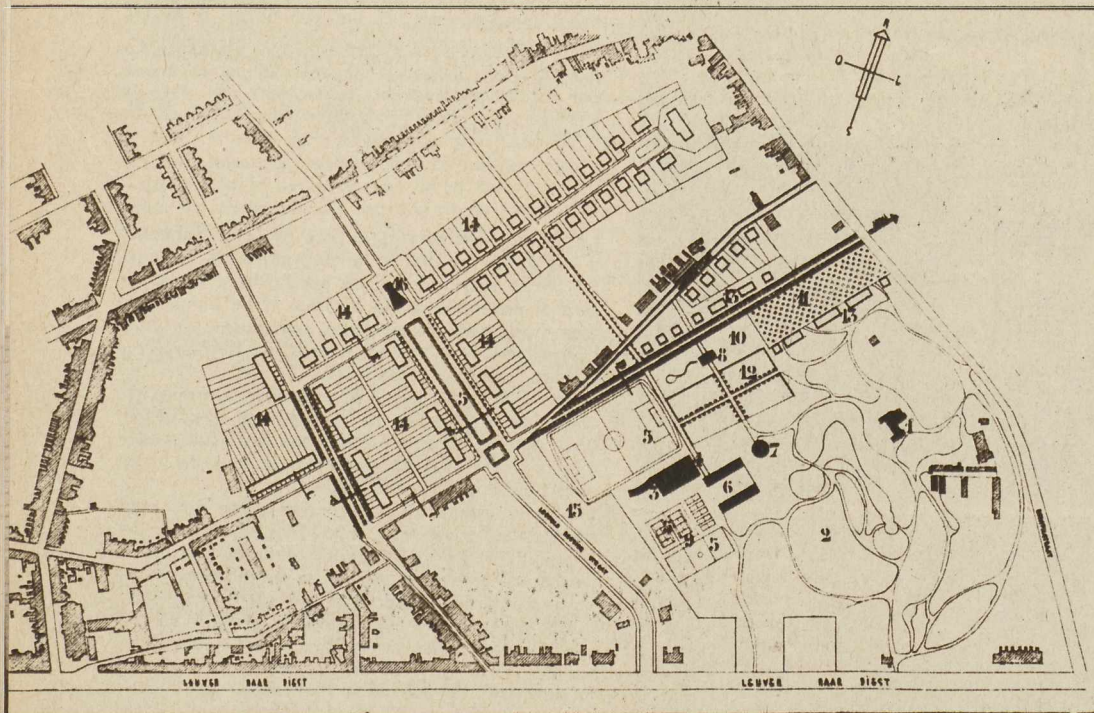
Les installations de la Cuisine et de la Buanderie ont été exécutées par la firme Veraneman S. P. R. L., 43, rue du Pavillon, Anvers, tél. 557.45, qui est spécialisée dans ce genre de travaux.

Les armoires de cuisine et tables sont du type Cubex et ont été exécutées par les Ets E.-J. Van de Ven, S. A. 4, Longue rue de l'Hôpital, à Anvers, tél. 239.54 (2 lignes).



Coin de toiture.

L'URBANISME PRATIQUE



Plan d'urbanisation du centre de la commune de Kessel-Loo. Regroupement administratif, organisation sanitaire, logements et centre commercial. Architecte-urbaniste Victor Bourgeois S. B. U. A. M.

Un exemple de regroupement communal : L'URBANISATION DE KESSEL LOO

INTERVIEW DE VICTOR BOURGEOIS, ARCHITECTE-URBANISTE, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ BELGE DES URBANISTES ET ARCHITECTES MODERNISTES

Notre collaborateur et ami l'architecte-urbaniste Victor Bourgeois étudie le regroupement de plusieurs communes. Nous l'avons interrogé sur les particularités de son plan d'urbanisation de Kessel-Loo (Brabant), lequel présente le triple intérêt psychologique, économique et technique qui signale chaque conception d'une inspiration vraiment sociale.

Petit pays composé de populations diverses et de langues différentes, la Belgique, nous dit Victor Bourgeois, doit tenir compte des particularités et des orgueils locaux. Ce respect du plus petit, du moins étendu, du plus faible s'exprime aussi d'ailleurs par la déférence que les pouvoirs publics montrent à l'égard des particuliers.

Cette double reconnaissance des plus modestes unités géographiques et des initiatives privées de tous genres détermine les possibilités de notre législation et la tactique du pouvoir exécutif qui prétend à une action durable: toutes les réglementations centralisatrices doivent être souples et la politique de la persuasion et du contrôle est préférable à celle du commandement et de l'exécution.

Ce caractère de notre psychologie a des inconvénients.

Jusqu'ici, il fut difficile de légiférer en matière d'urbanisme d'une façon décidée et nette. Les régions que trace la vie moderne n'arrivent pas à se constituer une vie administrative, organique et méthodique.

S'il faut que nous nous accommodions provisoirement des lois et des habitudes, du moins pouvons-nous entreprendre avec prudence et loyauté la transformation de régions particulièrement désignées pour servir dans l'avenir d'exemples convaincants et de ce fait de points d'appui pour un développement plus systématique d'une urbanisation régionale bien comprise, dont la forme la plus réaliste est celle du regroupement communal.

La règle générale admise étant d'accepter la diversité des applications, il advient que dans l'intérêt d'une région les pouvoirs fassent une douce violence au mécanisme habituel. Dans le cadre d'un remaniement général, si vivement souhaitable et dont l'avenir comprendra, j'en suis certain, la nécessité et le profond intérêt, il faut considérer chaque entreprise sous son caractère individuel. Contentons-nous, aujourd'hui, d'examiner les données du plan de Kessel-Loo.

Le problème est purement communal. L'éparpillement des constructions administratives et privées, l'existence d'un vaste territoire libre près du centre de la commune, suggéraient et commandaient un regroupement administratif réalisé urbanistiquement. Regroupement qui permettra de résoudre divers problèmes, d'organisation sanitaire, d'amélioration du logement, de réalisation d'un centre commercial unifié et vivant que pose toute commune dont la croissance fut laissée au hasard.

Le plan, très simple, touche à peine à ce qui existait, voies et constructions. Les dispositions nouvelles s'adaptent à la commune telle qu'elle fut modelée par le temps, mais elles utilisent les emplacements libres de façon à imposer d'un coup à la vieille agglomération un centre organisé, d'un caractère très actif et très plaisant, qui devienne en quelque sorte « régulateur ».

A l'est de la commune, l'acquisition d'une vaste propriété composée d'un parc et d'un château permit de doter Kessel-Loo d'une maison communale (1) convenable où seront également centralisés les locaux de la Commission d'Assistance Publique et d'un parc public (2) qui fera la joie de ses habitants.

Plus au centre et au nord-est est établi un groupe d'installations possédant une haute valeur sanitaire. Enumérons :

Un groupe de santé (3) comprenant visite médicale, vestiaires et douches servant à la fois pour les écoles, les usagers de la plaine de jeux et le public. Un bassin de natation (4) et une salle de gymnastique. Une plaine de jeux (5). Une école en plein air (6) pour enfants débiles. Une laiterie (7) possédant un réfectoire utilisable par les enfants des écoles, les usagers de la plaine de jeux et les vieillards. L'on y trouvera une cuisine centrale alimentant les maisons pour vieillards, les écoles, les plaines de jeux, le réfectoire de la laiterie et son salon de consommation. Un jardin d'enfants (8) ou école maternelle. Une plaine de jeux pour enfants (9). Plusieurs jardins scolaires (10). Un verger (11) et un potager (13) qui posséderont pour l'enfant une valeur didactique et que pourront soigner et entretenir les vieillards.

A proximité du verger sont prévus plusieurs groupes d'habitations minimum destinées à plusieurs couples de vieillards qui pourront y achever leur vie paisiblement, dans une bonne atmosphère de nature et de jeunesse.

Au centre même de ce quartier, sur le territoire libre, s'étendra une cité-jardin au tracé correct, dotée de plantations et construite avec un réel souci d'harmonie. Les voies qui ont été tracées sont larges et nettes. L'axe principal, orienté vers la chaussée de Louvain à Diest, est composé d'une esplanade où l'on trouve une plaine de jeux. A son sommet, sur une place assez vaste, sera bâti le centre commercial et la salle des fêtes de la cité-jardin. La rue Léopold Brosier, qui relie la cité à la chaussée de grande circulation, constituera fort utilement une zone de protection soumise à un règlement communal différentiel sur les bâtisses.

Toutes les installations posséderont évidemment le caractère rationnel nécessaire et le cadre général sera rendu aussi agréable que possible grâce à des plantations d'arbres et de plantes judicieusement établies. De leur côté les constructions auront un aspect moderne, précis, finement proportionné et de colorations douces au regard.

L'initiative des maisons de vieillards constitue une nette amélioration du sort des travailleurs ayant atteint l'âge de la retraite. Nous savons qu'un grand nombre de ces braves gens s'habituent mal à vivre à l'hospice et à rester inactifs. Une vie laborieuse, un indéfectible amour de leur liberté, les poussent à s'employer encore et à regretter le passé. En plus, ils sont très sensibles à la compagnie. N'est-il pas étonnant que l'on ait si peu tenu compte de cette psychologie? Séparant l'époux de l'épouse, les plaçant dans des hospices séparés, leur imposant une vie sans initiative, il semble que l'on ait cherché à écourter la durée d'un repos bien gagné.

A une technique aussi mécanique et pour tout dire si peu humaine, nous opposons celle de la libre vie des couples vieillards.

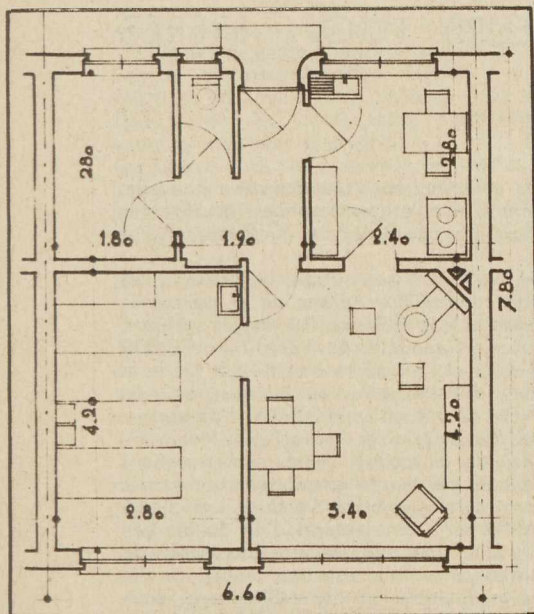
Au lieu de l'hospice, de petites maisons groupées, conçues pour être construites économiquement (25.000 fr.) et ne nécessiter qu'un faible entretien. Une salle commune, une cuisine, une chambre à coucher, avec lavabo, un water et un réduit forment tout le plan de ces pavillons exécutés en bons matériaux durables.

Ces habitations étant exécutées par blocs de 4 ou 5 logis, les habitants ayant outre leurs jardins individuels, le soin de l'entretien du verger et du potager, il semble qu'ils doivent trouver dans cette vie nouvelle le maximum d'agréments. Spécialement pour les journées d'hiver, une salle de réunion occupant le milieu d'un bloc a été prévue pour ces modestes habitants. Ils y trouveront des coins de jeux, de lecture et de causerie. Cette salle leur permettra également de recevoir leurs amis avec plus d'aisance.

Comme vous le voyez, jeunes et vieux trouvent leur part dans un regroupement communal bien compris... Or, ce qui peut être fait pour une commune peut être entrepris pour une province sans que l'on rencontre des difficultés insurmontables.

Puisqu'il faut que le pays travaille et qu'il s'équipe pour faire face à sa destinée, c'est à l'urbanisme qu'il faut demander le secret d'un meilleur avenir; félicitons l'administration communale de Kessel-Loo de l'avoir compris.

P.-L. FLOUQUET.



Plan d'une habitation pour vieillards. Ces logements sont bâtis par groupes de 4 et 5, à proximité du verger et du potager (13). Architecte-urbaniste Victor Bourgeois, S. B. U. A. M.

être construites économiquement (25.000 fr.) et ne nécessiter qu'un faible entretien. Une salle commune, une cuisine, une chambre à coucher, avec lavabo, un water et un réduit forment tout le plan de ces pavillons exécutés en bons matériaux durables.

Ces habitations étant exécutées par blocs de 4 ou 5 logis, les habitants ayant outre leurs jardins individuels, le soin de l'entretien du verger et du potager, il semble qu'ils doivent trouver dans cette vie nouvelle le maximum d'agréments. Spécialement pour les journées d'hiver, une salle de réunion occupant le milieu d'un bloc a été prévue pour ces modestes habitants. Ils y trouveront des coins de jeux, de lecture et de causerie. Cette salle leur permettra également de recevoir leurs amis avec plus d'aisance.

Comme vous le voyez, jeunes et vieux trouvent leur part dans un regroupement communal bien compris... Or, ce qui peut être fait pour une commune peut être entrepris pour une province sans que l'on rencontre des difficultés insurmontables.

Puisqu'il faut que le pays travaille et qu'il s'équipe pour faire face à sa destinée, c'est à l'urbanisme qu'il faut demander le secret d'un meilleur avenir; félicitons l'administration communale de Kessel-Loo de l'avoir compris.



Un aspect du parc (2) qui entoure le nouvel hôtel de ville de Kessel-Loo.

LA BRASSERIE DES ALLIÉS

A MARCHIENNE-AU-PONT

ARCHITECTE RENÉ DUBOIS

ENTREPRENEURS LIXON FRÈRES



Il ne s'agit pas de la construction d'une brasserie nouvelle, mais du développement d'installations devenues insuffisantes et de la reconstruction des bâtiments de quelques services importants.

Sous la forme coopérative qui fit son succès, la Brasserie des Alliés est une création récente. Le rythme de sa croissance fut si régulier et si puissant que moins de 20 années suffirent pour hausser sa production annuelle de 12.000 à 150.000 hectos. Actuellement celle-ci représente plus de 10 % de la production globale des 250 brasseries du Hainaut, soit en chiffres clairs 19 millions de bouteilles et 32.000 fûts par an. Ce succès étonnant est dû en premier lieu à l'excellent principe qui base l'activité de la société. Après amortissement les bénéfices sont attribués par moitié au capital social et par moitié répartis en ristournes sur les bières vendues. Les clients de la Brasserie des Alliés sont donc assurés d'un double bénéfice, ce qui est fort alléchant pour les gros marchands de bières. Une gestion intelligente, une direction tendue vers le perfectionnement des installations et des fabrications, soucieuse du meilleur bien-être des collaborateurs ouvriers, techniciens et employés, ont définitivement affermi la popularité de cette brasserie.

Les anciens bâtiments ne sont reliés aux nouvelles installations que par un tunnel servant à l'expédition des produits finis vers les services de manutention et d'expédition.

D'un côté des halls de brassage et leurs 4 chaudières d'une

Vue d'ensemble des nouveaux bâtiments de la Brasserie des Alliés, à Marchienne-au-Pont. Arch. René Dubois †.

(Photo R. Cuylits.)

Les travaux de gros œuvre, confiés aux Entreprises E. et L. Lixon frères, Sté Ame, à Marchienne-au-Pont, ont été réalisés dans les délais fixés de dix mois et à l'entière satisfaction de la direction de la Brasserie des Alliés.

Tous les châssis métalliques placés à la façade et aux différentes ailes des bâtiments sont fabriqués et placés par la S. A. Chamebel, de Vilvorde.



Aspect des nouveaux bâtiments vers l'entrée.

Au premier plan, l'aile des bureaux : au centre, la façade légèrement cintrée de la bottellerie ; à l'extrémité, la tour du château-d'eau. Arch. René Dubois †.

(Photo R. Cuylits.)

Tous les châssis métalliques placés à la façade et aux différentes ailes des bâtiments sont fabriqués et placés par la S. A. Chamebel, de Vilvorde. Briques de façade flammées, sablées, des Briqueteries Dauchot, à Gosselies.

Vue des toitures. En avant, la voûte légère de la cour couverte ; au fond, la toiture en cuivre et les aspirateurs d'air du système de ventilation.

Toutes les installations sanitaires furent réalisées par la firme Massinon Grégoire, rue de l'Ecluse, 18, Charleroi.

capacité de 1.000 hectos, les 47 caves de fermentation d'une capacité de 7.500 hectos, les 195 tanks de garde d'une contenance de 25.000 hectos, qui permettent de laisser la bière au repos et en amélioration pendant deux mois et demi, enfin les vastes salles d'approvisionnement en matières premières.

De l'autre côté, les nouveaux bâtiments, disposés autour d'une vaste cour couverte, comprenant une aile de bureaux, un service d'expédition, une salle de mise en fûts, une bouteilleuse et des quais.

La bouteilleuse modèle permet de nettoyer à la perfection et de capsuler 300 bouteilles à la minute, qui sont immédiatement dirigées vers le box des 20 camions de la brasserie (lesquels circulent régulièrement) et des quelques 250 camions des coopérateurs dépositaires, dont l'activité est interminable. D'accès facile aux camions, la cour couverte et ses quais ont les proportions d'usine que nécessite cette activité. D'autre part, la disposition rationnelle des boxes de vidanges et des bouteilles pleines permettent d'effectuer les chargements et les déchargements des camions dans des temps records.

La superficie totale des bâtiments nouveaux est d'environ 3.600 m², y compris celle de la cour couverte, soit à peu près la superficie de l'Hôtel de ville de Charleroi. La façade principale possède un développement de 60 m., celle de la rue de Nimal est longue de 40 m. La tour dépasse 40 m. de hauteur. Les fondations descendent à 3 m. 50 sous le niveau du sol. Plus de 3.000 m³ de béton armé et un volume égal de bonne maçonnerie sont entrés dans les constructions. Entamées au début de juin 1937, celles-ci furent heureusement terminées le 11 septembre dernier.

Les bâtiments nouveaux se divisent en trois constructions distinctes :

Les bureaux s'étendent en profondeur de la façade au fond du terrain. Ils comportent : les bureaux du directeur et des secrétaires, le service commercial et ses annexes, les salles de réunion, de banquet et dépendances, le tout relié par un ascenseur, une cage d'escalier principal, un escalier de service. Le bâtiment est éclairé par de vastes fenêtres donnant sur la rue et sur la cour. La toiture en béton armé est établie en plate-forme, pavée de carreaux genres Sarreguemines.

Des sous-sols rayonnent sous toute la surface. Cette partie des constructions est reliée, par une passerelle en maçonnerie et béton armé entièrement fermée, au bâtiment affecté à la mise en bouteille. Cette construction comporte, comme les bureaux, quatre étages reliés par deux escaliers et deux ascenseurs électriques.

Les salles du bas sont utilisées pour l'arrivée des bouteilles vides et le départ des bouteilles à expédier. Des camions viennent déverser leurs vidanges et faire leur chargement par la grande cour contiguë. Le dernier étage est affecté uniquement à la bouteilleuse et les dépendances.

La grande salle de la bouteilleuse est couverte d'une voûte en béton armé d'une seule portée, sans ancrage, renforcée à l'extérieur par des arcs portant sur les poteaux reliés à la carcasse du bâtiment.

Toute la construction est constituée par une ossature en béton armé avec remplissage en maçonnerie de briques, comportant des gîtages en béton armé plein avec poteaux intermédiaires dans les salles du bas.

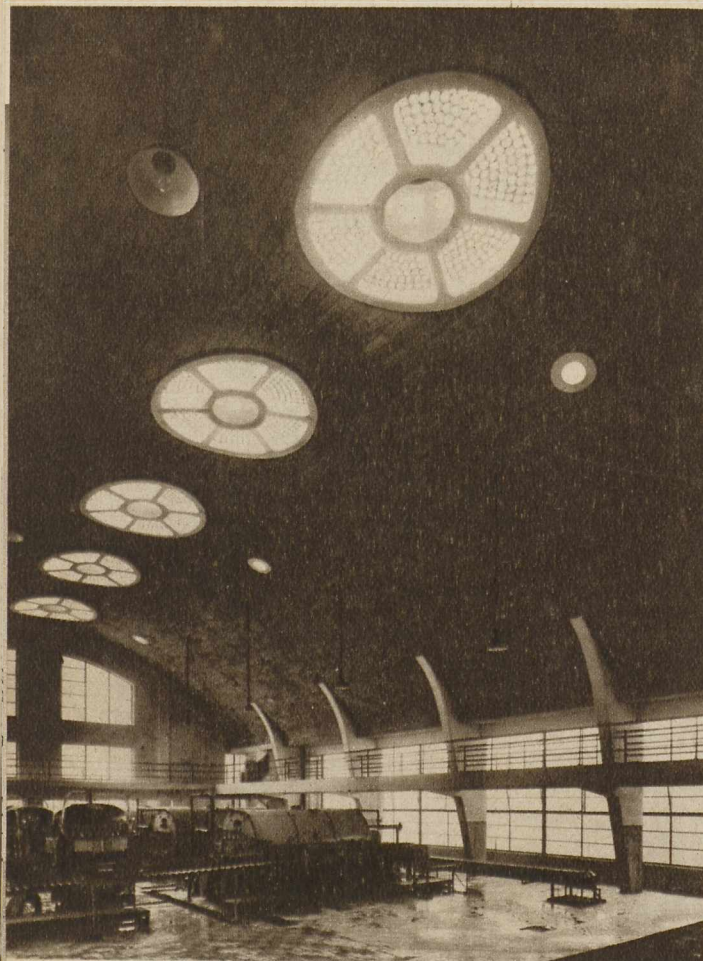
Cette salle mesure 33 mètres sur 22. La voûte est recouverte extérieurement d'une couche de cuivre et intérieurement de dalles en terre cuite « Tanagra ». Outre les vitrages très développés sur trois faces, il existe au sommet de la voûte des ouvertures circulaires avec cheminées centrales surmontées d'un appareil d'aspirateur d'air du type Cauchemont. Les ouvertures sont fermées par des dalles lumineuses.

Sur une travée de la voûte repose un angle de la tour qui termine en façade le grand bâtiment de la bouteilleuse. Cette tour, qui comporte des étages destinés à divers usages, supporte à sa partie supérieure deux réservoirs à eau destinés au lavage des bouteilles et contenant 7.000 hectos.

Une horloge à trois cadrans et des inscriptions éclairées au néon complètent la haute silhouette. La salle de dégustation et la terrasse, établies à son sommet, permettent d'admirer confortablement le remarquable panorama que l'on y découvre.



L'entrée principale de l'aile des services administratifs. A droite, la salle du Conseil, à gauche, le quartier des bureaux. (Photo R. Cuyllits.)
Tous les travaux de carrelages ont été exécutés par la firme Vve Armand Pire & Fils, 67, rue Robert Fesler, Marchienne-au-Pont.
Tous les revêtements en faïence et céramique proviennent de la S. A. Cérabel, de Pavillons-Florennes; les pavements en flammé jaune et noir, de la S. A. des Carrelages du Centre, à La Louvière.
Le hall de la brasserie a été pavé en Asphalt-Blocks, de la Sté Ame Asphalt-Block-Pavement, à Lessines.



Les façades sont construites en briques de façade spéciales des briqueteries Dauchot, de Gosselies. Seule la partie centrale de la façade principale, qu'encadrent la grande tour et l'avant-corps de l'entrée, est exécutée en pierres reconstituées fournies par la firme Marbragglo, de Montigny-le-Tilleul. Une grille de clôture, sur socles en pierres de taille, enferme la partie de façade placée en retrait entre les avant-corps.

Le troisième corps de bâtiment, qui, comme l'extrémité de la brasserie, aboutit à la rue de Nimal, s'étend le long de la cour intérieure.

Il comporte deux étages où se trouvent des cuves, des machines frigorifiques et tout le matériel destiné à remplir les tonneaux après leur nettoyage.

La cour intérieure est couverte par une voûte en béton armé de faible épaisseur, également avec nervure supérieure et tirants. La portée est de 22 m. et la longueur de 40 mètres. Trois grands panneaux formés de dalles lumineuses distri-

La voûte légère en béton de la cour couverte. Les très intéressantes baies cintrées en béton translucide sont exécutées à l'aide d'éléments « Practic Light » des Verreries nouvelles d'Aigremont, fournis et placés par L. Wenmaekers et J. Verhaert, 29, rue de Leescorf, Borgerhout-Anvers, tél. Anvers 981.51, Bruxelles 26.54.61, Liège 213.76.

Dans toute brasserie, les installations frigorifiques et les isolations ont une importance primordiale. Aux « Alliés », la centrale frigorifique comporte trois compresseurs d'ammoniaque, dont deux compresseurs verticaux Lebrun de 200.000 frigories/heure. Indépendamment de cette centrale à haut rendement, il existe pour la réfrigération de certaines caves et du soutirage, trois installations entièrement automatiques Lebrun, dont deux de 40.000 frigories/heure et une de 5.000 frigories/heure, réalisées par les Établissements Lebrun, à Nimy.

Signalons, d'autre part, que les Établissements Désiré Mendiaux, à Marchienne-au-Pont, ont exécuté les isolations d'un magasin à houblon, d'une salle de fermentation, d'une cave de soutirage, d'une cave de foudre et de filtration et de deux salles de garde ; travail qui nécessita 10.000 m² de plaques de liège. Furent également isolés par Désiré Mendiaux, 250 mètres courants de tuyauteries à vapeur, au moyen d'ouate de verre en coquilles, 500 mètres de tuyauteries frigorifiques et 300 mètres de tuyaux à bière, au moyen de coquilles en liège expansé pur. L'ensemble de ces isolations fut effectué dans les délais prescrits et à l'entière satisfaction des techniciens de la brasserie.

La voûte en béton armé de la brasserie. Les rosaces translucides ont été établies à l'aide de verres ronds « Practic Light », des Verreries nouvelles d'Aigremont, société et produits belges. L'excellente réalisation des rosaces au centre desquelles sont placés des aspirateurs est l'œuvre des spécialistes L. Wenmaekers et J. Verhaert qui fournirent également les éléments de verre utilisés. Bureaux : 29, rue de Leescorf, à Borgerhout-Anvers, tél. Anvers 981.51. Bruxelles 26.54.61 et Liège 213.76.

buent à l'intérieur un éclairage suffisant. Ils ont été établis par la firme Wenmaekers et Verhaert, de Borgerhout.

Tous les bâtiments comportent des sous-sols servant à l'emménagement des caisses et matériel divers. Il s'y trouve des citernes pour les réserves d'eau. Comme nous l'avons vu, ils communiquent par un large souterrain long d'une centaine de mètres avec les anciens bâtiments, en passant sous la rue Léopold Vasse.

L'aspect extérieur des nouveaux bâtiments est impressionnant. La brasserie et la tour possèdent un prestige architectural indiscutable. Sans doute eussions-nous souhaité un peu plus de rigueur encore, mais il est superflu d'ergoter au sujet de quelques détails. La tour, qui n'est d'ailleurs qu'un château d'eau, est très agréable, et il faut louer l'architecte de ne pas lui avoir donné une forme trop industrielle.

L'ensemble, plans et façades, se signale essentiellement par une double recherche d'ordre et d'élégance, c'est-à-dire par une double volonté d'efficacité et d'harmonie. Qu'il s'agisse de l'aspect extérieur, des bureaux, de la salle du conseil, des dégagements, des locaux d'hygiène ou de production, les mêmes soins produisent le même résultat rationnel et plaisant.

Il est humainement regrettable que le maître de l'œuvre, le sympathique et très talentueux architecte René Dubois, de Marchienne, ait été tué en novembre dernier dans un tragique accident d'automobile.

Si son projet fut respecté, si l'œuvre bien commencée fut achevée fidèlement par les entrepreneurs E. et L. Lixon, de Marchienne, dont les prestations furent excellentes, il n'en reste pas moins vrai qu'un stupide imprévu a privé le Hainaut d'un jeune architecte dont on pouvait beaucoup attendre.

Parmi les techniciens qui collaborèrent avec M. René Dubois, signalons le bon ingénieur Jules Clauses, qui sut résoudre avec aisance les difficiles problèmes posés par la résistance des voûtes de la brasserie et de la cour couverte, ainsi que le bureau « Securitas » qui assura le contrôle de tous les calculs et des conditions de stabilité.

Pierre GILLES.



Aspect de l'immeuble. Arch. Prosper Fricke.

(Photo Finitra.)

Entrepreneur René Gillion, département travaux industriels, chaussée Saint-Pierre, 375, Bruxelles, tél. 33.57.15.

Tous les carrelages en faïence et céramique ont été fournis et placés par M. A. Delporte, 16, rue Bissé, à Bruxelles, tél. 21.32.22.

Les châssis, vitrines métalliques des façades principales et postérieures ont été fournis par Acométal, L. Lelubre, au Rœulx.

IMMEUBLE DE RAPPORT A BRUXELLES

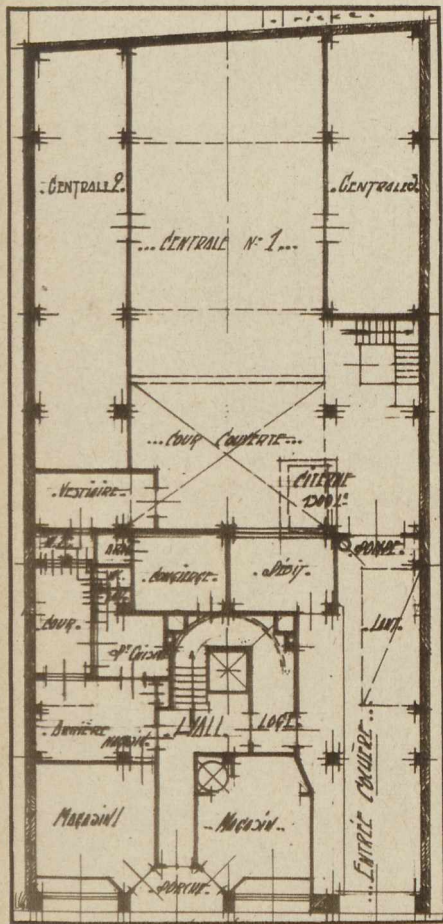
ARCHITECTE PROSPER FRICKE

L'apparition d'immeubles de conception moderne, sobres et souvent plus élevés que les bâtisses anciennes, surprend toujours dans les rues étroites des vieux quartiers. On admire leur puissance, leurs baies d'éclairage largement ouvertes aux rayons solaires. Mais en mesurant leur hauteur et l'ampleur de leur ombre portée à la largeur médiocre des chaussées l'on ne peut s'empêcher de songer qu'au lieu de créer plus d'espace leur multiplication rendra plus obscures et plus étouffantes les artères de certains coins vétustes de notre ville.

Ceci se vérifie avec la transformation de la rue de Malines, laquelle paraît sensiblement plus étroite depuis la reconstruction et l'exhaussement de plusieurs immeubles commerciaux, en tenant compte bien entendu du surplus d'agitation suscitée dans cette artère centrale par l'activité d'un nouvel établissement de spectacles.

Rue Zérézo, sur le flanc de la gare du Nord, ce danger n'est pas encore menaçant. Considérons pourtant qu'un immeuble comme celui que vient de construire l'excellent architecte Prosper Fricke, possède une activité trois fois plus importante que celle de la bâtisse qu'il remplace. A ce point, il est bon de constater de quelle excellente façon ce technicien sut combiner des locaux de destination aussi différente que ceux d'un magasin de vente, de dépôts, d'habitation, de bureaux, de soins dentaires sans abandonner à l'inutilité le moindre centimètre carré de surface.

Le propriétaire, négociant en tabacs manufacturés, à l'étroit dans un immeuble peu confortable, entreprit sa modernisation et son agrandissement. Honnêtement, ayant formulé son programme, il laissa à son architecte le soin d'assurer la mise en valeur et la rentabilité de la surface et du cube non utilisé par son exploitation. Le terrain ayant 14 m. de façade pour une profondeur de 28 m. devait être utilisé au maximum.



Le rez-de-chaussée groupe une entrée cochère pour les marchandises et les clients de demi-gros. Le fond du terrain est aménagé en dépôt et comprend un débit pour les acheteurs, une centrale pour l'expédition, une centrale pour les articles de fumeurs, un autre pour les tabacs et cigares et trois étages de locaux destinés à l'emmagasinage des réserves. Ajoutons les locaux de service et d'hygiène indispensables: caves, remise pour accessoires, vestiaires, réfectoires, lavatory, w. c., monte-charge, etc. L'avant du terrain compte deux magasins indépendants avec logements, une entrée pour les étages avec loge et logement pour un concierge.

Les 1^{er} et 2^{me} étages possèdent en façade deux couples de bureaux disposant chacun d'un hall indépendant et une salle d'attente; et deux bureaux avec w. c. et lavabos.

La partie arrière de ces étages réunit les locaux d'administration du propriétaire: au total, quatre bureaux, deux salles d'attente, deux vestiaires, deux w. c., deux lavabos, des armoires bibliothèques encastrées, etc.

Le 3^{me} étage comporte une clinique dentaire, permettant de traiter dix patients, plus deux lavabos, w. c. et hall d'entrée.

Les 4^{me}, 5^{me} et 6^{me} étages comprennent chacun deux appartements isolés de la cage d'escalier par un hall spacieux desservant toutes les places, prenant son jour sur une cour intérieure. Chaque appartement dispose d'un living avec sitting, deux chambres avec salle de bain, un vestiaire, un w. c., un office, une cuisine avec terrasse, vide-poubelle, monte-plats, réduits et diverses armoires.

Les sous-sols enfin disposent des caves à charbon et autres locaux accessoires, le tout desservi par ascenseur, monte-charge et monte-poubelle.

Il est à remarquer que tous les locaux sont aérés et éclairés de manière directe.

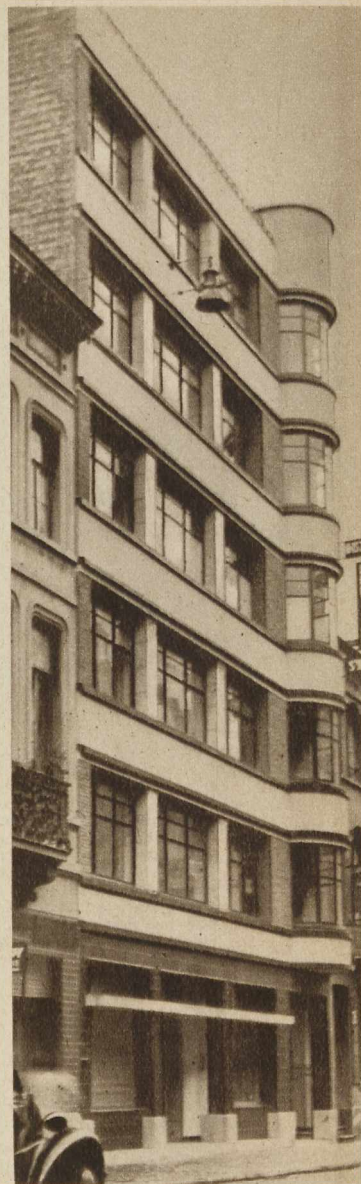
La façade possède un caractère assez industriel et commercial.

Cependant, une combinaison de céramique, de briques et de pierre reconstituée lui donne un aspect à la fois lumineux et coloré des plus sympathiques.

Il est à signaler que les appartements des 4^{me}, 5^{me} et 6^{me} étages ont été conçus de façon à pouvoir se transformer en bureaux, couplés, du type de ceux des 1^{er} et 2^{me} étages.

L'entrée cochère servant aux camions et aux clients possède une allée spéciale en surélévation destinée aux piétons. Les entrées des caves à charbon sont situées au centre de la piste réservée aux autos.

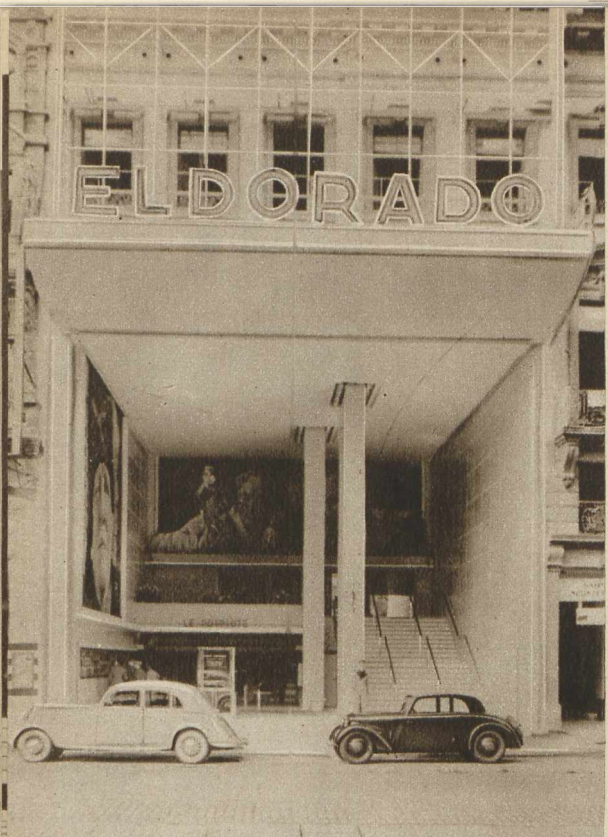
L'entreprise générale du dit bâtiment fut assumée par le Département Industriel des Entreprises René Gillion, dans le temps de 275 jours ouvrables prescrit par le cahier des charges et malgré les intempéries subies durant l'hiver.



Plan du rez-de-chaussée. Arch. Prosper Fricke.

Briques de façade Dieren bronzées, fournies par Kessels, 1-5, quai des Usines, Bruxelles.

L'ascenseur pour locaux et les monte-charge de service ont été construits et installés par la Société Anonyme « Ascenseurs E. Thiery », 35, rue de la Violette, Anvers.



LES TRANSFORMATIONS DU CINEMA ELDORADO

ARCHITECTE LÉON STYNEN — COLLAB. GROSEMANS

L'« Eldorado », à Bruxelles, est exploité par la société qui fit construire, à Anvers, le cinéma « REX », considéré à juste titre comme l'un des plus parfaits d'Europe. Nos lecteurs se souviendront que nous avons publié dans notre numéro 37 une description de cette œuvre maîtresse de l'architecte Léon Stynen.

Contrairement au « Rex », créé de toutes pièces, les remaniements de l'« Eldorado » portent essentiellement sur l'extérieur et les dégagements de l'établissement: façade et marquise, hall de publicité et guichets, foyer et vestiaire, escaliers vers les galeries, etc...

Dans l'esprit des protagonistes ces transformations avaient, avant tout, une utilité publicitaire. Il importait d'ouvrir vers la place de Brouckère une entrée si puissamment attractive qu'elle fixât irrésistiblement l'attention des passants.

L'architecte Stynen choisit donc la plus large mesure. Non seulement l'entrée nouvelle est monumentale, mais elle constitue vraiment un prolongement naturel de la place.

Haute de deux étages, surmontée d'une marquise majestueuse, l'entrée et son hall sont lambrissés de larges dalles de granilithe poli, du même ton que les carrelages du pavement et les marbres de l'escalier.

Cinéma Eldorado, à Bruxelles. Arch. Léon Stynen; collaborateur Grosemans.

(Photo S. Stone.)

Une ossature métallique remplace l'ancienne ossature en béton. Celle-ci, de même que la charpente métallique de la marquise et celle du panneau réclame qui la surmonte, ont été exécutées par les Ateliers de Constructions de Mortsel et Établissements Geerts & Van Aalst Réunis, à Mortsel.

Les deux puissants piliers de soutènement sont parés de granilithe, et surmontés de gorges éclairantes. Le pilier d'avant porte une horloge électrique à cadran de cuivre oxydé.

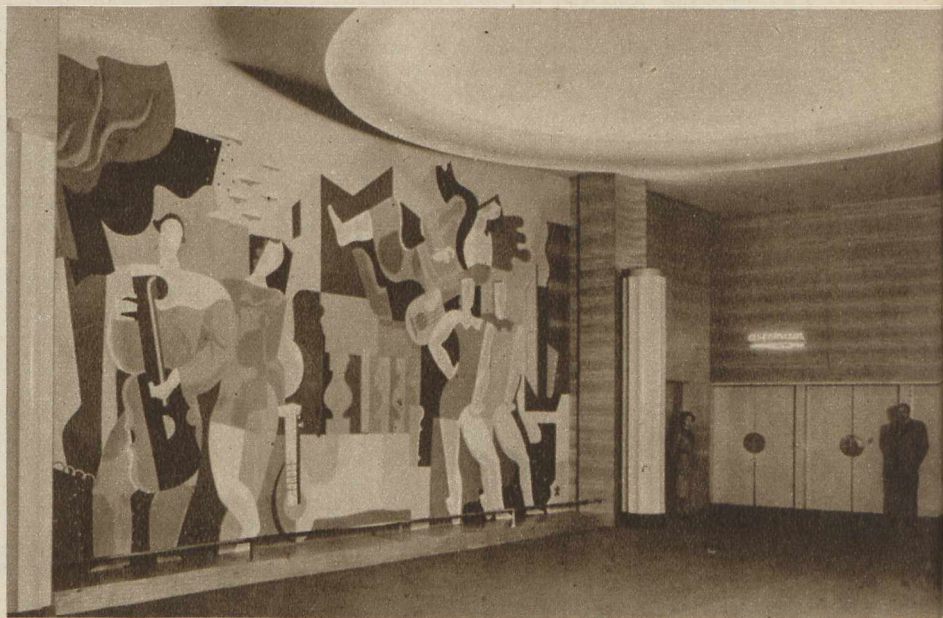
Une rampe lumineuse trace une ligne étincelante à la base de la marquise. Le sommet de celle-ci, de face et sur les côtés, porte des enseignes dont les lettres métalliques sont illuminées par trois traits au néon, deux rouges et un bleu.

Cette intensité lumineuse, les immenses pan-

Le grand panneau décoratif du foyer de l'Eldorado, conçu et exécuté par le peintre Van Vlasselaer. (Photo S. Stone.) Les tapis et tentures ont été fournis et placés par la firme H. Michiels-Delie, 20, rue des Tanneurs, à Anvers.

Le vestiaire et son décor peint par Van Vlasselaer. (Photo S. Stone.)

Les lambris, d'un bel aspect décoratif, n'ont pas moins de 5 m. de hauteur. Ils ont été fournis par les menuiseries Mylle, 189, av. de la Reine, à Bruxelles. Ces ateliers ont également ouvert, dans le même bois, les colonnes galbées, les plafonds, les paravents, diverses plaques décoratives, les cache-radiateurs, l'encaissement de l'ascenseur, les revêtements des portes d'entrée, etc.



neaux de publicité, les ensembles photographiques disposés dans de longues valves horizontales à montures métalliques, agissent énergiquement sur les promeneurs qu'ils guident d'attrait vers la caisse en glace polie. Les mains courantes de la caisse et les rampes d'escalier sont en chromé.

Le foyer est accordé à l'échelle de l'entrée. Au delà de ses portes vitrées l'on trouve un éclairage indirect permanent d'une bonne vertu décorative. L'élément principal n'est autre qu'une large gorge centrale de forme circulaire.

Le vestiaire légèrement courbe est décoré d'un panneau peint par Van Vlasselaer, placé entre deux tentures. C'est une composition d'un style néo-cubiste, combinant de façon très plastique des guitares, cartes à jouer, rubans, arbres, nuages dans une harmonie délicate de nuances roses et grises.

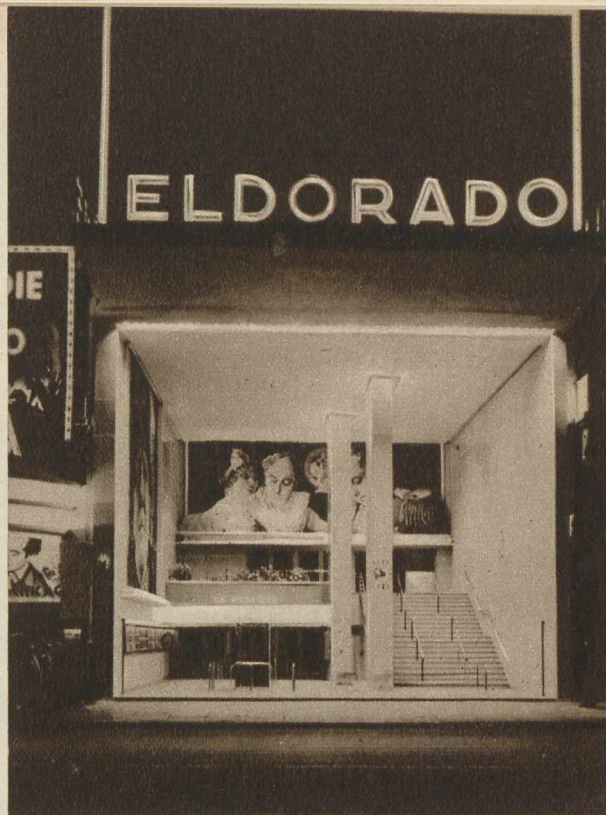
A gauche, face au vestiaire, une paroi reçut un autre panneau décoratif de Van Vlasselaer, d'une technique impeccable. Il montre des arlequins et funambules aux silhouettes hardiment stylisées, peints dans une gamme plus soutenue, comme l'exigeait l'importance de la composition. Une moquette rouge couvre totalement le sol du foyer et des dégagements.

Les particularités constructives de cette réalisation sont des plus sobres. L'ossature en béton de l'ancienne entrée et de ses halls a été remplacée par une ossature métallique exécutée à l'aide de profilés spéciaux.

Son montage, de même que celui de la charpente métallique de la marquise, fut exécuté en un temps minimum par les Ateliers de Construction de Mortsel et Etablissements Geerst et Van Aalst réunis, à Mortsel. Les enseignes au néon et les indications lumineuses du hall ont été exécutées par les ateliers « Néorec », à Anvers. La décoration métallique en nickelé chromé brillant, si heureusement appliquée au guichet, aux garde-corps, rampes d'escaliers, encadrements de vitrines à portes glissantes, menottes et plinthes de portes, mains courantes et qui donne à l'ensemble de l'ouvrage son aspect moderne et de rare sobriété, a été exécutée par les ateliers de la S. A. Métaux Galler, à Anvers.

Ajoutons que la hampe métallique qui surplombe sensiblement l'alignement assez régulier des constructions avoisinantes, porte une étamine publicitaire.

L'ensemble de ces transformations qui posait un délicat problème de résistance



Aspect de la nouvelle entrée de l'Eldorado, aux heures nocturnes. (Photo S. Stone.)

L'enseigne réalisée en trois tubes dont deux rouges et un bleu, ainsi que toutes les indications du hall et les textes, sont faits en tubes de néon, par les Ateliers « Néorec », S. A., 25, rue Solvyns, à Anvers.

L'entreprise générale des travaux de transformation de l'Eldorado fut assumée par les entreprises Van der Straeten, rue de l'Empereur, à Anvers.

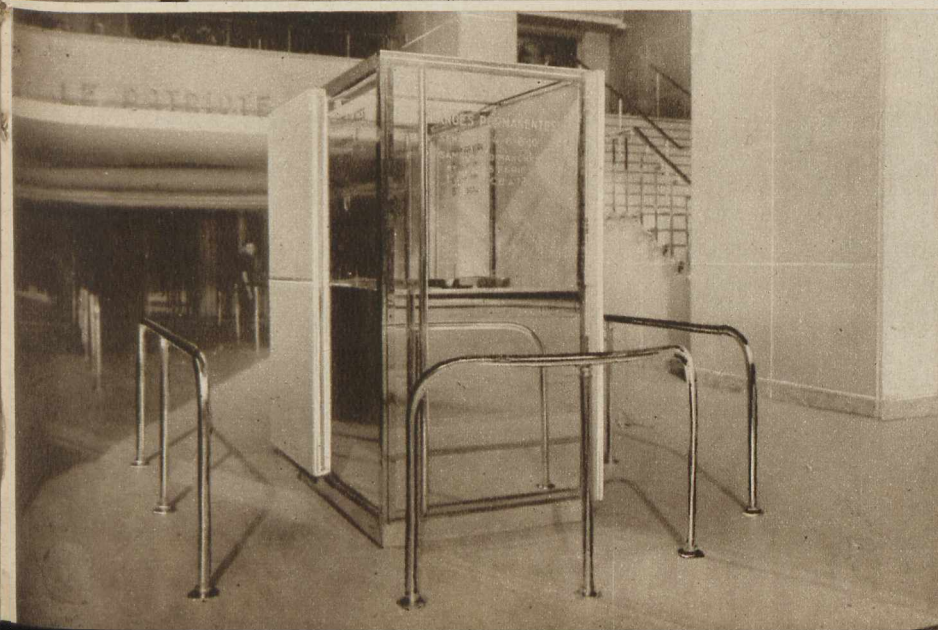
fut effectué en quatre semaines, en large partie grâce au bon aménagement du chantier et à la technique réaliste et méthodique de l'entrepreneur Van der Straeten.

Étant donné que la société exploitant l'« Eldorado » détient l'immeuble en location et qu'elle entreprit ces importants travaux à ses risques et périls, l'on comprendra qu'elle possède en son architecte la confiance la plus absolue. Avouons-le, celle-ci ne pouvait être mieux placée.

Pierre GILLES.

Le grand escalier de l'Eldorado et l'horloge électrique face à la place. (Photo S. Stone.) Les escaliers et carrelages en marbres ont été fournis et placés par la maison L. Verlinden, 19, rue Van Beethoven, à Anvers.

La caisse en glace polie, chromé et granilite. Les plaques de revêtement en granilite du grand hall ont été fabriquées par la firme Tegelfabriek Vande Walle, rue du Transvaal, 30, à Anvers. Usine à Roulers. (Photo S. Stone.) Tous ces chromés des rampes, mains-courantes, garde-corps et montures de la caisse et des valves publicitaires ont été fournis par la S. A. Métaux Galler, avenue d'Italie, 22, à Anvers.



LES NOUVELLES INSTALLATIONS D'HYGIÈNE DES USINES DE BRAINE-LE-COMTE

ARCHITECTE VICTOR BOURGEOIS, A BRUXELLES

L'amélioration des conditions de travail des ouvriers, et spécialement de leur hygiène, intéresse tous les directeurs d'entreprises, la nouvelle doctrine du travail, basée sur la psychotechnie, ayant démontré que le travailleur sain et de bonne hygiène possède le rendement le meilleur et le plus sûr.

De nombreuses sociétés minières, métallurgiques et autres perfectionnent

les locaux destinés au personnel administratif et ouvrier. Tandis que l'on construit pour les premiers bureaux mieux disposés, plus clairs et mieux aérés; pour les seconds, l'on perfectionne les dispositions de facilité et de sécurité du travail, l'on améliore les vestiaires, les réfectoires, les installations sanitaires.

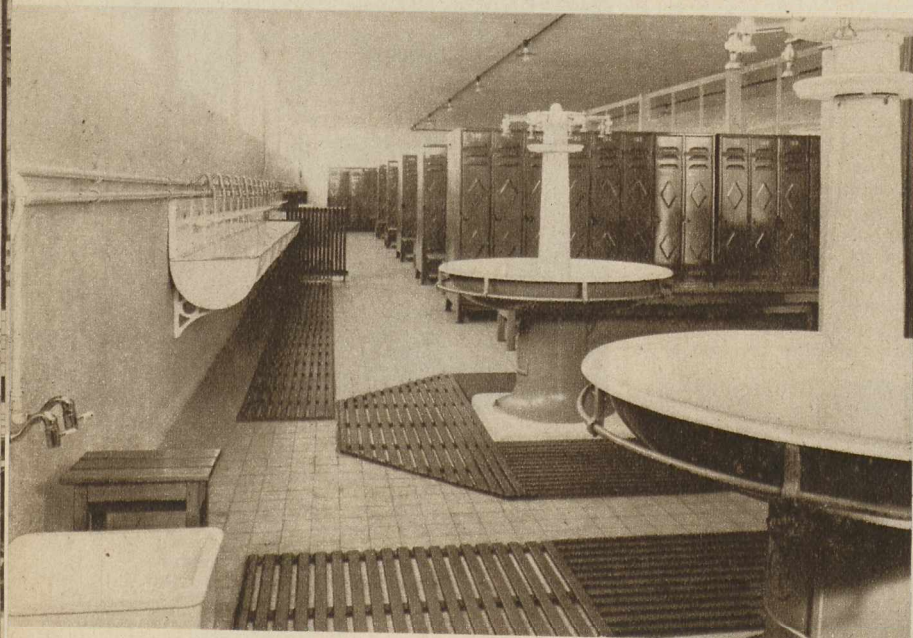
La S. A. des Usines Métallurgiques de Braine-le-Comte, productrice de voitures et wagons de chemin de fer, de grues et de ponts roulants, entreprit récemment de déplacer et de moderniser ses installations.

Il s'agissait de transporter celles-ci de l'autre côté de la ligne de chemin de fer, sur un terrain plus vaste, permettant le développement ultérieur des usines vers la campagne et assurant une meilleure position par rapport au rail.

D'après les plans de l'architecte Bourgeois, les techniciens de l'usine construisirent un vaste bâtiment en charpente métallique destiné aux réfectoires, vestiaires et installations sanitaires. Bâtisse correcte, sans recherches esthétiques, rendue agréable par la qualité et l'exactitude des proportions.

Incessamment sera mis en chantier le nouvel immeuble des bureaux, grande cage de verre à ossature métallique, hourdis en béton et membranes en briques légères.

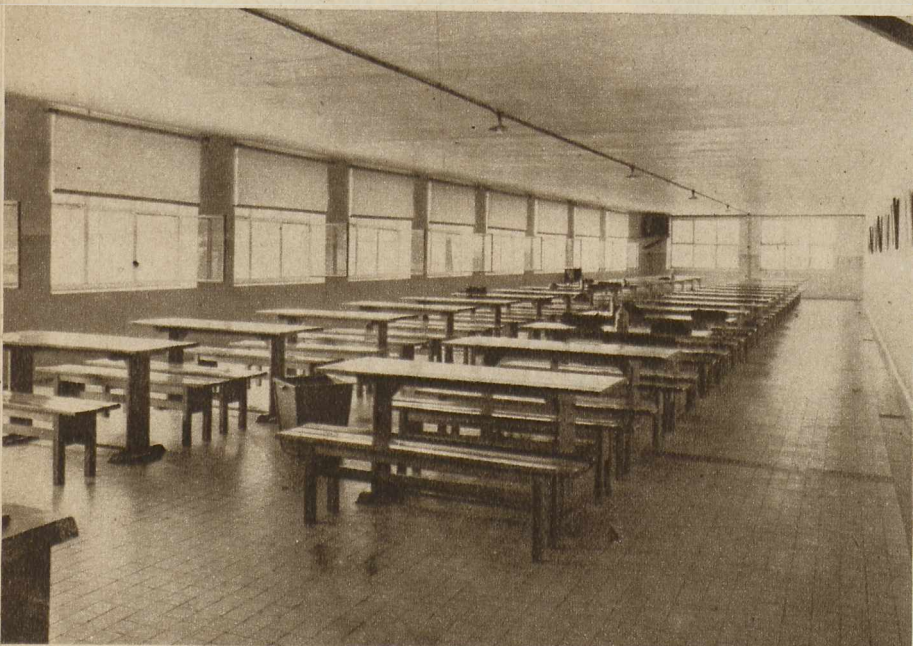
Le bâtiment des vestiaires et sanitaires est conçu pour l'usage de 400 ouvriers. Il comporte 400 armoires métalliques pour les vestiaires, plusieurs lavabos muraux disposant de 54 places, plusieurs lavabos ronds (pour demi-douches) disposant de 32 places, 6 pédiluves, 14 douches, 12 urinoirs et 6 waters alimentés en eau chaude par un chauffe-eau électrique SEM à accumulation de 1.500 litres. En outre, l'usine proprement dite comporte une dizaine de lavabos individuels, autant d'urinoirs et 6 waters.



Vue d'ensemble des vestiaires. Arch. Victor Bourgeois. (Photo Lumière, Bruxelles.)
Les installations d'épuration des eaux résiduaires des pavillons sanitaires ont été exécutées suivant les procédés de traitement biologique de l'Assainissement Rationnel Belge, 9b, rue Louis Hymans, à Bruxelles.

Les carrelages ou grès céram sont de fabrication « Cérabel », S. A., 9, rue de Namur, à Bruxelles, tél. 12.16.60.

Tous les appareils sanitaires courants et spéciaux de cette installation ont été fournis par les Etablissements Vits, rue Haute, 279-281, à Bruxelles, tél. 11.75.84 - 12.75.84.

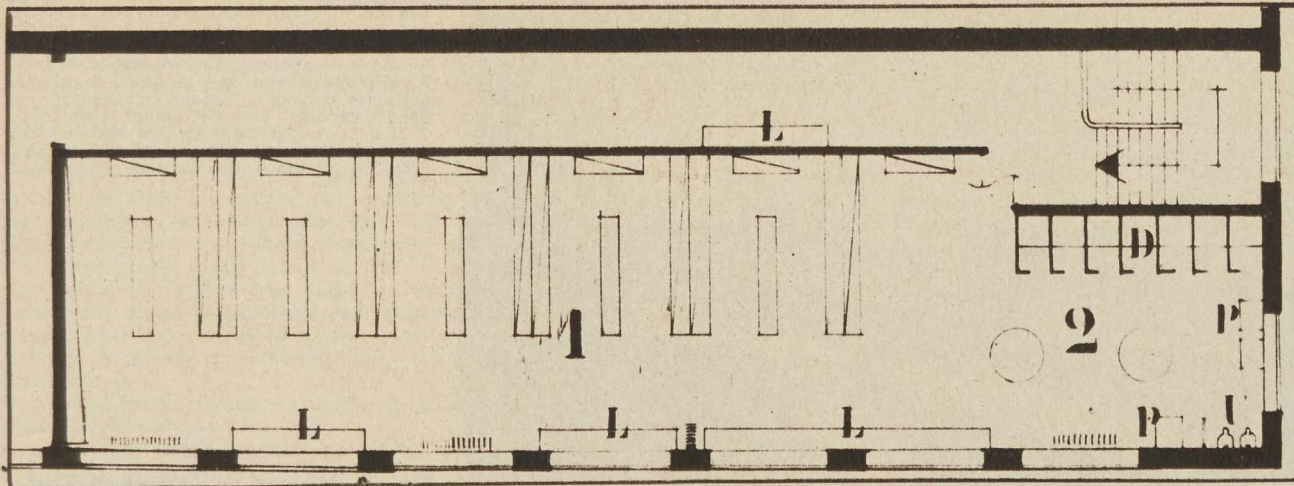


Vue d'ensemble du réfectoire. Arch. Victor Bourgeois.

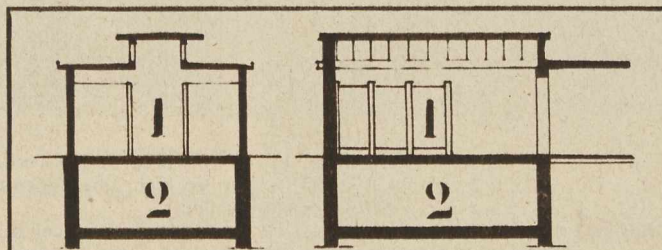
(Photo Lumière, Bruxelles.)

L'entreprise générale a été assumée par la société en nom collectif De Handschutter et Abts, 29, rue Delfosse, à Manage.

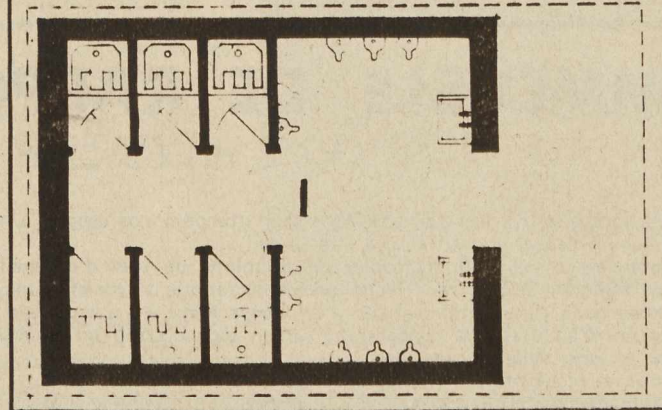
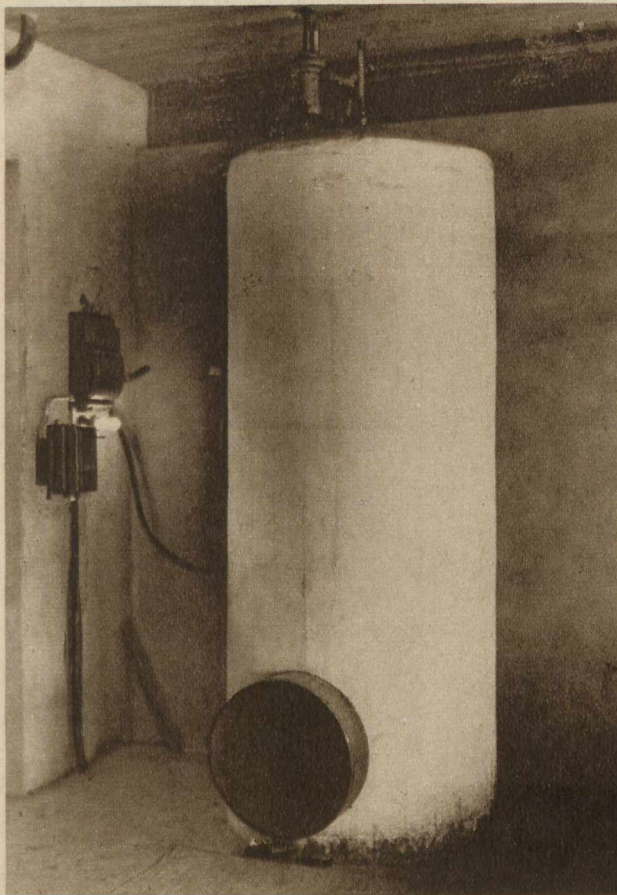
Tous les carrelages ont été fournis et placés par la maison Willem Van Liebergen, 373, chaussée de Louvain, Bruxelles, tél. 15.73.85.



Plan d'équipement du bâtiment : 1. Vestiaire; 2. Sanitaires; 3. Douches; 4. Lavabos; P. : Pédiluves; U. : Urinoirs.



Le poste sanitaire, à l'extrémité opposée des usines : 1. Installations sanitaires; 2. Fosse septique.



On remarquera que la proportion des waters de ces installations modernes est plus élevée que celle des écoles. Quant à l'excellence des dispositions, l'étude des photographies ci-contre la démontrera aisément.

Les installations d'épuration des eaux résiduaires, de fonctionnement excellent, ont été réalisées suivant les procédés de traitement biologique de l'Assainissement Rationnel Belge.

Le réfectoire est équipé de tables et bancs pour un total de 288 places. Des corbeilles métalliques reçoivent les emballages et débris. Le local est clair, bien aéré, chauffé régulièrement. L'ameublement est bien proportionné et robuste. Il fut dessiné par Max Wynants.

Vue du chauffe-eau électrique SEM à accumulation de 1.500 litres, 18 Kw., alimentant les douches, lavabos, etc.



Vue de la table chauffante de 4,5 x 1 m., puissance 30 Kw., installée dans le réfectoire et servant à maintenir chaudes les gamelles à café du personnel. Cet appareil comporte 8 dalles chauffantes de 0 m. 50 x 1 m., d'une puissance de 3 Kw., pouvant fonctionner indépendamment l'une de l'autre ainsi que 2 plaques rondes de 3 kw. de 300 mm. de diamètre. Il a été étudié et réalisé par la SEM., 54, chaussée de Charleroi, Bruxelles.

Dans le réfectoire, on a également installé une table chauffante électrique de 4,5 m. X 1 m. étudiée et réalisée par la SEM et destinée à maintenir chaudes les gamelles à café du personnel.

Le coût total des installations réalisées par Victor Bourgeois est réellement peu élevé. Tandis que la construction exigeait

176.356 fr. 51, l'équipement complet et les frais propres aux vestiaires et sanitaires ne dépassaient pas 193.967 fr. 55, les meubles du réfectoire coûtant 19.600 fr. Soit, en bloc, une dépense de 389.924 fr. 06, pour améliorer les conditions de travail de 400 ouvriers. C'est-à-dire 975 fr. par travailleur.

Devant la modestie de pareils chiffres, on peut espérer que, celles des grandes usines qui n'ont pas encore produit l'effort espéré d'elles, se décideront à humaniser leurs installations. Dans l'intérêt de la santé et de la meilleure humeur des laborieux.

Maurice DELETANG.

IMMEUBLE DE RAPPORT A BRUXELLES

ARCHITECTE PAUL-AMAURY MICHEL

L'un après l'autre, les quartiers nouveaux trompent nos espoirs. Un génie maléfisant semble s'acharner à détruire, lambeau après lambeau « ce qui pouvait encore être sauvé! ».

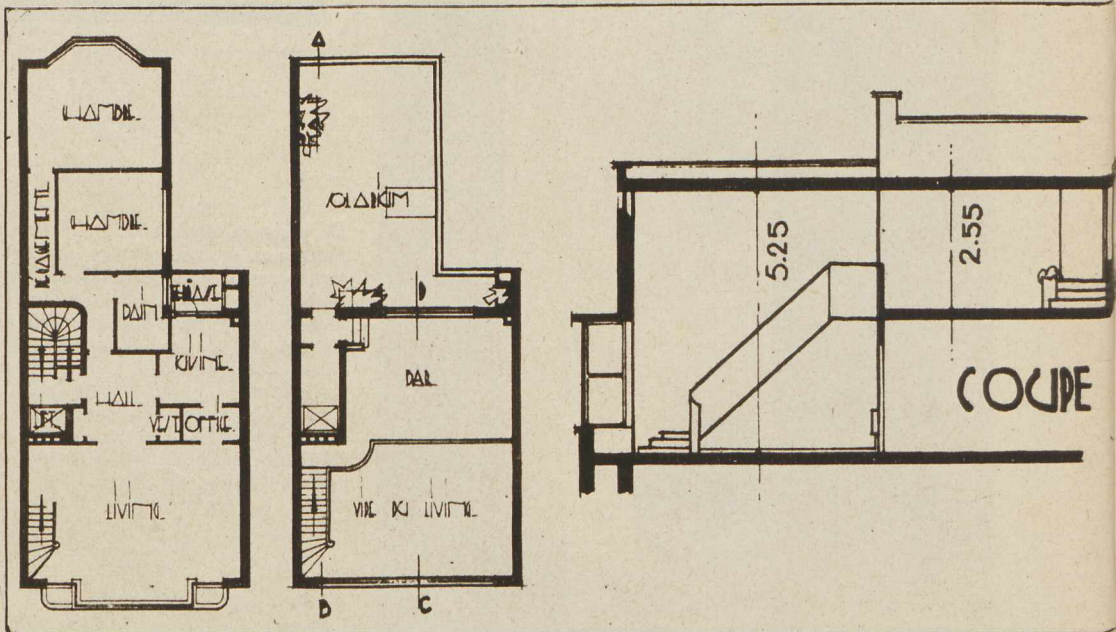
Sommes-nous vraiment incapables de discipline, de vues d'ensemble qui disent la vraie grandeur du temps nouveau? Devons-nous admettre que notre « technique démocratique », parlementaire en tout, soit condamnée?

Il nous reste comme témoignage d'un **temps futur** — qui devrait être le **temps présent** — l'apparition individuelle d'un bon morceau d'architecture, concentrant sur un espace étroit un maximum de qualité, exprimant la vérité constructive avec une netteté et une volonté qui passionne et réchauffe.

Dix hommes portent encore clairement chez nous la flamme de cette vérité. A côté d'ainés glorieux, d'hommes mûrs, riches déjà d'idées et d'œuvres, le benjamin Paul-Amaury Michel tient sa place avec une dignité qui fixe puissamment la sympathie.

Nous avons présenté de ses œuvres et nous en présenterons prochainement de nouvelles, plus importantes, car fort heureusement la réputation de ce petit homme volontaire, soucieux de fine technique, d'habitabilité rationnelle, se forme rapidement.

Plans et coupe du « Duplex » de l'immeuble. A remarquer l'éclairage particulier du niveau supérieur du « Duplex ». Arch. Paul-Amaury Michel.



Immeuble de rapport, avenue de l'Université, à Bruxelles. Arch. Paul-Amaury Michel.
(Photo l'Epi-Devolder.)

Voici son coquet immeuble de l'avenue de l'Université, tout récemment achevé. Extérieurement, les proportions décidées et fines de la bâtisse, sa matière équilibrée et claire, un peu dure et pourtant souriante, font songer à la silhouette d'un athlète racé et galbé pour la course.

Le plan possède ce même caractère net que l'on peut dire sportif. Ces logements ne sont pas faits pour les jeunes gens chlorotiques qui admirent Rolla, Manfred et les lugubres héros du romantisme noir, surréalisme compris. Ce sont les demeures mesurées, optimistes, de jeunes êtres équilibrés, pour lesquels la maison est le dieu du repos cordial après de vivantes plongées en pleine vie.

Pas de recherches esthétiques à signaler. L'harmonie est le produit délicat et naturel d'un calcul d'efficience bien établi: la santé constructive. Signalons cependant que l'architecte écarta le chauffage par radiateur lui préférant avec raison le chauffage dissimulé par convecteurs M. G. M., construits en métaux inoxydables, bons conducteurs de la chaleur et présentant une grande surface de chauffe sous un faible encombrement.

Il est amusant de signaler le différend qui mit aux prises l'architecte Paul-Amaury Michel et les services communaux.

En achetant le terrain à une grosse société, son client s'assurait une profondeur maximum de 20 m. à partir de l'alignement des façades. Les plans étant établis sur cette base, la commune exhibe un règlement proscrivant toute bâtisse dont la profondeur excède 17 m. Renseignement pris, le dit règlement, ignoré de tous, y compris de la société vendeuse, était, en effet, voté mais non publié. Après consultations juridiques, interventions, débats administratifs, techniques, économiques, etc., un compromis singulier intervint: sur 20 m. de profondeur les services communaux autorisaient une construction de 5 m. de hauteur, les étages devant se limiter à 18 m.

Décidé de jouer la carte forte, l'architecte descendit alors son bâtiment de 1 m. 25 sous le niveau du sol. Les 6 m. 25 obtenues lui donnant sur 20 m., sans dépasser la hauteur imposée, un rez-de-chaussée descendu et un étage...

Ceci explique pourquoi les plans des 2^e, 3^e et 4^e étages sont différents des plans du 1^{er} étage, sans expliquer les agissements pittoresques des fonctionnaires intéressés! Les deux étages supérieurs du bâtiment forment un appartement « Duplex » dont le niveau supérieur est éclairé par la fine baie horizontale située au sommet de la bâtisse. C'est elle qui sur une photo voisine projette un rayon lumineux sur l'escalier.

Les photos d'intérieur montrent des ensembles mobiliers dessinés par le décorateur Jérôme, dans un esprit assez espagnol. Les tons dominant sont le rouge et le blanc; les meubles sont en chêne cérusé ciré, les portes et parquets étant traités à la manière ancienne.

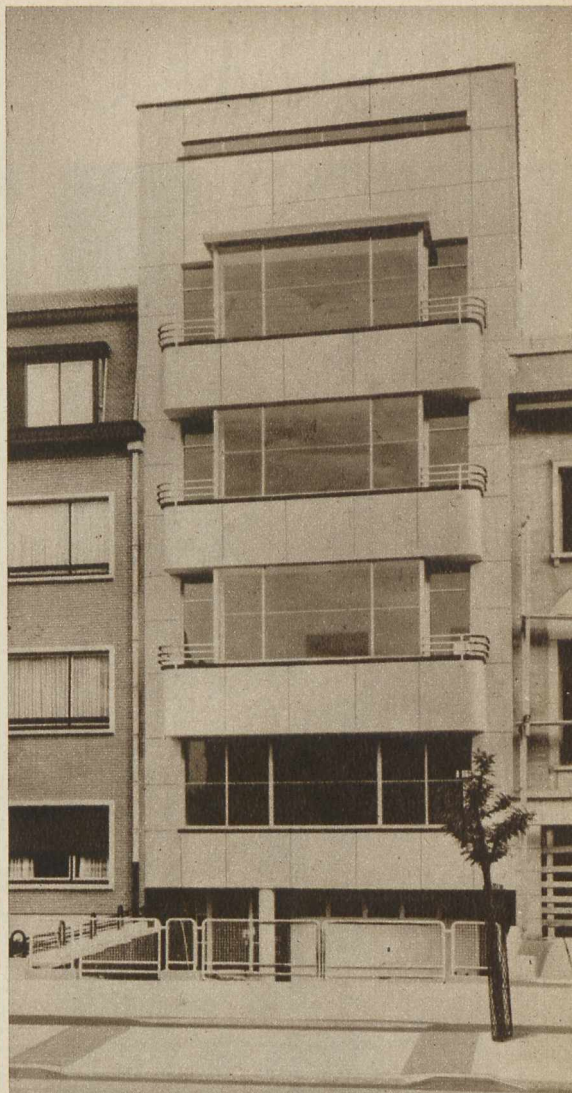
Bien que l'architecture de Paul-Amaury Michel soit peu faite pour recevoir des décors et ensembles de ce style finement pittoresque, l'ensemblier sut réaliser un accord dont nos lecteurs pourront juger.

Maurice DELETANG.

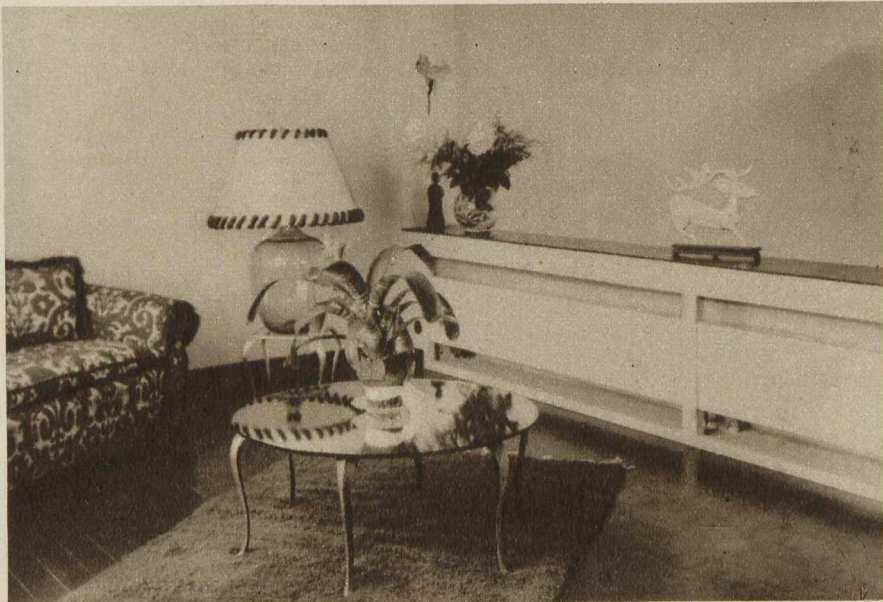
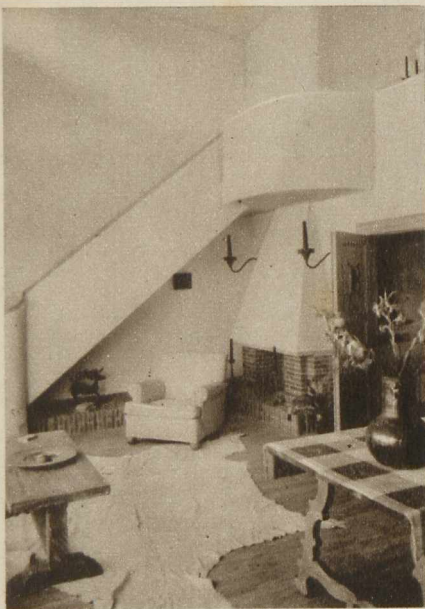
Le living-room du « Duplex » et l'escalier intérieur vers le bar-fumoir. La cheminée et sa hotte, non prévues sur les plans et projets, font partie de l'adaptation décorative de l'ensemblier Jérôme.

Décoration intérieure d'ensemble réalisée par la maison Jérôme, de Bruxelles, qui s'est appliquée ici à former un cadre très net inspiré de meubles espagnols.

(Photos l'Epi-Devolder.)



Coin du salon, chauffé par convecteur MGM, de la Cie Belge des Freins Westinghouse. L'architecte a su tirer parti du « chauffage dissimulé » devenu un élément décoratif. L'installation de chauffage a été effectuée par M. Vander Steen, rue de Livourne, Bruxelles.



IMMEUBLE DE RAPPORT

A ANVERS • ARCHITECTE VICTOR GORLÉ



Façade vers l'avenue de France. Arch. Victor Gorlé.

(Photo 't Felt.)

Tous les châssis et portes métalliques des façades sont de fabrication « Féral », des Ateliers Pierre Meeuws, à Anvers. Rue de la Constitution, 15-17, tél. 555.38.

Les plaques de revêtement en Quartzolithe des deux façades ont été fabriquées par la firme Tegelfabriek Vande Walle qui a également fabriqué et fourni les pavements et les escaliers en granilithe. Tegelfabriek Vande Walle, rue du Transvaal, 30, à Anvers. Usines à Roulers.

Les installations de chauffage central et de distribution d'eau chaude ont été placées par la firme De Wilde, Selleslags & Co, 19-21, rue Amiral de Boisot, à Anvers.

Cet agréable bâtiment, formé de deux blocs distincts, est édifié à front des avenues Rubens et de France, larges artères arborées offrant, aux environs de la Banque Nationale, des emplacements excellents pour la construction d'immeubles de rapport.

Les deux façades sont identiques à une différence près : celle de l'avenue Rubens, face au parc, possède une entrée cochère en plus d'une entrée destinée aux locataires.

Les façades sont uniformément revêtues de dalles de quartzolithe, matériel que le temps patine sans lui enlever sa clarté. Les accès sont encadrés de piliers cubiques en marbre noir poli, formant un contraste d'un goût sûr avec des portes en ferronneries claires, très sobrement dessinées, et un hall dallé et lambrissé de marbre noir et blanc.

Les deux blocs comportent ensemble 31 appartements de 9 et 10 pièces, qui peuvent être considérés par leurs dispositions générales et particulières, leur confort et leur décoration, comme des logements de haut standing bourgeois. L'ensemble est desservi par six ascenseurs : deux cabines par bloc pour les locataires, une cabine par bloc pour le service.

Les quartiers de jour (réception) et de nuit (hygiène et repos) sont habilement séparés. L'isolation sonore fut étudiée très spécialement. Les locaux de service disposent d'installations rationnelles, y compris l'appareil frigorifique encastré, la

téléphonie intérieure et le portier électrique. Les chambres à coucher ont été disposées vers la cour pour éviter les désagréments de la contiguïté et l'intrusion des bruits de l'extérieur.

La cour séparant les deux bâtiments s'élargit en son centre, où le groupe des garages est installé dans une petite bâtisse à plate-forme. Les châssis en loggia des façades vers les avenues sont métalliques et très étanches. Les garde-corps des balcons couverts sont métalliques. L'entrée cochère est obturée par une porte coulissante et tournante.

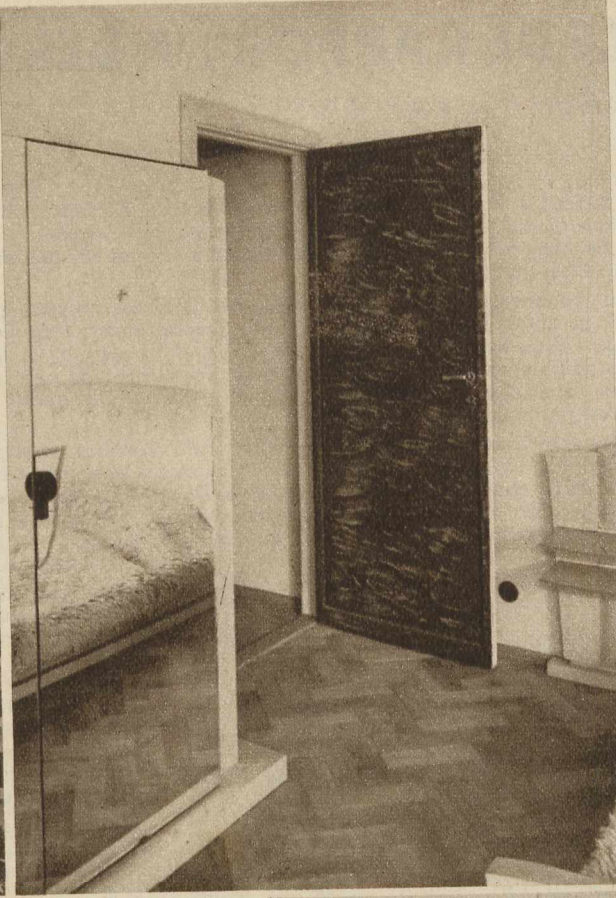
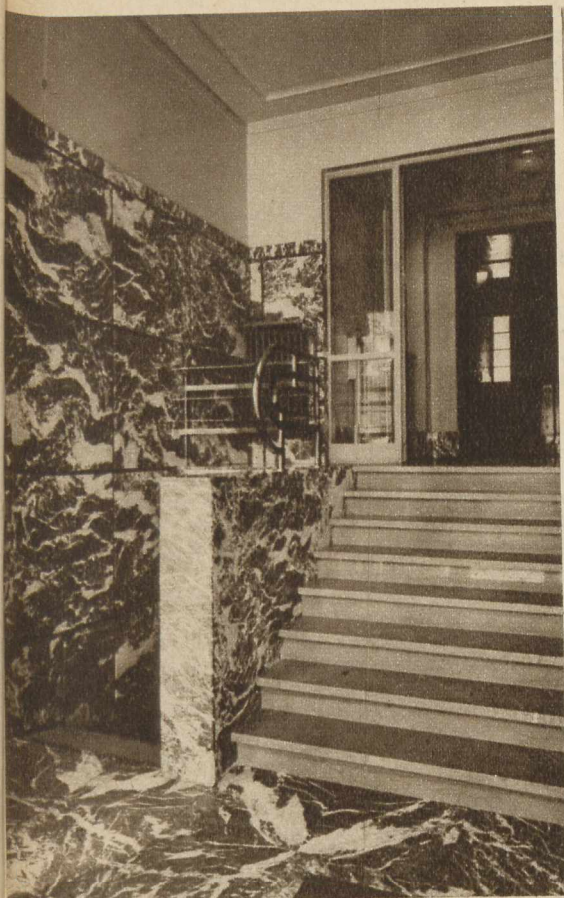
Des bacs à verdure et à fleurs égayent la cour. Dans l'avenir des plantes grimpan-tes tapisseront les murs mitoyens en briques.

Les installations de chauffage ont été divisées en deux groupes, de manière à permettre de chauffer séparément les deux blocs, en cas de vente de l'immeuble.



Les deux blocs, la cour et le bâtiment des garages. Archit. Victor Gorlé. (Photo 't Felt.) Les quatre ascenseurs pour locataires et les deux ascenseurs de service ont été construits et installés par la Société Anonyme « Ascenseurs E. Thiery », 25, rue de la Violette, Anvers.

Les cuisines des 31 appartements sont équipées d'ensembles « Cubex », produits des Ets E.-J. Van de Ven, S. A., 4, Longue rue de l'Hôpital, à Anvers, tél. 239.54 (2 lignes).



A gauche, le petit Hall d'entrée.
L'installation électrique a été réalisée par le spécialiste C. Manders, chaussée de Turnhout, 56, à Borgerhout, Anvers, téléphone 524.54.

Ci-contre : Une porte de qualité 100 % s'imposait. La porte d'ébénisterie Kolho, unique par sa technique et le bel aspect, pouvait répondre aux exigences de ces appartements.
S. A. Comptoir Finlandais, 23, Meir, Anvers. Salle d'exposition : 67, boulevard de Waterloo, Bruxelles, Porte Louise.

Le magasin Van Osta, reproduit d'autre part, présente une façade d'inspiration publicitaire, conçue pour un quartier très populaire.

Contrairement à l'immeuble de rapport qui recherche une paix plastique exprimant la volonté d'une bonne habitabilité, l'immeuble commercial est voué au dynamisme.

Ici la bâtisse entière s'offre à la vue comme un objet curieux. Les larges étalages, l'entrée attrayante, le jeu des enseignes, les parois éclairantes, leurs glaces curieusement gravées au jet de sable selon un rythme presque marin, la partie supérieure abritant un appartement que l'on devine coquet, forment un ensemble qui nous révèle chez l'architecte Victor Gorké, une force inventive d'autant plus sympathique qu'elle se manifeste dans le sens de l'unité architecturale.

BACIGALUPO.

Vue d'ensemble du magasin A. Van Osta & Co, à Anvers. Arch. Victor Gorké.
(Photo 't Felt.)
Les pavements et les escaliers en granilithe ont été fabriqués par la firme Tegelfabriek Vande Walle, rue du Transvaal, 30, Anvers. Usines à Roulers.

L'installation électrique a été réalisée par le spécialiste C. Manders, chaussée de Turnhout, 56, à Borgerhout, Anvers, tél. 524.54.
L'enseigne de la marquise, celle placée sur le toit et le cordon lumineux de la façade sont réalisés en tubes de Néon par la firme bien connue Ateliers Néorec, S. A., rue Solvyns, 25, à Anvers.



IMMEUBLE DE RAPPORT A BERCHEM • ANVERS

ARCHITECTE NATHAN KAPLANSKY

Il n'est pas de confrère correct, à Anvers, qui n'admire les travaux de Kaplansky. La leçon de volonté et de probité technique qui se dégage d'eux explique d'ailleurs le succès rapide de cet excellent architecte. L'immeuble de l'avenue de Mérode, à Berchem-Anvers, présente, comme les précédents, le grand caractère de simplicité fonctionnelle, qui exprime la vérité architecturale.

Un peu de marbre noir, un parement en dalles de pierre reconstituée, des châssis, portes et garde-corps métalliques, voici pour la façade aux proportions paisibles, largement ouverte. Les plans répondent avec justesse à ces sobres données. Sur une largeur de 24 m. 60 se développent deux appartements par étage (un grand et un petit) disposés comme il suit:

A droite du bâtiment, les petits appartements se composent uniformément de ces locaux: hall, waters, vivoir, salle à manger avec balcon, deux chambres à coucher, une salle de bain et un débarras. Un groupe isolé réunit les locaux d'office, de cuisine, la chambre de bonne et une petite cour.

A gauche du bâtiment, les grands appartements comprennent: hall, vestiaire, waters, vivoir, salle à manger, trois chambres à coucher, dont l'une avec cabinet de toilette, salle de bain. Un groupe isolé réunit également l'office, la cuisine, la chambre du service et sa petite cour. L'appartement du rez-de-chaussée, à droite, présente en façade la fenêtre de son studio au-dessus de l'entrée du garage. Il dispose d'un hall, water, cuisine, salle commune, chambre à coucher et salle de bain. Le studio, éventuellement utilisable comme chambre d'amis, est placé au-dessus du garage. Il est accessible du hall au moyen d'un petit escalier de cinq marches.

L'habitation du concierge comprend une cuisine en sous-sol, et une chambre à coucher située au-dessus de celle-ci. Ces locaux sont éclairés par les deux fenêtres visibles à droite de la porte d'entrée. Ils sont reliés par un petit escalier privé. Le hall, spacieux et clair, assure également la communication avec le garage des bicyclettes et des voitures d'enfants. Placé au sous-sol, ce réduit est accessible par une rampe, qu'éclairent les trois ouvertures à gauche de l'entrée.

Généralités: chauffage central, distribution d'eau chaude, ascenseur, cuisines et offices entièrement installés, salles de bain équipées, gîtages isolés, fenêtres coulissantes, places éclairées directement sans exception y compris l'escalier.

Pierre GILLES.



Vue d'ensemble de l'immeuble. Arch. N. Kaplansky.

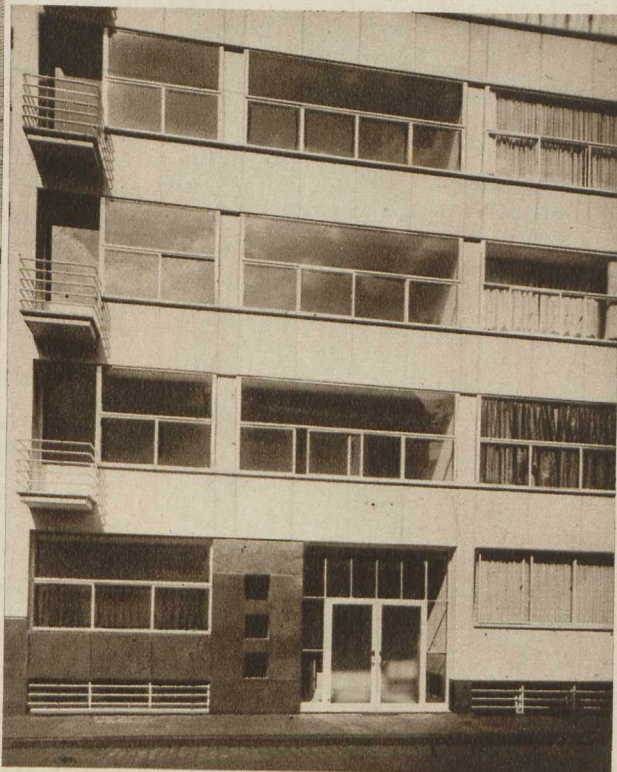
(Photo t' Felt.)

Les pierres reconstituées entrant dans la construction de cet immeuble furent fournies par MM. Vermeulen Frères, 91, rue de Waterloo, à Anvers.

La partie centrale. A gauche de la porte les trois ouvertures éclairant la rampe vers le garage des bicyclettes.

(Photo t' Felt.)

1.200 m² de parquets sur sous-couche en liège ont été placés suivant le système breveté de la firme « Pavart », 17, rue Grein, à Anvers, tél. 577.87.



L'immeuble, vu de la place Simonis. Arch. G. Hellebaut.

Les briques de façade sont de type vieux-rose lisse, format Romain « Vilvordit ».

Soucieux de qualité, l'architecte Hellebaut utilisa exclusivement pour cet immeuble les portes réputées « Bruynzeel ». Distributeurs : Ets P.-J. Jacquemyns, 45-47, rue des Goujons, Bruxelles, tél. 21.07.21.

Le chauffage de cet immeuble est assuré par des chaudières et radiateurs « Idéal ».
Les appareils sanitaires sont des appareils « Standard ».

IMMEUBLE D'APPARTEMENTS A BRUXELLES

ARCHITECTE G. HELLEBAUT

L'immeuble « Optimum », étudié d'une façon serrée, afin que le capital engagé assure une rente intéressante, constitue le placement le meilleur de notre époque inquiète. Il importe qu'il possède un aspect souriant et robuste, que ses logements soient rationnels, plaisants et en nombre suffisant. Que de la cave au grenier, des fondations aux toitures, rien ne soit laissé au hasard.

C'est dire combien le choix de l'architecte est important, le maître de l'œuvre devant établir les données techniques de ce programme avantageux et maîtriser l'une après l'autre des difficultés économique et constructive. Dans cet ordre « optimum » (qui intéresse les particuliers et les sociétés désireux de placer des fonds avec sécurité) les réussites méritent d'être signalées, bien que cette curiosité échappe à nos habituelles préoccupations esthétiques.

En voici une. Il y a un peu plus d'un an, un propriétaire avisé, compétent en matière immobilière, mettait en exploitation un immeuble de rapport édifié place Simonis, conçu par l'architecte bruxellois G. Hellebaut.

Une bonne bâtisse, rationnelle, organisée pour servir et pour plaire, sans faux luxe ni fausse note somptueuse. Le succès escompté fut si complet que quelques mois ensuite, ce propriétaire, homme d'action né constructeur, faisait abattre un immeuble voisin et mettre en chantier une seconde bâtisse, répondant à d'identiques principes de sobriété élégante, de rationalité réaliste et d'économie bien comprise. Celui-ci également d'après les plans et projets de l'architecte G. Hellebaut.

L'architecte l'affirme lui-même honnêtement. Il ne s'agit pas d'une œuvre d'art — combien d'architectes sont appelés à construire une vie durant sans réaliser une architecture dont le programme logique prévoit une recherche esthétique vraiment particulière?

Il ne s'agit pas non plus de luxe. Ainsi pas de bluff, de promesses excessives ni de théories: des engagements corrects, justifiés, tenus. Résultat: avant son achèvement le nouvel immeuble tout entier est loué, magasins compris.

Edifié à l'angle de la place Simonis et de l'avenue de Jette, le bâtiment est posé sur un terrain irrégulier formant un angle obtus vers la place. Dans cet angle, l'architecte sut placer aux étages les canalisations du chauffage, les cheminées et une armoire placard, dispositif qui permit de donner aux pièces une forme équerre; au rez-de-chaussée, une

entrée de garage surmontée d'une haute loggia masque un décrochement dans l'alignement de la place Simonis.

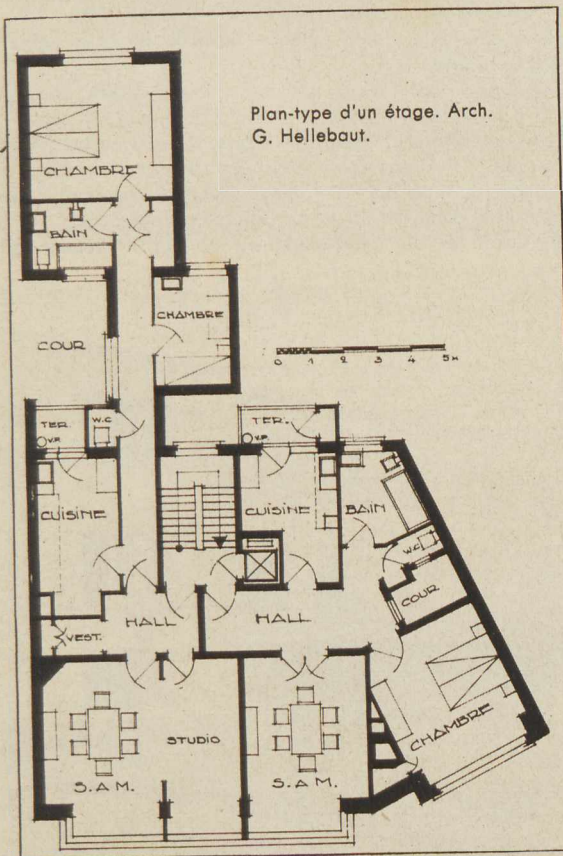
Le plus grand des appartements types possède un hall, une salle à manger et un studio formant un ensemble, un vestiaire doublé d'un réduit, une cuisine disposant d'une terrasse couverte où l'on trouve une armoire à provisions ventilée et une trémie automatique pour les débris (Eternit). Un corridor facilitant l'isolement donne accès au quartier de repos: grande et petite chambre à coucher, salle de bains faisant face à une lingère encastrée, water bien aéré.

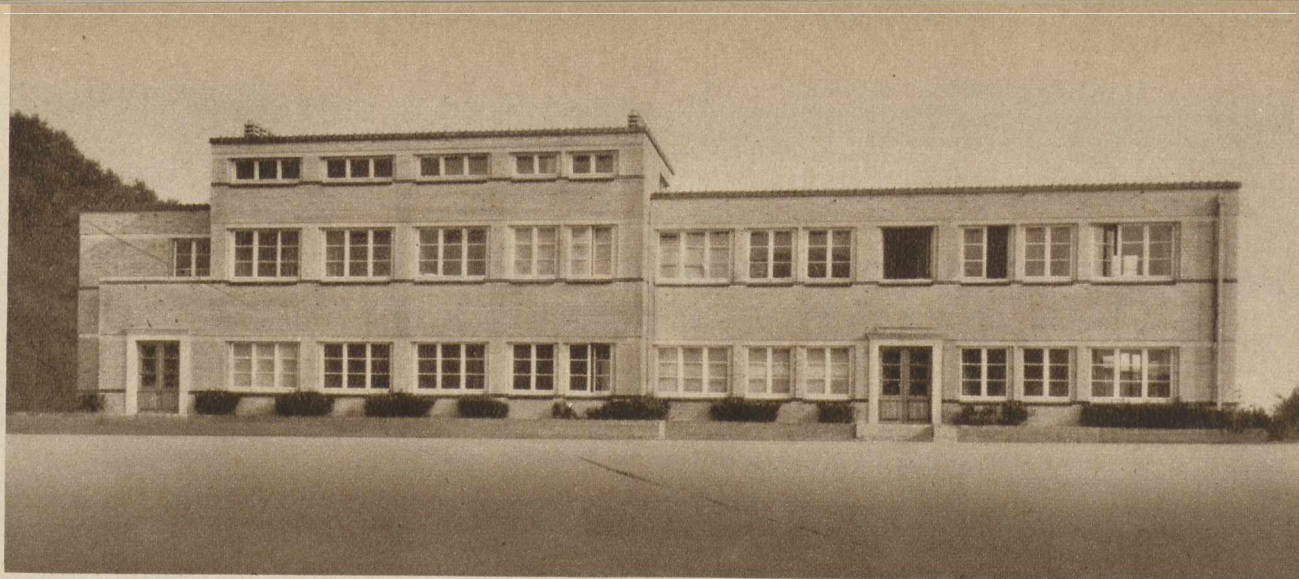
Le petit type d'appartements, destiné à un ménage de deux personnes ne comporte qu'une chambre à coucher, pas de studio et quelques locaux légèrement plus étroits.

Le confort répond aux exigences normales de l'habitabilité: lumière abondante grâce aux larges châssis métalliques; chauffage par radiateurs plats, efficaces et peu encombrants; cuisines équipées d'armoires machinées et de réfrigérateurs encastrés à fonctionnement silencieux « Electrolux »; salles de bains montées dotées de chauffe-eau à fonctionnement éprouvé; vestiaires spacieux et aérés. Ajoutons que les petites terrasses, closes et vitrées, des cuisines peuvent être utilisées comme coin de repos par les gens du service.

La décoration n'est pas moins sobre. En façade elle se résume à l'emploi d'un mince soubassement de pierre bleue lié à un puissant cadre de porte du même matériel; le rez-de-chaussée est revêtu de plaques de marbre travertin, et la loggia, sur toute sa hauteur, de dalles de pierre reconstituée. Les autres parties de la façade sont parées d'une brique rouge mécanique bien maçonnée. Le hall, proportionné sans médiocrité, est lambrissé et pavé en marbre blanc et noir.

Situé en face du beau parc Elisabeth, dont le dégagement assure une vue splendide vers la Basilique, le nouvel immeuble de l'architecte G. Hellebaut ne peut que connaître un durable succès. G. QUEILLE.





« Les Homes Familiaux », à Ossegem. Arch. Pierre Vinck. Façade nord d'un pavillon double. L'on trouve de ce côté les locaux de service, les bureaux de la direction et les chambres du personnel. L'entreprise générale a été exécutée par M. Vanden Branden, 2, rue Van Wambeke, Bruxelles. (Photo E. Sergysels.)

LES « HOMES FAMILIAUX REUNIS », A OSSEGHEM • ARCHITECTE PIERRE VINCK

La Société les « Homes Familiaux Réunis », dont notre excellent confrère Herman Dons est le président, et M. Charles de Gronckel l'infatigable secrétaire général, consacre son activité à une admirable tâche: recréer un foyer à de nombreux enfants abandonnés ou sans famille.

Elle entreprend de construire, dans des lieux choisis pour la pureté de leur atmosphère, des pavillons conçus, bâtis et équipés rationnellement, et qui servent de homes familiaux à des groupes de vingt enfants.

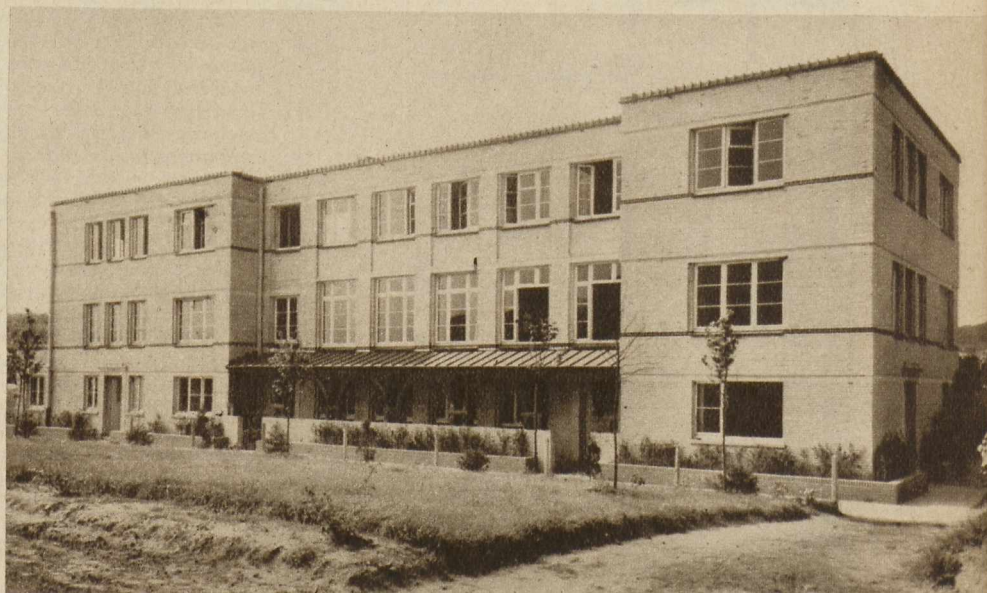
L'immeuble que voici, récemment édifié au plateau d'Ossegem, par le jeune et talentueux architecte Pierre Vinck, de Bruxelles, constitue cependant un pavillon double.

Cette solution, choisie pour des raisons budgétaires, ne nécessite, en effet, qu'une seule série de locaux de service pour deux unités, répartissant de ce fait certains frais sur 40 pensionnaires au lieu de 20. Cependant, dans ces pavillons doubles, de 35 mètres sur 13 mètres, les deux ailes sont disposées de façon que chaque groupe de 20 enfants se comporte comme une famille indépendante. Ce caractère familial guida les animateurs et l'architecte dans l'étude et la conception des plans.

Deux problèmes s'imposaient à leur attention, en plus du caractère d'intimité et du fonctionnement correct et économique désirés: les précautions contre les épidémies et contre l'incendie. Il s'imposa également que le plan de l'étage où sont les dortoirs et les logements de la directrice, des surveillantes et du personnel, devait conditionner la surface des bâtiments.

La séparation des enfants par petits dortoirs étant une précaution utile contre les risques d'épidémie, chaque unité de 20 enfants possède trois dortoirs: soit 2 de 8 lits et 1 de 4, soit 2 de 7 lits et 1 de 6. Les dortoirs sont évidemment contigus aux chambres des surveillantes.

« Les Homes Familiaux ». Arch. Pierre Vinck. Façade sud d'un pavillon double. Au centre, les grandes fenêtres des salles collectives; à droite, le réfectoire; à gauche, la salle de jeux. A l'étage, les dortoirs. A l'extrême-gauche, la petite terrasse qui fait suite à la salle de jeux. (Photo E. Sergysels.) Toutes les menuiseries ont été exécutées par la maison Geerts, 21, rue Ledeganck, Bruxelles, tél. 26.39.44.

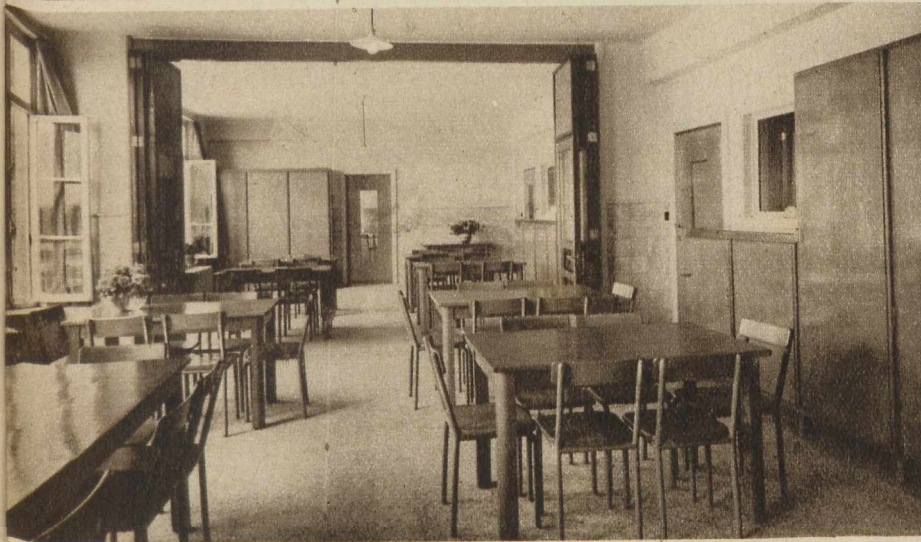




L'un des dortoirs de huit lits.

(Photo E. Sergysels.)

Tous les carrelages posés dans cette construction proviennent de la Société Belge des Agglomérés de Marbres, S. A., 11, rue de Beaulieu, à Machelen-lez-Bruxelles. (Tél. 15.18.62.)



Le local du réfectoire et celui de la salle d'étude, séparés par une baie garnie d'une porte coulissante. (Photo Sergysels.)

L'appartement de la directrice occupe au milieu du pavillon double l'emplacement où se réunissent les deux ailes. L'étage se complète par les salles de douches et de lavabos, les locaux d'isolement pour les malades, les chambres des remplaçantes et des domestiques.

Le rez-de-chaussée se développe pareillement en deux groupes de locaux pour 20 enfants. Il comprend dans chaque aile: un réfectoire, une salle de jeux, une salle d'étude, une terrasse. Le point d'intersection des deux ailes est occupé par une bibliothèque d'utilité collective. A ce niveau l'on trouve enfin les locaux de direction, d'économat, d'office, des armoires et des lavatoires.

L'architecte Pierre Vinck ayant utilisé la déclivité du terrain, les sous-sols, encavés vers le nord, donnent vers le sud de plain-pied sur les jardins. Avant d'accéder vers les réfectoires, les salles d'études ou la bibliothèque du rez-de-chaussée, les enfants, venant des jardins, passent par les vestiaires et les lavabos du sous-sol, au niveau des cuisines, laveriers, séchoirs, ateliers, remises, etc., tandis que la salle de chauffage, la soute à charbon, la pompe et les provisions sont du côté des caves.

La surveillance fixe spécialement l'attention des intéressés. Celle-ci est assurée dans les principaux locaux par le seul fait de la circulation du personnel dans les dégagements dont les cloisons comportent de larges baies vitrées garnies de verre « Securit ». Les portes sont également vitrées.

Le système constructif choisi est le plus simple. Pour se prémunir contre l'incendie, le gros-œuvre est en béton. Piliers, poutres, hourdis, escaliers et supports de toitures constituent une armature monolithique d'une extrême résistance bien que calculée avantageusement. Ce parti possédait également des avantages du point de vue de la rapidité d'élévation. Pour chacune des ailes, un joint de dilatation fut prévu dans le milieu de la bâtisse.

Les murs extérieurs sont constitués d'un parement en briques jaunes doublé, réservant un matelas d'air et d'un contre-mur en briques locales. Les toitures sont en cuivre, système à joints debouts, sur voligeage en pente de 18 cm. par m. préalablement garni d'un feutre spécial. L'architecte Vinck a établi avec précision que ce mode de couverture, à peine plus cher que la tuile sur grosse charpente ou le roofing sur asphalte, offre de plus grands avantages de durabilité et d'aspect esthétique. Les deux grands escaliers de 5.50 m. sur 3.20 m., en béton armé y compris le garde-corps, assurent un dégagement facile. Chaque volée ne dépasse pas 9 marches droites et les paliers intermédiaires sont larges. Ces dispositions et la largeur de l'escalier assurent une évacuation rapide et sûre en cas de panique consécutive à un commencement d'incendie.

Il n'est pas inutile de signaler que le large emploi de carrelages en lambris et parements assure à la fois la facilité de l'entretien des locaux et dégagements, le maximum de propreté et leur meilleure incombustibilité. On remarque spécialement une belle application des carreaux en agglomérés de marbres vibrés et comprimés « Agma », ainsi que des carreaux en ciment flamme « CIM ».

L'architecte Pierre Vinck, partisan de l'architecture nouvelle, n'est cependant pas de ceux qui rêvent de fonctionnalisme « mécanique ». Il souhaite qu'une façade soit composée afin de présenter une certaine diversité de caractère, ceci bien entendu sans qu'elle cesse d'exprimer la destination.

Un second pavillon double vient d'être construit à 35 m. du premier, sur les mêmes plans. Le terrain, de densité très différente, a nécessité des fondations dissemblables. Un réseau de larges semelles en béton, avec un ferrailage abondant, calculé avec le reste de la structure par les ingénieurs Verdeyen et Moenart, fut adopté pour la première construction. Pour la seconde, la même structure a été établie sur 37 pieux Franki forcés à 5 et 6 mètres.

Les deux bâtiments furent réalisés par les entreprises Van den Branden, à Bruxelles, avec la collaboration matérielle de la Société National des Habitations à Bon Marché, dont les avances de fonds à intérêts spéciaux permettent aux sociétés locales de réaliser leur programme au fur et à mesure des possibilités financières.

Philippe LANOË.

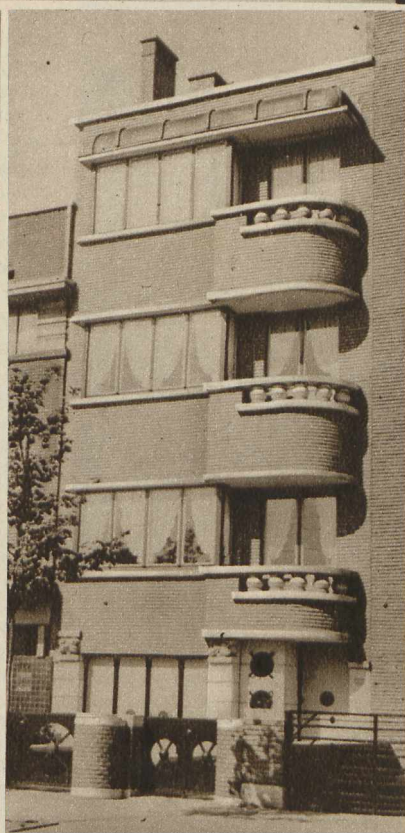
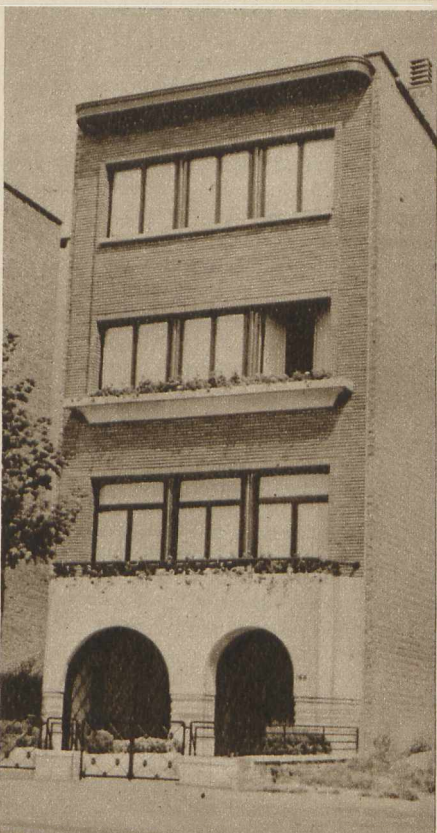


Immeuble de rapport à l'angle de l'avenue Ch. Woeste et de la rue Vander Vliet. Arch. J. Bal.

Briques de façade hollandaises, fournies par Kessels, 1 à 5, quai des Usines, Bruxelles.

Les installations de chauffage central individuelles par appartement, avec chaudières émaillées et tuyauteries invisibles ont été réalisées par le Chauffage Riechelmann, 36, rue des Pâquerettes, à Bruxelles, 3, Schaerbeek, tél. 15.25.67.

Les cuisines sont pourvues du chauffe-eau au gaz « Bulex ». Robuste et de construction fort simple, l'appareil dont l'entretien est aisé, fournit économiquement et instantanément l'eau chaude à toutes températures.



A gauche : Immeuble avenue Woeste. Arch. J. Bal.

Briques de façade hollandaises, fournies par Kessels.

Toute la ferronnerie a été exécutée par la maison Alphonse De Ceuster, 11-13, avenue Odon Warland, Jette-Bruxelles, tél. 26.02.90.

Ci-contre : Immeuble, avenue Ch. Woeste. Arch. J. Bal.

Briques de façade hollandaises fournies par Kessels.

Toutes les quincailleries et tous les bronzes décoratifs de ces immeubles ont été exécutés et placés par la firme De Pauw, 24, place Jourdan, à Bruxelles, tél. 33.48.83.

IMMEUBLE D'APPARTEMENTS

A JETTE • ARCHITECTE : J. BAL

Si les nouveaux quartiers d'Anderlecht se distinguent par le nombre et l'intérêt des constructions de l'architecte Manneback, ceux de Jette offrent à l'attention du

passant surpris une suite de constructions de Joseph Bal, claires et souvent originales. Avenue Woeste principalement, depuis quelques mois plusieurs bâtisses portant sa signature ont été achevées. Elles collaborent à l'expression d'une artère de bon standing, dont l'avenir semble d'ores et déjà assuré.

L'immeuble de rapport, d'usage commercial et locatif, édifié à l'angle de cette artère et de la rue Van der Vliet, est réellement sympathique.

Sa façade est nette comme le parti de ses plans. Ceux-ci distribuent par étage trois appartements de 5 pièces disposés autour d'un hall central et d'une cage d'escalier commune. Tous les locaux reçoivent la lumière directe, y compris le dégagement vertical.

Le rez-de-chaussée est composé de deux grands magasins disposant chacun d'un logement de quatre pièces, avec débarras et petits locaux annexes. Chaque magasin possède une cave spéciale et une chaufferie. Ces caves sont entièrement indépendantes des caves mises à la disposition des locataires, lesquelles sont accessibles de l'extérieur par une descente réservée à cet usage, permettant d'éviter de déverser le charbon par les trémies situées sous les vitrines des magasins. Souvent les constructions de M. Joseph Bal ont un aspect fleuri. Quelques pierres sculptées, un peu de ferronnerie décorative, un vitrail composé harmonieusement, des plantes rustiques. Il n'en faut pas plus pour égayer une demeure...

Jan PEERBOOM.

POUR OU CONTRE LA FANTAISIE

Sur quelques œuvres de l'architecte Gaston Henry

M. Gaston Henri est du parti de l'invention. Il cherche. Pour lui, de toute évidence, chaque problème pose un problème esthétique aussi bien que technique. Il aime la variété et entend la servir. Non sans ingénuité.

Nous avons constaté souvent combien la fantaisie conserve d'attraits pour les jeunes architectes. La tentation de se distinguer n'est pas l'unique explication. Il faut tenir compte d'un besoin bien compréhensible d'exprimer leur personnalité sous des aspects complexes. Il s'agit du principe fort romantique du renouvellement constant considéré comme témoignage dynamique d'un talent dont l'expérience n'a pas encore défini les limites.

Il paraît indiscutable que cette fièvre inventive — d'autres diront expérimentale — peut permettre des trouvailles nombreuses et singulières lorsqu'elle travaille jusqu'en ses profondeurs une forte personnalité. L'étincelle du génie peut jaillir à l'improviste. S'il arrive qu'elle soumette à sa loi inquiète un talent intéressant mais ne disposant pas des ressources prestigieuses d'une vitalité hors série, ce désir obstiné de renouvellement peut devenir un danger pour le créateur en l'empêchant de se connaître très lucidement et de fixer à la fois l'expression extérieure de sa vraie personnalité et son destin particulier.

Chauds partisans de l'invention architecturale, nous souhaitons qu'elle soit surtout exprimée dans les grands programmes. Les programmes modestes, principalement ceux des petites maisons familiales construites à l'alignement et entre mitoyens ont besoin d'un maximum de discrétion pour que nos rues conservent un rythme général paisible, garant d'une meilleure harmonie. Si nous considérons que les spéculations esthétiques de l'architecte Henri portent à faux, nous ne pouvons nous départir d'une sympathie involontaire pour sa fougue et son inquiétude. Nul doute que la réflexion et surtout la maturité n'apaisent sa prolixité. Notre critique amicale en le prenant pour sujet s'adresse surtout à ceux de ses confrères qui partagent son goût de la complexité. Pour son cas personnel, nous ne pouvons douter qu'étant intelligent et connaissant la partie matérielle de son métier il ne choisisse rapidement parmi les diverses voies qui s'ouvrent devant lui. Et ceci avec discernement.

Paul JOLAS.



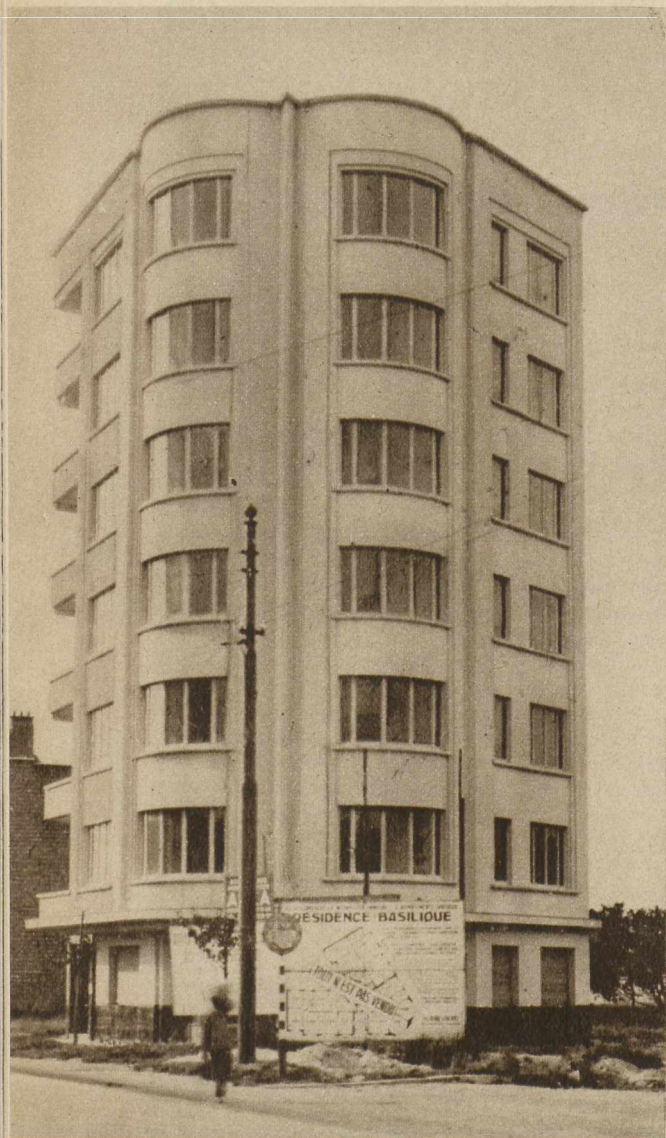
Petit immeuble de rapport, à Ganshoren.
Arch. G. Michel.
Les installations sanitaire et électrique ont été confiées à la maison J. Otten, rue de l'Intendant, 284, à Bruxelles, tél. 26.17.98.



Petit immeuble de rapport, à Ganshoren.
Arch. G. Michel.
Les briques de façade sont du type Fleur de Pommier C sablé 21 x 4 cm. « Vilvordit ».
Les couvertures en asphalte ont été exécutées par la firme Asphaltage — couverture et travaux — directeur M. Ch. Schreiden, 17, rue de l'Intendant, Bruxelles, tél. 26.83.39.



Petit immeuble de rapport, à Ganshoren.
Arch. G. Michel.
Les briques de façade sont du type Fleur de Pommier C sablé 21 x 4 cm. « Vilvordit ».



Aspect de la partie de l'angle actuellement construite. Arch. Jean Delhaye.
Ingénieur-conseil : Heylen-Courtois, ing. A. I. A., 184, rue de la Loi, Bruxelles, tél. 33.88.70.

Les travaux de plafonnage et les revêtements décoratifs Viro-Céram ont été exécutés par la firme R. Hereng, 186, boulevard Général Jacques, Bruxelles, tél. 48.61.99.

L'installation sanitaire a été exécutée par la firme Albert Cool, 3, avenue des Villas, à Saint-Gilles, Bruxelles, tél. 37.95.68.

Toutes les ferronneries ont été exécutées dans les Ateliers Pierre Desmedt, 31, rue Mercelis, Bruxelles, tél. 12.14.73.

La Résidence Basilique A G A N S H O R E N

ARCHITECTE JEAN DELHAYE
COLLABORATEUR APPARTEMENTS D'ANGIE JEAN STORCK

L'architecte Jean Delhaye doit sa formation à l'éminent constructeur Victor Horta, l'un des architectes les plus raffinés de l'art nouveau. Attaché depuis trois années à son bureau technique, Jean Delhaye se réclame de cet enseignement et applique dans l'étude de ses plans les principes de souple logique qui caractérisent les travaux de son maître.

La « Résidence Basilique », sa récente construction, est située à Ganshoren, à l'intersection des avenues de Villegas et Charles-Quint. Large de 30 m., celle-ci constitue le prolongement du grand axe de la Basilique et l'amorce du futur autostrade vers le littoral.

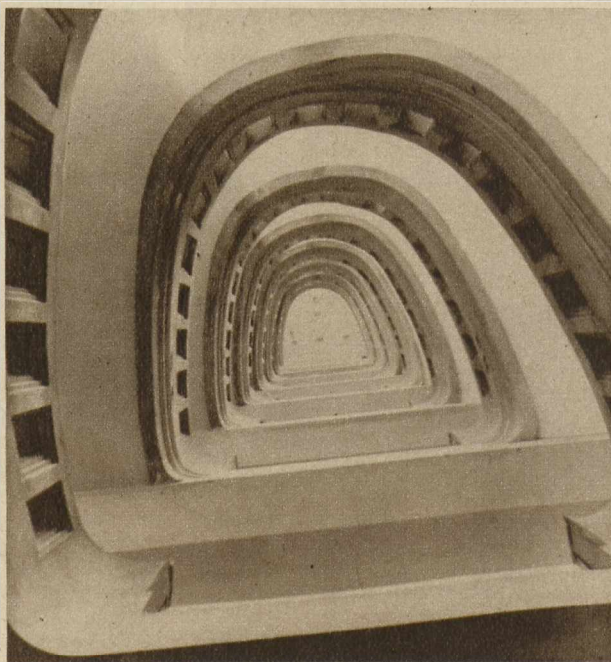
Diverses considérations importantes déterminèrent le choix du terrain: l'altitude du quartier, l'un des plus élevés de la périphérie bruxelloise; la proximité de la gare du Nord et les moyens de communication nombreux et rapides; la salubrité privilégiée de la commune située au nord-ouest de la ville, hors de la zone d'air vicié que chassent les vents dominants; le développement rapide de Ganshoren, dont la population augmente ses effectifs de 1/7 par année; les importants travaux urbanistiques entrepris à proximité.

Les plans furent éla-

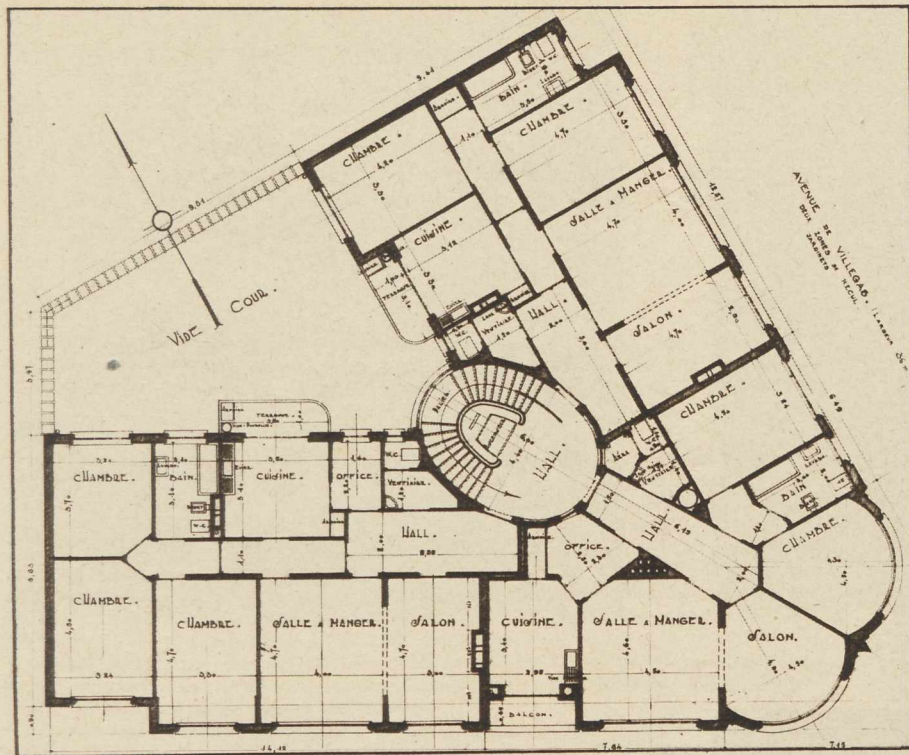
borés avant l'acquisition du terrain. La superficie de celui-ci fut déterminée selon les exigences des plans, lesquels furent particulièrement étudiés. Il en résulte que tous les locaux sont à leur place, dans les dimensions convenables pour les appartements moyens, malgré la conformation peu pratique d'un terrain en angle aigu. Toutes les pièces, même secondaires, sont baignées d'air et de lumière et l'orientation est bonne. L'immeuble est pourvu du maximum de raffinement dans l'ordre du confort ménager et sanitaire.

Les surfaces des trois appartements que compte chaque étage sont les suivantes: appartement sur l'avenue Charles-Quint: 145 m²; appartement d'angle: 127 m²; appartement vers l'avenue de Villegas: 126 m²; soit une surface totale construite de 398 m² par étage.

La partie d'angle, actuellement bâtie, ici reproduite, n'occupe



Aspect de la cage d'escalier vue d'en bas. Arch. J. Delhaye.
L'ascenseur est fourni et installé par la firme Aséa, 30, place Saintelette, Bruxelles, tél. 26.49.75.



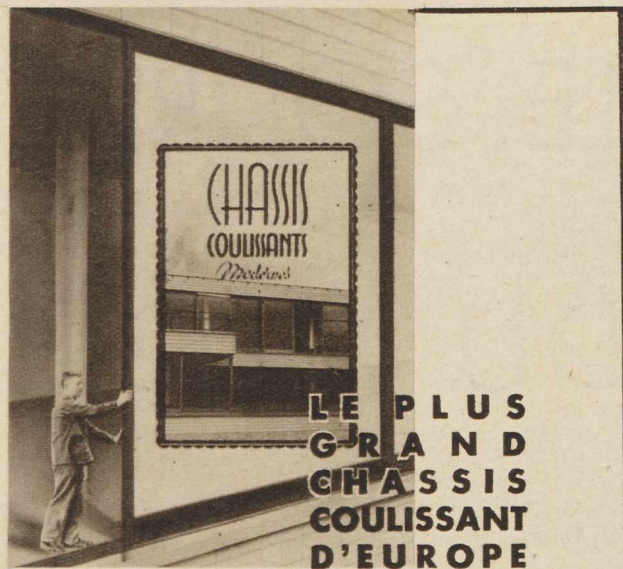
Plan-type d'un étage entier de la « Résidence Basilique ». Seuls sont exécutés les appartements d'angle, avec la collaboration de l'architecte Jean Storck.

L'isolation acoustique et thermique du dit bâtiment a été effectuée à l'aide du liège aggloméré « Relma », des Etablissements G. Luytgaerens, 136, rue Communale, à Ganshoren.

qu'un bon tiers de la superficie du plan général 1, également publié. Le développement des façades de l'immeuble achevé dépassera 60 m. pour les deux avenues. Pour exprimer rythmiquement ses façades l'architecte Jean Delhaye donne la suprématie aux lignes verticales de préférence aux horizontales imposées souvent à contresens par la tendance actuelle. De ce point de vue, l'architecte Jean Delhaye considère que les bâtisses présentant une prédominance très marquée de lignes verticales s'adaptent mieux à la nature pluvieuse de notre climat. Il importerait, grâce aux lignes verticales, d'éviter d'opposer des obstacles à l'écoulement des eaux. Comme surent le faire les gothiques, M. Jean Delhaye trouva dans la collaboration de son confrère Jean Storck

un précieux concours pour l'étude des appartements d'angle. La cage d'escalier dessinée et réalisée suivant les dessins de M. Jean Delhaye exigea des soins particuliers. Tous les corps de métier qui s'y succédèrent surent faire face à la délicatesse et aux responsabilités de leurs tâches, à la grande satisfaction de l'architecte.

Louis VAN EVERBROECK.



**LE PLUS
GRAND
CHASSIS
COULISSANT
D'EUROPE**

Sana « Rustoord », Brasschaet,
hauteur : 4,50 m., longueur : 18 m.
(5 éléments de 4,50 m. x 3,60 m.
en teak de Moulmein).

**CHASSIS BREVETÉS « PANORAMIC » DES
MENUISERIES MYLLE**

LA TECHNIQUE NOUVELLE DU BOIS
189, AV. DE LA REINE, BRUXELLES - TEL. 15.23.33

Architectes

**L'UNION DES VERRERIES
MECANIQUES BELGES**

S. A.

41, QUAI DE BRABANT
C H A R L E R O I
VOUS PROPOSE

**LE
MAXIMUM DE LUMIÈRE**

par l'usage d'un verre absolument plane, de
transparence idéale, d'un brillant parfait sur ses
deux faces.



PRESCRIVEZ NOS **MARQUES** CI-DESSUS



LE SOURIRE DU LOGIS

On dit d'un visage qu'un sourire l'éclaire. On dit aussi, non moins justement, qu'un papier peint frais et charmant est le sourire du logis.

Mais il est du sourire comme des fleurs. On ne peut sourire toujours et les fleurs les plus belles se fanent. Il faut que des plaisirs nouveaux fassent renaître le sourire et que de chauds rayons fassent éclore des fleurs nouvelles.

Ainsi est-il nécessaire de changer périodiquement le revêtement mural du logis: son papier peint.

Le grand ennemi de la vie quotidienne qu'est-il d'autre que l'accoutumance? L'habitude efface les beautés les plus pures. Pour lutter contre cette puissance mauvaise qui ternit nos logis et leur confère une personnalité mélancolique, il faut recréer le sourire du logis en variant sa décoration générale, en remplaçant le papier peint ancien par un papier peint nouveau, clair, coloré et doux d'aspect et comme le sourire.

Toutes nos concitoyennes au goût raffiné savent que les papiers peints U. P. L. sont les plus variés, les plus originaux, les plus délicats et les plus durables.

Mettre la finesse au service de la durée, tel est le tour de force que réussit la plus puissante et la plus célèbre de nos firmes productrices de papiers peints: les Usines belges Peters-Lacroix, à Haren.

T R I O M P H E

de la brique de parement

Ignore-t-on que l'atmosphère des grandes villes est d'une nocivité extrême? Les calculs des spécialistes ont établi que la poussière qui tombe sur Londres contient 30 % de charbon et de goudron, 15 % d'acide sulfurique et 2 % d'acide nitrique. La quantité en est telle que Londres reçoit annuellement assez d'acide sulfurique pour dissoudre 400.000 tonnes de fer.

Sous ce constant déluge de produits destructeurs, les pierres les plus dures, s'effritent, les métaux sont rongés. Or, fait exceptionnel, tandis que la simple brique de terre cuite souffre comme la pierre tendre, la brique de parement, composée de terres sélectionnées cuites jusqu'à la vitrification, résiste excellemment.

La preuve est faite, par ailleurs, par la fraîcheur qu'elle garde après des années d'application, malgré les morsures des acides de l'air et la brutalité des réactions atmosphériques. Et elle est, de ce point de vue, supérieurement faite par les briques de parement de Dieren et de Venloo, dont les colorations sont à la fois les plus fines, les plus nuancées et les plus résistantes.

Les bons architectes connaissent ces qualités, que le temps confirme. C'est pourquoi, toujours plus nombreux, ils choisissent pour rendre joyeuses leurs constructions, les briques de Dieren et de Venloo.

Tous renseignements chez Kessels, dépositaire général des briqueteries de Dieren et de Venloo, 1 à 5, quai des Usines, Bruxelles II. Téléphone 15.29.85 et 15.29.95.



Immeuble de rapport, à Bruxelles. Arch. Lauweryns, Ostende. Parement en briques de Dieren vieil or, format romain, fournies par Kessels.

A droite : Immeuble de rapport, à Bruxelles. Architecte Flamand. Parement en briques de Venloo C. H. V. jaunes, format romain, fournies par Kessels.



Ci-contre : Immeuble de rapport, à Ixelles. Arch. Blémont. Parement en briques de Venloo C. H. V. jaunes, format romain, fournies par Kessels.



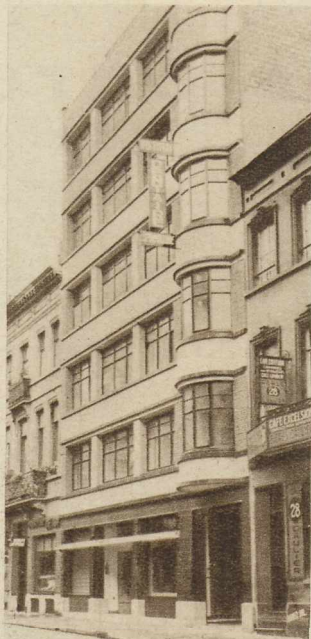
"ACOMETAL"

Les portes et châssis métalliques de qualité.

CONFORT,
HYGIENE,
FACILITE,
RESISTANCE,
ECONOMIE.

Propriétaires, locataires, entrepreneurs, architectes, choisissez les châssis et portes métalliques

« ACOMETAL », métallisés par le procédé Schoop, le meilleur.



RENSEIGNEMENTS SANS ENGAGEMENT
"ACOMETAL" L. Lelubre - Le Rœulx - Tél. 50

Les Ménagères **AVERTIES**
emploient un Réfrigérateur
... LES PLUS AVERTIES
choisissent un



H M V



★ UNE VISITE, SANS ENGAGEMENT, EN NOS SALLES D'EXPOSITION, VOUS CONFIRMERA LES RAISONS DE VOTRE PREFERENCE

14. GALERIE DU ROI. BRUXELLES.

L'IMMEUBLE DE LA PLACE SIMONIS
REALISE PAR M. L'ARCH. HELLEBAUT
EST CHAUFFE PAR LES

E^e ROBERT SAINT-REMY & C^o

SOCIETE EN NOM COLLECTIF

Chauffage - Ventilation-Sanitaire

96, CHAUSSEE DE HAECHT
BRUXELLES 3 — TEL. 17.91.69

DEVIS SANS ENGAGEMENT

MODERNISEZ
EQUIPEZ
VOS IMMEUBLES
AVEC UN HAUT-PARLEUR
DE PORTE ET DES
APPAREILS

ATEA

AUTOMATIQUE ELECTRIQUE DE BELGIQUE
S. A.
RUE DU VERGER - ANVERS - TEL. 936 00

**KERSTEN
&
LEJEUNE**

TAILLEURS DE 1^{er} ORDRE
119, RUE ROYALE

TEL. : 17 54 05

UNIQUEMENT
DES TISSUS
ANGLAIS

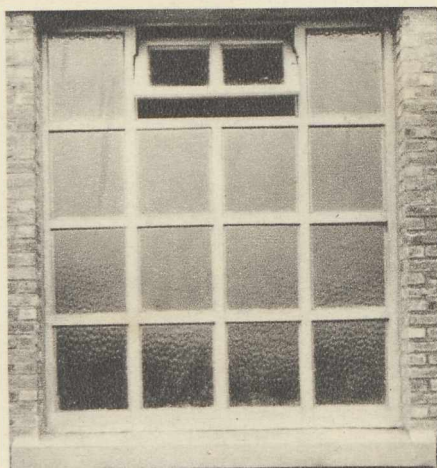
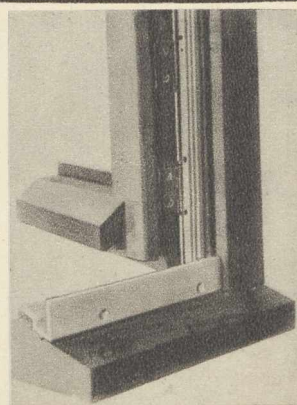


Plus de courants d'air — Plus d'infiltrations de l'eau de pluie — Plus de poussière
 Température uniforme — Moins de radiateurs dans les chambres — Bien-être — Confort
 général — Economie de 25 % en combustible, grâce au

CALFEUTRAGE METALLIQUE DE PORTES ET FENETRES

T A C • E Z Y
ETS ALB. CARDOL

21, RUE FLORIS - BRUXELLES ■ TELEPHONE 15.07.67 ■ REG. COM BRUX. 710.79
 GARANTIE 10 ANS ■ DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE
 AGENTS : J. VAN WAESBERGHE, 21, rue du Poivre, à Gand
 ETS DEVILLETTE-CHASSIN, 2, rue de la Boule d'Or, Niort (2 Sèvres) - France



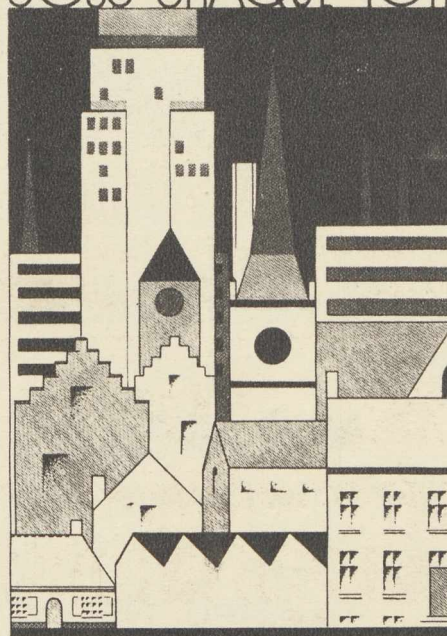
LES CHASSIS EN BETON ARME

D E T A

29, RUE DELFOSSE, A MANAGÉ
 TEL. 33 TEL. 33

AGREES PAR LES B. M. - S. N. C. F. B. - PONTS
 ET CHAUSSEES ET TOUTES ADMINISTRATIONS

SOUS CHAQUE TOIT



AGMA

PAVEMENTS
 EN MOSAÏQUE DE MARBRES

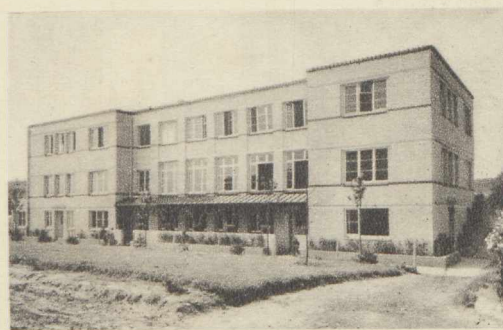
AGFIN

CARREAUX EN
 CIMENT DOULE

C I M

CARREAUX EN
 CIMENT FLAMME

SOCIÉTÉ BELGE DES AGGLOMÉRÉS DE MARBRES S.A.
 11, RUE DE BEAULIEU • MACHELEN-BRUX • TEL : 15.10.62



LES HOMES FAMILIAUX.

ARCH. P. VINCK.

**ENTREPRISES GÉNÉRALES DE
 TOUTES MENUISERIES**

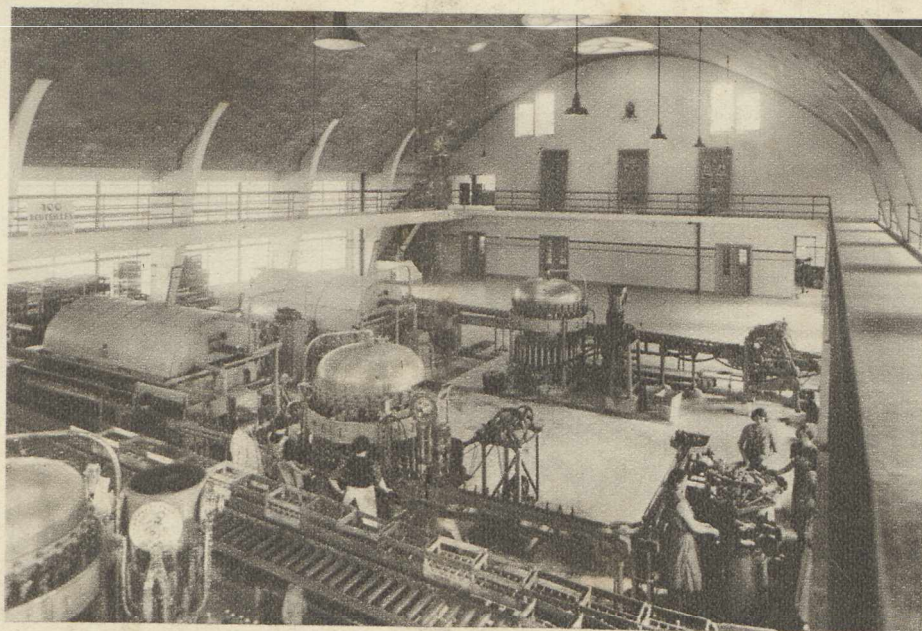
==== LUXE ET ORDINAIRE ====

François GEERTS

EXPERT JUDICIAIRE

SPECIALISTE DE
 CHASSIS GUILLOTINES
 SIMPLES ET DOUBLES

21-23, RUE LEDEGANCK
 LAEKEN - BRUXELLES
 TELEPHONE : 26.39.44



La bouteillerie de la Brasserie des Alliés, à Marchienne-au-Pont. Pavement en carreaux céramiques flammés verts et flammés jaunes, de la S. A. CERABEL, à Pavillons-Florennes. — Revêtement en faïences porphyres jaunes, plinthes à gorge vertes en céramique, baguettes et carreaux de 15 x 7,5, bord arrondi, verts, en faïences, de la S. A. CERABEL, à Pavillons-Florennes.

LA MAISON SPECIALISTE

POUR LA POSE DES PAVEMENTS ET REVETEMENTS

V^{VE} ARMAND PIRE & FILS

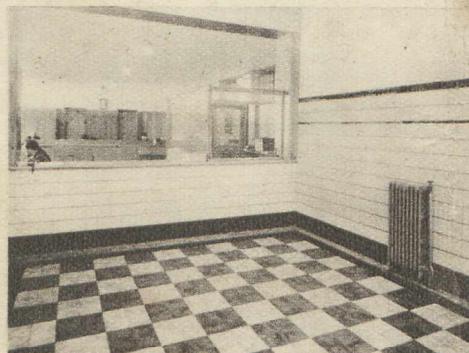
67, Rue Robert Fesler — MARCHIENNE-AU-PONT — Téléphone 166.18

a exécuté, à la satisfaction générale, d'importants travaux de pavage et de lambrissages, dans les nouveaux locaux de la

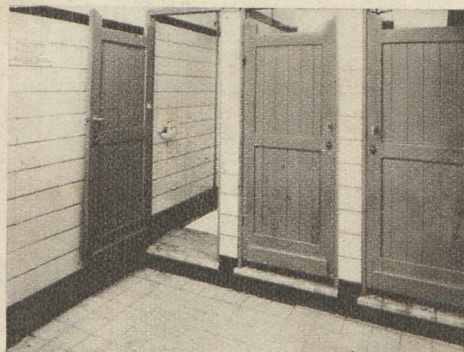
BRASSERIE DES ALLIÉS, A MARCHIENNE-AU-PONT

avec des faïences et des céramiques de la grande fabrique Belge « CERABEL », à Pavillons-Florennes, et avec des carreaux en laitier de la Société renommée « Carrelages du Centre », à La Louvière.

Renseignements rapides sur demande.



Le hall des guichets de la Brasserie des Alliés. Pavement en laitiers flammés, de la S. A. des Carrelages du Centre, à La Louvière. Revêtement en faïences porphyres jaunes, plinthes, baguettes et 15 x 7,5 bord arrondi noirs, de la S. A. CERABEL, à Pavillons-Florennes.



Série de w.-c. construits à chaque étage de la Brasserie des Alliés. Pavement en laitiers mouchetés verts, de la S. A. des Carrelages du Centre, à La Louvière. Revêtement en faïences porphyres jaunes, plinthes à gorge et 15 x 7,5 bord arrondi noirs, de la S. A. CERABEL, à Pavillons-Florennes. Nez de marche en céramique. (Photos Cuylits.)